

FRANÇAIS

« MA » VILLE

GRAZ

# Nouveau à Graz

Un guide utile pour les personnes nouvellement installées à Graz



# MENTIONS LÉGALES

## **PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR DE LA PUBLICATION :**

Municipalité de Graz, Hauptplatz 1, 8011 Graz,  
en coopération avec le service Formation et intégration  
Bureau de l'intégration, Keesgasse 6, RDC, 8011 Graz  
☎ +43 316 872-7481  
@ integrationsreferat@stadt.graz.at  
graz.at/integration  
graz.at/menschenrechte

## **DIRECTION DU PROJET :**

Service Formation et intégration

## **CRÉDIT PHOTOS :**

Stadt Graz/Foto Fischer (1) | iStockphoto (14) |  
Graz Tourismus (7) | Joel Kernasenko (4) | Lupi Spuma (4)  
Jasmin Schuller (1)

## **CONCEPTION & CRÉATION :**

achtzigzehn – Agentur für Marketing und Vertrieb GmbH  
Andreas-Hofer-Platz 15, 8010 Graz | holding-graz.at

## **IMPRESSION :**

Universitätsdruckerei Klampfer GmbH  
Barbara-Klampfer-Straße 347, A-8181 St. Ruprecht/Raab  
klampfer-druck.at

## **TRADUCTIONS :**

Traduction [HOISS]

7<sup>ème</sup> édition, 2018, graz.at

# SOMMAIRE

<b>I</b>	Discours de bienvenue Nouveau à Graz Appli capito	6 9 10
<b>II</b>	Logement, énergie & environnement liste pour un déménagement	20 26
<b>III</b>	Travail	28
<b>IV</b>	Circulation	36
<b>V</b>	Situations de vie & affaires sociales	40
<b>VI</b>	Enfants & jeunes	48
<b>VII</b>	Éducation	58
<b>VIII</b>	Santé	66
<b>IX</b>	Intégration & migration Engagement bénévole	70 78
<b>X</b>	Égalité de traitement & codécision	80
<b>XI</b>	Art & culture Sports & loisirs	90 92
<b>XII</b>	Retraité(e)s	96
<b>XIII</b>	Urgences & crises	100
<b>XIV</b>	Ce que vous devez savoir Liste d'adresses	104 108



Photo : Graz Tourismus © Harry Schiffer

## BIENVENUE À GRAZ

Je suis heureux que vous ayez choisi de vous installer à Graz comme lieu de vie ! Graz est une ville universitaire, culturelle et ouverte au monde qui accueille actuellement plus de 160 nationalités. La ville compte plus de 40 000 élèves et plus de 55 000 étudiants qui suivent leurs études dans une des quatre universités ou une des deux hautes écoles spécialisées. La culture, sous tous ses aspects, tient une place de choix à Graz. Pratiquement tout le centre ville ainsi que le château d'Eggenberg sont inscrits au patrimoine culturel mondial de

l'UNESCO. Notre scène d'architecture internationale a largement contribué à ce que Graz soit désignée « Ville créative de l'UNESCO » depuis avril 2011. L'innovation et la créativité sont précisément les caractéristiques qui rendent notre ville si particulière. Nous attachons une grande importance à ce que nos concitoyens puissent partager leurs expériences, idées et points de vue, pour en fin de compte s'engager dans l'intérêt de tous. Mon souhait le plus cher en tant que maire est que Graz reste la ville qui offre la meilleure qualité de

vie en Autriche. Cela inclut principalement la coexistence pacifique des citoyens. Ainsi, Graz est également considérée comme une ville des droits de l'homme par l'ONU et entretient tout particulièrement le dialogue interreligieux, p.ex. par le biais du conseil consultatif interreligieux dans lequel les religions et les confessions reconnues par l'État sont représentées. Vous non plus, n'hésitez pas à chercher dès votre arrivée le dialogue avec les personnes de votre entourage privé et professionnel ! Comme on le dit ici familièrement : « c'est en causant

qu'on se rapproche des autres ». Ce pack de bienvenue « Nouveau à Graz » contient des informations importantes sur notre ville pour que vous puissiez bien vous y retrouver dès le départ. Je vous souhaite de vous faire des amis et amies dans notre ville, et d'y prendre un peu racine afin de vous sentir véritablement chez vous à Graz !

Mag. Siegfried Nagl

*Monsieur le maire*



Photo : Graz Tourismus © Harry Schiffer

## CHERS NOUVEAUX RÉSIDENTS À GRAZ,

Des hôtes attentifs se font un devoir de guider les nouveaux arrivants dans ce nouvel environnement qui leur est encore inconnu, de leur donner des orientations et des informations sur les règles à respecter, mais de leur montrer également les sites et attractions. Même si nous ne pouvons pas familiariser chaque nouveau résident avec « sa » nouvelle ville, nous souhaitons au moins vous aider à faire connaissance avec la ville de Graz en vous offrant un bon pour une visite guidée. Notre pack « Nouveau à Graz » contient aussi d'autres choses utiles pour vous familiariser avec la capitale styrienne. Vous vous rendrez rapidement compte que la ville de Graz dispose d'une infrastructure remarquable et qu'elle est à juste titre appréciée pour sa grande qualité de vie. Nous, la municipalité, tenons également à y contribuer et

nous nous efforçons sans cesse d'améliorer nos services. Nous avons d'ailleurs reçu plusieurs fois le prix autrichien de l'administration ainsi que de nombreux autres distinctions. J'espère que nous en serons toujours dignes et que vous aussi vous aurez des contacts positifs avec l'administration municipale de Graz. Pour l'instant, je vous souhaite tout simplement que vous vous sentiez bien à Graz et j'espère que vous aurez la possibilité de découvrir tous les nombreux bons cotés de notre ville. Peut-être alors que la métropole sur la Mur ne sera pas uniquement votre lieu de résidence mais deviendra aussi véritablement « votre » ville.

Mag. Martin Haidvogel

*Directeur de l'administration municipale*

# NOUVEAU À GRAZ

## CHERS NOUVEAUX RÉSIDENTS À GRAZ,

Vous venez d'enregistrer votre nouveau domicile principal à Graz et de recevoir ce pack « Nouveau à Graz ». Par les éléments et les informations qu'il contient, nous souhaitons vous faciliter la période d'adaptation dans la capitale styrienne.

### DANS LE SAC « NOUVEAU À GRAZ » VOUS TROUVEREZ

- la brochure « Nouveau à Graz » avec les principales informations à connaître sur la vie à Graz,
- des dépliants sur des thèmes comme « Le tri des déchets »,
- un bon pour une visite guidée de Graz,
- un plan de la ville,
- un stylo bille,
- une clé USB sur laquelle est enregistrée la brochure « Nouveau à Graz ». Ainsi, vous pourrez également la télécharger sur votre ordinateur.

Dans la brochure « Nouveau à Graz » nous avons classé les informations utiles en 14 chapitres, de « Travail » à « Logement ». Dans chaque chapitre, vous trouverez dans des encadrés les coordonnées des autorités, bureaux, associations etc. Ces données seront aussi en partie mentionnées dans les textes – plutôt deux fois qu'une ! Quelques informations pourraient

être traitées dans deux ou plusieurs chapitres, mais ne sont détaillées que dans un seul chapitre – nous vous en avertissons par la mention « Remarque ». La rubrique « Information » liste d'autres adresses internet utiles. Et en annexe, nous avons résumé pour vous de façon claire toutes les adresses et coordonnées avec un plan de la ville.

Nous espérons que le pack « Nouveau à Graz » vous sera utile et nous vous souhaitons de vivre heureux dans notre ville superbe ! La brochure ne se veut pas exhaustive – veuillez adresser vos souhaits, réclamations, propositions d'amélioration et, plus particulièrement, vos compliments au Bureau de l'intégration de la municipalité de Graz (Integrationsreferat der Stadt Graz).

Nous nous sommes efforcés de vous fournir des informations actuelles. Eu égard aux fréquents changements des lois, tarifs, coordonnées, heures d'ouverture etc., nous vous recommandons de vérifier au préalable sur internet ou de vous renseigner par téléphone.

☎ + 43 316 872-7481

@ integrationsreferat@stadt.graz.at

Votre équipe du Bureau de l'intégration



Foto: iStockphoto © PeopleImages

## APPLI CAPITO

### INFORMATIONS FACILES À COMPRENDRE POUR LES NOUVEAUX RÉSIDENTS À GRAZ

Nous souhaitons donner aux personnes qui viennent d'emménager à Graz les moyens de s'y sentir rapidement à l'aise et de pouvoir s'orienter facilement. Des informations brèves et claires sur votre nouvelle ville d'accueil seront pour vous une aide précieuse.

Justement si vous ne maîtrisez pas encore bien la langue allemande, vous apprécierez des informations concrètes dans un allemand facile à comprendre. De manière générale, la municipalité de Graz tient à fournir des informations aussi accessibles que possible à tous les habitants de Graz. Car la satisfaction des citoyennes et citoyens compte beaucoup pour nous.

### INFORMATIONS PAR SMARTPHONE

Nous souhaitons donner aux personnes qui viennent d'emménager à Graz les moyens de s'y sentir rapidement à l'aise et de pouvoir s'orienter facilement.

Des informations brèves et claires sur votre nouvelle ville d'accueil seront pour vous une aide précieuse.

Justement si vous ne maîtrisez pas encore bien la langue allemande, vous apprécierez des informations concrètes dans un allemand facile à comprendre. De manière générale, la municipalité de Graz tient à fournir des informations aussi accessibles que possible à tous les habitants de Graz. Car la satisfaction des citoyennes et citoyens compte beaucoup pour nous.

### COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLI CAPITO SUR MON SMARTPHONE ?

L'appli capito est disponible gratuitement dans l'App Store et dans le Google Play Store.

1. Ouvrez l'App Store ou le Google Play Store.
2. Entrez « capito » dans le champ de recherche.
3. Sélectionnez « capito – lecture facile ».
4. Tapez sur « Installer ».
5. Lorsque le téléchargement de l'appli est terminé, l'icône de l'appli capito s'affiche sur votre smartphone.
6. Pour ouvrir l'appli, tapez sur l'icône. L'appli capito vous montrera alors comment continuer.

### INFORMATIONS SUR ORDINATEUR

Les informations faciles à comprendre ne se limitent pas au smartphone. Elles sont également disponibles sur un ordinateur.

#### **i** Information

##### **capito Graz**

Heinrichstraße 145  
8010 Graz

@ office@capito.eu  
capito.eu

Vous trouverez des informations faciles à comprendre sur :  
@ graz.at/neuingraz



Photo : Joel Kernasenko

## NOUVEAU À GRAZ

Graz est la capitale du Land de Styrie et la deuxième ville d'Autriche. La ville compte 328 276 habitants (au 01.01.2019) de 160 nationalités. Nos ancêtres se sont installés pour la première fois il y a 5 000 ans environ entre la rivière Mur et le Schloßberg, un rocher escarpé situé au cœur de la ville.

C'est en 1128 que Graz est mentionnée pour la première fois. Les couleurs de la ville sont le blanc et le vert. Les armoiries sont vertes et représentent une panthère argentée marchant sur les pattes arrières. Graz est gouvernée par le maire, le conseil municipal et le sénat communal. Les élections du conseil municipal ont lieu tous les 5 ans. Les conseillers municipaux élisent les conseillers communaux, le maire et son suppléant. L'hôtel de ville, située sur la

place principale, est le siège du gouvernement de la ville.

La ville est administrée par le Magistrat Graz (administration de la municipalité de Graz) avec un effectif de 3 000 employés environ. La « Holding Graz » avec ses 4 000 employés est responsable de l'alimentation des habitants en électricité et eau, des transports publics, du ramassage des ordures ménagères, de l'entretien des canalisations, etc. Graz est un centre culturel, scientifique et technique, une ville qui favorise la mobilité douce et la politique des « chemins courts ».

La vieille ville et le château d'Eszenberg sont classés au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO. En 2003, Graz était la « Capitale

européenne de la culture », et en 2011, Graz a reçu le titre de « City of Design ». Elle est en outre depuis 2001 la première ville des droits de l'homme en Europe. Graz est une « ville du commerce équitable », une « ville écologique » et la première capitale des plaisirs gastronomiques d'Autriche. La ville compte 4 universités, 2 hautes écoles spécialisées et 2 hautes écoles pédagogiques. Plus de 55 000 personnes font leurs études à Graz.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Population totale :

328 276, dont  
246 121 de nationalité autrichienne,  
45 074 de pays de l'UE,  
37 081 de pays hors UE (au 01/01/2019)

#### Superficie de la ville de Graz :

127,58 km<sup>2</sup> (dont 40 % d'espaces verts)

#### Altitude :

353 m au-dessus du niveau de la mer

#### Situation géographique :

47,05° de latitude nord  
15,22° de longitude est

#### Arrondissements : 17

Longueur de la rivière Mur  
sur le territoire de la ville : 15,87 km

#### Longueur du réseau routier :

environ 1 200 km

#### Longueur du réseau de pistes cyclables :

environ 120 km

Longueur du réseau du tramway : 60,15 km (en 2016)

Entreprises : environ 10 000

Salariés : environ 172 000 (en 2013)



Photo : Graz Tourismus © Harry Schiffer

## NOUVEAU À GRAZ

Voici un aperçu des démarches à accomplir dès votre installation à Graz. Quel service délivre les passeports, cartes d'identité, certificats de nationalité, etc. ?

Les collaborateurs des sept centres de service de la municipalité de Graz seront vos premiers interlocuteurs.

### DÉCLARATION DE VOTRE DOMICILE

Lorsque vous vous installez à Graz, vous disposez de trois jours pour vous enregistrer. Si vous pensez rester à Graz, vous devez déclarer votre adresse comme résidence principale. L'obligation légale de déclaration de changement de domicile s'applique aussi pour tous les membres de votre famille qui aménagent

avec vous à Graz. Vous devez résilier votre précédent domicile (dans un délai de trois jours avant ou après le déménagement). Vous pouvez résilier votre précédent domicile en même temps que la déclaration de votre nouveau lieu de résidence. Si vous aviez déjà une résidence secondaire à Graz et voulez en faire votre résidence principale, vous disposez d'un mois pour accomplir cette démarche obligatoire. La déclaration de changement d'adresse est gratuite. Si vous ne respectez pas cette obligation légale de déclaration, vous commettez une infraction administrative. Vous pouvez faire toutes les déclarations de changement d'adresse aux centres de service de la municipalité de Graz.

### LES CENTRES DE SERVICE S'OCCUPENT

#### ENTRE AUTRES DE :

- Tous les changements d'adresse,
- Déclarations d'objets trouvés/ perdus,
- Dossiers des demandes pour la garde d'enfants,
- Autorisations exceptionnelles de stationnement dans les « zones bleues » et et les « zones vertes »,
- Enregistrement de chiens,
- « Lebensbestätigung » Établissement d'attestations diverses,
- Activation de la signature par smartphone

### ATTESTATION DE DÉCLARATION DE RÉSIDENCE

Les ressortissants de l'EEE (c'est-à-dire tous les pays de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège) ainsi que les Suisses peuvent rester en Autriche sans visa pendant trois mois. Si leur séjour devait se prolonger, ils doivent demander une « Attestation de déclaration de résidence » dans les quatre mois qui suivent leur arrivée en Autriche. Les personnes qui restent plus de cinq ans en Autriche, peuvent faire la demande d'une « Attestation de résidence permanente ». Le service responsable est le Département 3 du gouvernement du Land de Styrie.

### REMARQUE

Plus d'informations sur [graz.at/servicestellen](https://www.graz.at/servicestellen)

## i Information

### Steiermärkische Landesregierung, Abteilung 3 – Verfassung und Inneres

Paulustorgasse 4, 8010 Graz

☎ +43 316 877-2084

@ abteilung3@stmk.gv.at  
verwaltung.steiermark.at

### Centres de service de la ville de Graz

#### Centre de service

##### Andritzer Reichsstraße 38

Lundi à vendredi 7 à 13 h et  
mercredi 13 à 18 h

#### Centre de service Bahnhofgürtel 85, 1er étage

Lundi - vendredi 7 à 13 h et mardi 13 à 18 h

#### Centre de service Conrad-von- Hötzendorf-Straße 104 (gare de l'est)

Lundi - vendredi 7 à 13 h et jeudi 13 à 18 h

#### Centre de service Kärntner Straße 411

Lundi - vendredi 7 à 13 h et jeudi 13 à 18 h

#### Centre de service Schmiedgasse 26

Entrée principale du bâtiment auprès du  
concierge, RDC

Lundi - vendredi 7 à 13 h et lundi 13 à 18 h

#### Centre de service

##### St. Peter-Hauptstraße 85

Lundi - vendredi 7 à 13 h et mardi 13 à 18 h

#### Centre de service

##### Stiftingtalstraße 3, 1er étage

Lundi - vendredi 7 à 13 h et  
mercredi 13 à 18 h

#### Antenne Mariatroster Straße 37

Mercredi 7 à 13 h

#### LES COORDONNÉES

☎ +43 316 872-6666

☎ +43 316 872-6689

@ servicestelle@stadt.graz.at  
graz.at/servicestellen



# NOUVEAU À GRAZ

## DÉLIVRANCE D'UN PASSEPORT

Vous pouvez demander votre passeport au centre de service de la municipalité de Graz), Amtshaus, Schmiedgasse 26, 8011 Graz, Tél. : +43 316 872-5252. Coût : 75,90 Euros. Validité : 10 ans. Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur le site [graz.at/reisepass](http://graz.at/reisepass) afin d'éviter les files d'attente.

En principe, vous pouvez aussi demander votre passeport auprès de chaque bureau de délivrance des passeports autrichienne. Les passeports dits hautement sécurisés sont imprimés à Vienne par l'imprimerie d'État autrichien et sont envoyés sous cinq jours ouvrables. L'envoi se fait par lettre recommandée avec accusé de réception de couleur blanche (« Rückscheinbrief weiß »). Vous pouvez aussi désigner une autre personne, par exemple sur votre lieu de travail, pour réceptionner la lettre à votre place. Si la lettre ne peut pas être remise, vous recevrez un avis que la lettre sera conservée pour vous au bureau de poste.

Pour savoir quels documents sont nécessaires pour faire une demande de passeport, vous pouvez vous adresser au centre de service au +43 316 872-5252. Si vous avez besoin d'un certificat de nationalité pour la demande de passeport, vous pouvez le demander en même temps au Referat für Personenstands- und Staatsbürgerschaftswesen (bureau des affaires de l'état civil et de nationalité).

Si vous avez rapidement besoin d'un nouveau passeport, il y a deux possibilités :

- **Expresspass (passeport express) :** délivrance sous trois jours ouvrables ; coût 100 Euros
- **Ein-Tages-Pass (passeport en un jour) :** délivrance le jour ouvrable suivant ; coût 220 Euros.
- **Les deux passeports** sont valables dix ans.
- **Notpass (passeport d'urgence) :** délivré à l'aéroport de Graz, validité : 6 mois. Attention : certains pays refusent la validité de ce passeport !

Les enfants qui ont la nationalité autrichienne doivent avoir leur propre passeport.

### Coûts pour les passeports pour enfants qui ont la nationalité autrichienne :

- Première demande de passeport pour enfants jusqu'au 2ème anniversaire : gratuit
- Jusqu'au 12ème anniversaire : 30 Euros (passeport express 45 Euros, passeport en un jour 165 Euros)
- Après le 12ème anniversaire : 100 Euros (passeport express 100 Euros, passeport en un jour 220 Euros).

### DEMANDE D'UNE CARTE D'IDENTITÉ

La carte d'identité au format d'une carte bancaire aide à prouver son identité ; ainsi, il n'est pas nécessaire d'avoir toujours son passeport sur soi. En outre, la carte d'identité est acceptée comme document de voyage dans 32 États européens. Vous obtiendrez également votre

carte d'identité au centre de services de la ville de Graz. Elle coûte : 61,50 Euros et sa délivrance peut prendre jusqu'à deux semaines. Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur le site [graz.at/reisepass](http://graz.at/reisepass) afin d'éviter les files d'attente.

### DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE NATIONALITÉ

Le BürgerInnenamt, Pass- und Urkundenservice (bureau des citoyens, service de passeport et de documents) délivre le certificat de nationalité pour les citoyens autrichiens. La personne qui veut se faire délivrer un certificat de nationalité à Graz doit également être domiciliée à Graz.

Que vous demandiez un certificat de nationalité pour vous même ou pour votre enfant et que vous ayez la nationalité par ascendance ou par acquisition, vous devez fournir des documents différents.

Renseignez-vous donc d'abord en téléphonant au : +43 316 872-5185, -5187, -5188. Ces numéros vous permettent aussi de prendre rendez-vous.

Coût : 48,50 Euros. À cela s'ajoute, le cas échéant, le coût d'autres documents nécessaires et leurs traductions. Pour un enfant, le certificat est gratuit de la naissance jusqu'à l'âge de deux ans et si l'enfant est de nationalité autrichienne (à l'exception du certificat de nationalité demandé après l'acquisition de

la nationalité qui est payant). Si vous avez besoin du certificat de nationalité pour une demande de passeport, vous pouvez faire les deux démarches dans ce même service.

### DÉLIVRANCE D'UN ACTE DE NAISSANCE

Pour chaque enfant né à Graz, il est possible de demander des actes de naissance supplémentaires dont chaque exemplaire coûte 9,30 Euros. (Tarifs en vigueur le 01.01.2017)

## i Information

### BürgerInnenamt

Pass- und Urkundenservice

Amtshaus,  
Schmiedgasse 26, RDC  
8011 Graz

☎ +43 316 872-5252  
@ [pass-urkundenservice@stadt.graz.at](mailto:pass-urkundenservice@stadt.graz.at)

### SCOLARITÉ OBLIGATOIRE GÉNÉRALE

Tous les enfants qui vivent en Autriche pendant au moins un semestre sont soumis à la scolarité obligatoire. Elle commence dans l'année, où l'enfant aura 6 ans révolus avant le 1er septembre et dure neuf ans. La scolarité obligatoire est remplie par la fréquentation d'une des écoles suivantes :

# NOUVEAU À GRAZ

## Pendant les quatre premières années scolaires :

- Volksschule (école primaire)
- De la cinquième à la huitième année scolaire : Neue Mittelschule (établissement secondaire/collège), allgemeinbildende höhere Schule (lycée)
- Durant la neuvième année scolaire : Polytechnische Schule (école polytechnique), fréquentation ou poursuite de la scolarité dans une école secondaire (établissement d'enseignement sans/avec enseignement professionnel).

Presque toutes les écoles proposent une garderie de jour (payante).

## ASSURANCE MALADIE

Dès que vous avez un emploi et que votre salaire mensuel est supérieur à 425,70 Euros (tarif en vigueur au 01.01.2017) votre employeur est obligé de vous inscrire aux assurances sociales. Vous bénéficiez ainsi d'une assurance maladie, accident et retraite et vous avez accès à tous les services médicaux. Votre conjoint et vos enfants sont assurés avec vous. Vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre « Santé ».

### REMARQUE

Vous trouverez plus de détails dans les chapitres « Éducation » et « Enfants & adolescents ».

## **i** Information

### BürgerInnenamt

Amtshaus, Schmiedgasse 26/3,  
8011 Graz

☎ +43 316 872 5201  
@ graz.at/buergerInnenamt

### Abteilung für Bildung und Integration

Keesgasse 6, 8011 Graz

☎ +43 316 872 7474  
@ abiservice@stadt.graz.at

## LOGEMENT/TRAVAIL/SANTÉ/ SITUATIONS DE VIE & AFFAIRES SOCIALES

### REMARQUE

Vous trouverez de plus amples informations sur ces thèmes dans les chapitres du même nom

## COURS D'ALLEMAND

### REMARQUE

Vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre « Intégration & migration ».

## VOITURE/PERMIS DE CONDUIRE

En Autriche, il est obligatoire d'avoir une assurance pour tout véhicule à moteur (voiture, camion, moto, mobylette). Vous devez donc souscrire une assurance responsabilité civile auprès d'une compagnie d'assurance. Votre véhicule peut alors être autorisé à circuler



Photo : Graz Tourismus © Harry Schiffer

(immatriculation officielle). Après le règlement des taxes applicables, vous recevrez la plaque d'immatriculation et la vignette du contrôle technique (« Pickerl »). Votre assureur pourra se charger de l'immatriculation ou du changement d'immatriculation de votre véhicule et vous remet ensuite le numéro d'immatriculation. Mais vous pouvez aussi procéder vous-même à l'immatriculation de votre voiture/moto auprès de l'assurance ou d'un autre service d'immatriculation. Vous obtiendrez les informations sur les documents à fournir sur place. Pour emprunter les autoroutes en Autriche il faut avoir une vignette d'autoroute (Autobahnvignette), qui doit être collée de

manière bien visible à l'intérieur du pare-brise de votre voiture.

Elle est en vente auprès des clubs automobiles, des bureaux de poste, des stations-service et des bureaux de tabac. Validité : 10 jours, 2 mois ou 1 an. En Autriche, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les occupants d'une voiture ! Les enfants de moins de 14 ans qui mesurent moins de 1,50 mètres doivent avoir un siège d'enfant approprié.

### REMARQUE

Vous trouverez des informations sur le permis de conduire dans le chapitre « Circulation ». Plus d'informations sur les thèmes susmentionnés : [help.gv.at](http://help.gv.at)

### OBLIGATION DE DÉCLARER UN CHANGEMENT DE DOMICILE

Si vous vous installez en Autriche ou si vous déménagez à l'intérieur du pays, vous êtes tenu d'effectuer une déclaration de domicile auprès des autorités sous les trois jours. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le chapitre « Nouveau à Graz ».

### TROUVER UN LOGEMENT

Vous trouverez un logement par l'intermédiaire de

- Coopératives de logement
- Agents immobiliers
- Bailleurs/vendeurs privés

Le plus simple est de lire les petites annonces immobilières dans les quotidiens et les hebdomadaires. Il existe aussi des magazines spécialisés dans les annonces immobilières. Vous trouverez également sur internet d'innombrables offres de logements.

#### Attention :

Les agences immobilières vous factureront une commission (en général deux mois de loyer ou un certain pourcentage du prix de vente). Faites vérifier le contrat de location ou de vente par un juriste (avocat, association de locataires, chambre du travail, service d'information logement de la municipalité de Graz). Renseignez-vous sur les frais inclus dans le loyer – les charges dites d'exploitation comme le chauffage, le ramassage des ordures ménagères, le nettoya-

ge des parties communes peuvent augmenter considérablement le coût total du logement.

Un contrat de location doit avoir une durée de trois ans au minimum. Mais le locataire peut résilier son bail au bout d'un an de location (attention : le délai de préavis est de trois mois). Le contrat de location peut être résilié à n'importe quel moment d'un commun accord.

### LOGEMENT SOCIAL

Si l'on remplit certaines conditions, on peut faire une demande d'attribution d'un des 11 000 logements sociaux (Gemeindewohnungen) auprès de l'office du logement de la municipalité de Graz. Vous trouverez les conditions sur [graz.at](http://graz.at).

La demande d'obtention d'une habitation à loyer modéré peut se faire par écrit, en remplissant un formulaire de demande, ou par internet. Il faut y joindre un certain nombre de documents. En raison du manque de logements disponibles, il n'est pas possible d'obtenir immédiatement un logement social à l'exception de ce qu'on appelle les « logements sociaux sans attente » que vous trouverez sur le site [graz.at/wohnen](http://graz.at/wohnen). L'attente minimale est actuellement entre neuf et douze mois pour des foyers d'une, de deux ou de trois personnes, et entre 18 et 24 mois pour les foyers de quatre personnes et plus.

### ALLOCATION LOGEMENT POUR LOGEMENTS SOCIAUX

Les locataires d'une habitation à loyer modéré ou d'un logement coopératif géré par la ville

de Graz peuvent demander une allocation logement si le loyer représente plus d'un tiers des revenus nets du ménage. Informations : [graz.at/wohnen](http://graz.at/wohnen).

### SERVICE D'INFORMATION LOGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAZ (WOIST)

Le WOIST est un point de contact impartial pour toute question de logement.

Il propose gratuitement des conseils pour tout ce qui tourne autour du logement, comme le droit locatif, la propriété, les subventions,

l'aide financière, la recherche d'un logement, l'énergie, etc. N'oubliez pas d'apporter tous les documents importants.

#### REMARQUE

Vous trouverez plus de détails dans le chapitre « Intégration & migration ».

#### i Information

##### Gemeindewohnungen/ Wohnungsmanagement

Schillerplatz 4, 3e étage, 8011 Graz

☎ +43 316 872-5413 logements sociaux  
+43 316 872-5444  
logements sociaux sans barrières  
☎ +43 316 872-5409  
@ [wohnungsmanagement@stadt.graz.at](mailto:wohnungsmanagement@stadt.graz.at)

##### Gebäudemanagement/ Hausverwaltung

Schillerplatz 4, 1er étage, 8011 Graz

☎ +43 316 872-5432  
☎ +43 316 872-5489  
@ [gebaedemanagement@stadt.graz.at](mailto:gebaedemanagement@stadt.graz.at)

##### Schlichtungsstelle (médiateur)

Bureau central de dépôt : du lundi au vendredi de 7 à 15 h/RDC  
Point INFO, médiateur/4e étage : le mardi et le vendredi de 8 à 12 h

☎ +43 316 872-5424  
☎ +43 316 872-5409  
@ [schlichtungsstelle@stadt.graz.at](mailto:schlichtungsstelle@stadt.graz.at)

##### Mietzinszahlungreferat

Bureau central de dépôt : du lundi au vendredi de 7 à 15h/ RDC Point INFO Allocation logement/4e étage : le mardi et le vendredi de 8 à 12 h

☎ +43 316 872-5423  
☎ +43 316 872-5409  
@ [mietzinszahlung@stadt.graz.at](mailto:mietzinszahlung@stadt.graz.at)

#### i Information

##### WOIST – Wohnungsinformations- stelle der Stadt Graz

Schillerplatz 4, RDC, 8011 Graz

☎ +43 316 872-5450  
☎ +43 316 872-5459  
@ [wohnungsinformationsstelle@stadt.graz.at](mailto:wohnungsinformationsstelle@stadt.graz.at)

##### POINT INFO

Schillerplatz 4, RDC, 8011 Graz

Bureau central de dépôt de demandes et de documents :  
du lundi au vendredi de 7 à 15 h

Remise des clés : du lundi au vendredi de 7 à 13 h/RDC Point INFO

Distribution de ticket pour pouvoir prendre rendez-vous avec le gestionnaire de logements : le mardi et le vendredi de 7 à 9 h, sous-sol (max. 60 tickets/jour)

☎ +43 316 872-5402 ou -5403  
☎ +43 316 872-5409  
@ [wohnungswesen@stadt.graz.at](mailto:wohnungswesen@stadt.graz.at)

**i** Information

**Mietervereinigung Steiermark**  
Feuerbachgasse 1, 8020 Graz

HEURES D'OUVERTURE :  
du lundi au jeudi de 9 à 12 h et de  
13 à 16 h, le vendredi de 9 à 12 h

☎ +43 50 195 43 00  
@ steiermark@mietervereinigung.at  
mietervereinigung.at

Réservé aux membres !  
Consultation sur rendez-vous.

**Arbeiterkammer Steiermark**  
Hans-Resel-Gasse 8-14, 8020 Graz

Consultation téléphonique :  
du lundi au vendredi de 8 à 13 h

☎ +43 5 77 99 0  
@ akstmk.at

**Mieterschutzverband Österreich**  
Sparbersbachgasse 61/P, 8010 Graz

HEURES D'OUVERTURE :  
le lundi de 14h30 à 17 h, le mercredi de  
14h30 à 19 h, le vendredi de 9 à 11h30.  
Uniquement sur rendez-vous.

☎ +43 316 38 48 30  
@ office@mieterschutz-steiermark.at  
mieterschutz-steiermark.at

**Kundenservice-Center Energie Graz**  
Andreas-Hofer-Platz 15, 8010 Graz

HEURES D'OUVERTURE : le lundi, le mardi,  
le mercredi et le vendredi de 7h30 à 15 h, le  
jeudi de 7h30 à 18 h

☎ +43 316 8057-1857  
@ energie-graz.at

**CONTRATS D'ABONNEMENT  
ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE, EAU**

Vous pouvez souscrire ou résilier votre contrat de fourniture d'électricité, de gaz, et de chauffage urbain auprès du bureau Energie Graz au Kundenservice-Center (service clientèle) Andreas-Hofer-Platz 15. Abonnement eau : auprès de la Holding Graz Wasserwirtschaft.

**REDEVANCE RADIO-TÉLÉVISION**

En Autriche, les résidents doivent s'acquitter d'une taxe pour la radio et la télévision. Faites enregistrer vos appareils auprès du Gebühren Info Service de l'ORF (service d'information sur les redevances audiovisuelles). Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site internet gis.at. Il est possible d'être exonéré de la redevance audiovisuelle sous certaines conditions. Si vous souhaitez faire installer une

**i** Information

**Holding Graz Wasserwirtschaft**  
Wasserwerkergasse 11, 8045 Graz  
☎ +43 316 887-7272  
@ wasser@holding-graz.at  
holding-graz.at/wasserwirtschaft

**GIS - Gebühren Info Service des ORF**

☎ +43 810 00 10 80 (service en ligne)  
du lundi au vendredi de 8 à 21 h,  
le samedi de 9 à 17 h  
@ gis.at

Les formulaires d'inscription sont également disponibles auprès des centres de service de la municipalité de Graz.



Photo : iStockphoto © ah\_fotobox

antenne satellite sur un immeuble locatif, vous devez demander au préalable l'autorisation au syndic de l'immeuble.

**UNE COHABITATION RÉUSSIE**

S'installer dans une nouvelle ville entraîne bien entendu de nombreux changements dans la vie de tous les jours. En tant que nouveau locataire ou propriétaire, vous devez aussi vous adapter à ce qui se pratique dans l'immeuble. Veuillez noter qu'un règlement intérieur existe dans la plupart des immeubles (généralement affiché dans la cage d'escalier). Vous devez respecter ce règlement. Présentez-vous aux voisins lors de votre emménagement – même si vous ne parlez pas encore bien l'allemand, ils apprécieront ce geste. Il est interdit d'effectuer des travaux bruyants dans le logement, le jardin ou la cour (martèlement, sciage, tonte du gazon, musique forte) du lundi au vendredi de 19h00

à 7h00, le samedi de 12h00 à 15h00 et le dimanche et les jours fériés toute la journée. Généralement le repos nocturne s'applique entre 22 et 7 h. Si vous organisez une fête, dans votre logement ou dans la cour, ayez la gentillesse d'en informer préalablement vos voisins. Évitez de faire un barbecue sur le balcon (fort dégagement de fumée). Faites en sorte de ne pas encombrer la cage d'escalier de vélos, poussettes, etc. Utilisez les poubelles et faites le tri de vos déchets (voir informations plus bas).

**i** Information

« **Nachbarschaftsservice Graz** »  
**Friedensbüro**  
Keesgasse 6, RDC, 8010 Graz

☎ +43 316 872-2180

## RÈGLEMENT DE CONFLITS DANS DES LOTISSEMENTS

Pour régler rapidement et à l'amiable des conflits dans les lotissements, vous pouvez vous adresser au « Friedensbüro » (bureau de médiation) du service de voisinage. Ce service propose de clarifier les faits du conflit de voisinage, de fournir des informations légales, de faire office de médiateur entre les parties et éventuellement la transmission aux services compétents. Quatre médiateurs sont à votre disposition pour vous conseiller et vous assister. La hotline de gestion de conflit est joignable au numéro de tél. : +43 316 872-2180 du lundi au jeudi de 8 à 15 h et le vendredi de 8 à 12 h.

## ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Les économies d'énergie et de chauffage vous permettent de ménager votre budget ! L'alimentation en chauffage urbain (en partie en fonction de votre revenu) et l'installation d'équipements solaires sont subventionnées par la municipalité de Graz. Vous trouverez toutes les informations sur [oekostadt.graz.at](http://oekostadt.graz.at). Informations sur le thème « Fernwärme » (chauffage urbain), particulièrement sur les possibilités de raccordement : Energie Graz sur [energie-graz.at](http://energie-graz.at).

## ORDURES MÉNAGÈRES : ÉVITER, TRIER, ÉLIMINER DANS LES RÈGLES !

En Autriche, l'industrie des déchets est réglementée par la loi. La réduction du volume des déchets est une priorité. Le traitement correct

des déchets est une contribution essentielle à la protection de l'environnement et à l'économie des ressources. Dans la ville de Graz, vous trouverez différents conteneurs pour le tri des ordures ménagères :

- **Déchets non recyclables** (poubelle noire ; vaisselle, verre à vitre, balayures, litière pour chats, os, papiers sales, couches, jouets, sacs pour aspirateur, etc.)
- **Déchets biodégradables** (poubelle marron ; épilures de fruits et légumes, denrées alimentaires sèches, restes de nourriture solides, fleurs, plantes, tonte, feuillage, branches, marc de café/thé en filtre en papier, coquille d'œuf, etc.)
- **Papiers** (poubelle rouge ; papiers, cartons, journaux, catalogues, livres, classeurs, etc.)
- **Emballages en verre** (poubelle verte ; conteneurs différents pour le verre blanc et le verre de couleur)
- **Emballages en plastique** (poubelle jaune ; tous les emballages en matière plastique et matériau composite, textile, céramique, polystyrène, bois, vaisselle jetable) et

### i Information

Économiser l'énergie : **Städtisches Umweltamt „Energieberatung“**  
 ☎ +43 316 872-4302  
 @ [umweltamt@stadt-graz.at](mailto:umweltamt@stadt-graz.at)  
[umwelt.graz.at](http://umwelt.graz.at)



Photo : iStockphoto © ah\_fotobox

- **Emballages en métal** (poubelle bleue ; canettes, boîtes de conserve, conserves d'alimentation animale, boîtes de peinture, papier aluminium, etc.)

Les déchets encombrants comme par exemple des matelas, meubles, vélos, déchets de jardin, gravats, vieux appareils électriques et déchets problématiques (par exemple, peintures, huile usagée, batteries, etc.) doivent être apportés séparément au Recyclingcenter der Holding Graz (centre de recyclage de la municipalité de Graz). Coût d'entrée : 4 Euros, encombrants jusqu'à 200 kg gratuit.

Les déchets problématiques peuvent également être apportés au Giftmüllexpress der Holding Graz Abfallwirtschaft (Département de déchets toxiques du service déchets de la holding de Graz) (service collecteur mobile des déchets problématiques ; vous pouvez vous informer sur les dates et les lieux de collecte au tél. +43 316 872-4388) et aussi auprès des pompiers (Zentralfeuerwache, caserne centrale des pompiers Lendplatz - Feuerwache, caserne des pompiers Dietrichsteinplatz, du lundi au vendredi de 8 à 17 h, le samedi de 8 à 14 h). Vous obtiendrez toutes les informations concernant la réduction du volume, le tri et l'élimination des déchets au service de conseil des déchets et de l'environnement sur [umwelt.graz.at](http://umwelt.graz.at).

[graz.at](http://graz.at). Vous y trouverez également les fiches de tri des déchets en 19 langues.

### i Information

#### Holding Graz Abfallwirtschaft Recyclingcenter

Demander/commander/changer une poubelle marron ou noire ; taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Sturzgasse 16, 8020 Graz

☎ +43 316 887-7272

☎ +43 316 887-7117

@ [holding-graz.at](http://holding-graz.at)

HEURES D'OUVERTURE :  
du lundi au vendredi de 7 à 17 h, le samedi,  
dimanche et jours fériés de 8 à 18 h

#### Abfall- und Umweltberatung der Stadt Graz

Schmiedgasse 26, 8011 Graz

☎ +43 316 872-4388

@ [umwelt.graz.at](http://umwelt.graz.at)

## CHECK-LIST EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT

Sur les deux pages suivantes, vous trouverez une longue liste des démarches administratives et de tout ce que vous devez faire en cas de déménagement.

# CHECK-LIST

## À NE PAS OUBLIER EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT

### AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Résiliation dans les délais de l'ancien bail
- Éventuellement négocier une indemnité de transfert au locataire suivant et faire confirmer à l'écrit la reprise des meubles
- Relever les compteurs – gaz, électricité, eau, chauffage (dans le logement que vous quittez mais également dans votre nouvelle habitation !)
- Résiliation/déclaration de changement du chauffage urbain/gaz et électricité dans l'ancien appartement
- Résiliation/déclaration de changement pour les appareils radio et télévision/réseau câblé
- Résiliation/déclaration de changement pour le téléphone/internet
- Enregistrement en temps voulu des enfants dans une structure d'accueil de jeunes enfants/école/garderie
- Demande de réexpédition du courrier
- Signaler un congé exceptionnel à son employeur
- Prendre date pour la restitution du logement/reprise du logement (état des lieux de sortie et d'entrée)
- Résilier l'autorisation de stationnement si nécessaire
- Si nécessaire : planifier et coordonner la rénovation dans l'ancien logement et/ou dans le nouveau
- Si nécessaire : mandater une entreprise de déménagement
- Si nécessaire : organiser des aides, des cartons de déménagement et des camionnettes et fixer la date du déménagement
- Informer l'assurance logement en temps voulu du déménagement imminent (généralement la couverture d'assurance est valable aussi pour le déménagement)
- Si nécessaire : organiser une zone d'interdiction de stationnement ponctuelle pour charger et décharger le véhicule de déménagement
- Conserver les quittances de déménagement (factures etc.) pour les déductions d'impôts
- Noter l'état du nouvel appartement avant l'emménagement (avec état des lieux et photos)
- Se renseigner éventuellement sur les moyens et sites d'élimination des déchets encombrants dans votre commune
- Demander le solde définitif du bail de l'ancien logement
- Résilier les prélèvements automatiques pour le loyer, les charges d'exploitation et l'énergie de l'ancien logement

### APRÈS LE DÉMÉNAGEMENT

- Rendre les clés de l'ancien logement
- Déclaration de changement de résidence principale
- Plaque nominative à l'entrée du logement
- Résiliation/déclaration du domicile de votre chien
- Demander éventuellement une autorisation de stationnement
- Demander/commander/changer une poubelle marron et noire
- Déclaration de changement d'adresse et immatriculation de la voiture au nouveau domicile

### NOTIFICATION DU CHANGEMENT D'ADRESSE

- Employeur ou Agence pour l'emploi
- Caisse maladie/organisme de retraite
- Certificat d'enregistrement pour le véhicule
- Assurance du véhicule
- Établissements financiers/assurances – communiquez les données de votre nouveau logement en temps voulu (au plus tard lors de la déclaration du changement d'adresse) à votre assurance habitation !
- Structure d'accueil de jeunes enfants/école/garderie/université
- Centre des impôts
- Cadastre

- Bureau du service civil
- Détention d'armes (p.ex. permis de port d'armes)
- Communauté religieuse (p.ex. service des contributions ecclésiastiques)
- Autorité militaire (seulement en cas de déménagement à l'étranger)
- Permis de chasse/pêche
- Procurations
- Abonnements courants (p.ex. journaux, magazines, théâtre)
- Médecins
- Bibliothèques
- GIS – service d'information sur la redévance audiovisuelle de l'ORF
- Associations, clubs (p.ex. cartes de fidélité, club automobile, association de sport, club du livre)
- Bureau d'aide sociale
- Service d'allocation d'étude

### REMARQUE

Cette check-liste est un guide pour votre déménagement et n'a aucun caractère d'exhaustivité  
Source : help.gv.at.  
Date : 01. 01. 2017



# TRAVAILLER

Le marché autrichien du travail repose sur de nombreuses lois.

## LES RÉGLEMENTATIONS LES PLUS IMPORTANTES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

### ONT UN ACCÈS ILLIMITÉ AU MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les personnes de nationalité autrichienne, leur conjoint et leurs enfants dans la mesure où ils ont le droit de s'installer en Autriche selon la loi relative à l'établissement et au séjour (NAG).
- Les ressortissants des pays suivants : Belgique, Danemark, Allemagne, Finlande, France, Grèce, Grande-Bretagne et Irlande du Nord, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Suède, Espagne, Chypre, Suisse.

### SONT EXCLUS DE LA LOI SUR L'EMPLOI DES ÉTRANGERS

Entre autres, les réfugiés reconnus par la Convention de Genève, les étrangers travaillant dans un service diplomatique ou consulaire et leurs employés ainsi que les enseignants et chercheurs rattachés à des universités ou établissements scientifiques.

### LA CARTE ROUGE-BLANC-ROUGE

Il existe deux variantes de la carte rouge-blanc-rouge :

- La carte rouge-blanc-rouge : autorise la résidence et l'emploi auprès d'un employeur donné
- La carte rouge-blanc-rouge plus : autorise la résidence et donne un accès illimité au marché du travail.

La carte rouge-blanc-rouge est délivrée à

- des travailleurs hautement qualifiés
- des travailleurs spécialisés dans les professions en manque de personnel
- d'autres travailleurs clés ainsi qu'à des étudiants ayant obtenu leur diplôme

La carte rouge-blanc-rouge permet aux personnes hautement qualifiées originaires des pays tiers ainsi qu'aux membres de leur famille de s'installer définitivement et de travailler en Autriche. L'attribution de la carte se fait par un système à points.

Les principaux critères pour l'attribution de la carte rouge-blanc-rouge sont : les qualifications obtenues, l'expérience professionnelle, les connaissances linguistiques, l'âge, une proposition d'emploi adéquate et un salaire adéquat.

### LA « CARTE ROUGE-BLANC-ROUGE PLUS »

La carte rouge-blanc-rouge plus autorise la résidence et donne un accès illimité au marché du travail. Si vous avez effectué un travail pendant 10 mois en l'espace de 12 mois à l'aide de la carte rouge-blanc-rouge, vous pouvez demander la carte rouge-blanc-rouge plus. Les travailleurs spécialisés et personnels clés ayant



Photo : iStockphoto © lovra77

une carte rouge-blanc-rouge peuvent faire venir les membres de leur famille. Ceux-ci obtiennent immédiatement une carte rouge-blanc-rouge plus et l'accès illimité au marché du travail en Autriche.

### « SÉJOUR PERMANENT DANS L'UE »

Si vous êtes installé en Autriche depuis cinq ans, vous pouvez demander le titre de séjour « séjour permanent dans l'UE ». Ce titre autorise l'établissement et l'accès au marché du travail illimité. Pour obtenir ce titre de séjour, des connaissances linguistiques élevées (niveau B1) sont requises.

### CINT – CLUB INTERNATIONAL

En tant que point de service et de compétence bilingue pour les travailleurs spécialisés et personnels clés internationaux ainsi que leurs familles, le CLUB INTERNATIONAL soutient ses entreprises membres et contribue ainsi à l'internationalisation de la Styrie comme centre économique.

### REMARQUE

Vous trouverez de plus amples informations au numéro de téléphone +43 316 601-759, sur [cint.at](http://cint.at) ou sur le site web du Ministère des affaires sociales [sozialministerium.at](http://sozialministerium.at) et de l'intérieur [bmi.gv.at](http://bmi.gv.at).



# TRAVAIL

## AGENCE POUR L'EMPLOI, AMS

L'agence pour l'emploi (AMS) est l'institution publique chargée de l'emploi en Autriche est compétente pour fournir des conseils dans le domaine du travail, pour placer les personnes à la recherche d'un emploi et pour assurer les prestations de l'assurance chômage.

Le centre d'information professionnelle (Berufsinformationszentrum) fournit tous les renseignements sur les possibilités d'emploi et de formation, les opportunités d'emploi, et des conseils utiles en matière d'orientation professionnelle.

Si vous êtes à la recherche d'un travail ou si vous savez que vous serez prochainement sans emploi, adressez-vous le plus vite possible au bureau régional AMS compétent pour votre domicile. Vous trouverez des informations détaillées et importantes sur le site web [ams.at](http://ams.at).

## CANDIDATURES SPONTANÉES

Dans la plupart des journaux, particulièrement dans les éditions de fin de semaine des quotidiens vous trouverez de nombreuses offres d'emploi. Vous pouvez également envoyer un dossier de candidature de votre propre initiative à une entreprise au sein de laquelle vous aimeriez travailler. Sur Internet, vous trouverez également quelques plate-formes d'emploi avec de nombreuses offres d'emploi.

## RECHERCHE D'UN EMPLOI EN EUROPE

EURES aide les demandeurs d'emploi à trouver un poste dans l'Espace Économique Européen. [eures.europa.eu](http://eures.europa.eu)

## REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS DES SALARIÉS

**La Chambre du travail** : En coopération avec la confédération syndicale autrichienne (Österreichischer Gewerkschaftsbund), la

chambre du travail représente les intérêts des salariés et des consommateurs en Autriche.

**Syndicalisme** : La confédération syndicale autrichienne (ÖGB) est l'organisation faitière de nombreux syndicats spécialisés (p.ex. de la fonction publique, du domaine constructif-on-bois, des salariés du secteur privé). Elle représente les intérêts de tous les salariés, mais aussi ceux des personnes en formation, des demandeurs d'emploi et des retraités. C'est ainsi que l'ÖGB participe aux négociations sur les conventions générales collectives du travail ou sur les lois. La cotisation s'élève à un pour-cent du salaire brut. Les dispositions particulières sont valables pour les apprentis, les élèves, les étudiants, les demandeurs d'emploi, etc. Vous trouverez des informations plus détaillées sur [oegb.at](http://oegb.at).

**Le comité d'entreprise** : Dans les entreprises qui emploient au moins 5 salariés qui ont le droit de vote (quelle que soit leur nationalité), il est possible d'élire un comité d'entreprise. Le comité d'entreprise représente les intérêts des salariés vis-à-vis de la direction de l'entreprise. Une « participation au comité d'entreprise » est prélevée du salaire afin de couvrir les coûts et ne doit pas dépasser un demi pour-cent du salaire brut.

**Représentation du personnel** : Dans l'administration publique, la représentation du personnel est l'équivalent du le comité d'entreprise.

## RECONNAISSANCE DE DIPLÔMES

Pour les travailleurs étrangers, la reconnaissance des qualifications professionnelles peut jouer un rôle important quand ils veulent se lancer sur le marché du travail autrichien. Différents points de contact ont été mis en place pour vous aider dans le processus de reconnaissance

et d'évaluation. Ces points de contact offrent aux personnes domiciliées en Autriche des conseils gratuits relatifs à la reconnaissance de diplômes en plusieurs langues.

À Graz, l'association ZEBRA avec son service d'information AST vous informe sur la reconnaissance de qualifications et professions acquises à l'étranger.

Vous trouverez plus d'informations sur : [berufsanerkennung.at](http://berufsanerkennung.at), [aais.at](http://aais.at), [asbb.at](http://asbb.at), [anlaufstelle-erkennung.at](http://anlaufstelle-erkennung.at), [bmwf.gv.at/startseite/studierende/academic\\_mobility/enic\\_naric\\_austria](http://bmwf.gv.at/startseite/studierende/academic_mobility/enic_naric_austria)

## TRAVAIL INDÉPENDANT/DÉCLARATION D'UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE

Si vous souhaitez travailler à votre compte en Autriche, vous pouvez vous faire conseiller tout d'abord par la chambre économique (Wirtschaftskammer), qui représente les intérêts des travailleurs indépendants.

## i Information

**AMS AusländerInnenfachzentrum**  
Niesenberggasse 67-69, 8020 Graz

HEURES D'OUVERTURE :  
du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30,  
le vendredi de 7h30 à 13 h

+43 316 70 80-0  
+43 316 70 80-590  
@ [afz.steiermark@ams.at](mailto:afz.steiermark@ams.at)  
[ams.at](http://ams.at)

**AMS Graz Ouest et environs**  
Niesenberggasse 67-69, 8020 Graz

+43 316 70 80-0  
+43 316 70 80-190

AMS Graz Est  
Neutorgasse 46, 8010 Graz

+43 316 70 80-0  
+43 316 70 80-190

## i Information

**Arbeiterkammer Steiermark –  
Chambre du travail de Styrie**  
Hans-Resel-Gasse 8-14, 8020 Graz

+43 5 77 99-0, [akstmk.at](http://akstmk.at)

**ÖGB Region Graz**  
Karl-Morre-Straße 32, 8020 Graz

+43 316 70 71  
@ [steiermark@oegb.at](mailto:steiermark@oegb.at)  
[oegb.at](http://oegb.at)



En Autriche, avant d'exercer activité indépendante, vous devez avoir obtenu une licence commerciale (Gewerbeberechtigung). L'extrait du registre des commerces apporte la preuve de cette licence commerciale. Vous devez vérifier au préalable si vous avez besoin d'une licence commerciale ou d'une licence d'exploitation (Betriebsanlagenehmigung), vous devrez également choisir la forme juridique de votre entreprise, son financement, etc.

Vous trouverez tous les renseignements sur les conditions à remplir et les documents nécessaires au bureau des procédures d'enregistrement d'activité professionnelle du bureau des citoyens de la municipalité de Graz (Referat Gewerbeverfahren des BürgerInnenamtes der Stadt Graz) ou auprès du conseil pour créateurs d'entreprise de la chambre économique styrienne (gruenderservice.at).

### LES JEUNES ET LE TRAVAIL

En Autriche, les enfants et les jeunes bénéficient d'une protection particulière et le travail des enfants est interdit en Autriche. Les adolescents en revanche peuvent entrer en apprentissage après avoir accompli les neuf ans de la la scolarité obligatoire.

Les jeunes titulaires du droit d'asile qui veulent apprendre un métier n'ont pas non plus besoin d'une autorisation particulière. En Autriche, le droit à l'apprentissage et à l'exercice d'un métier concerne les hommes et les femmes

de la même manière. Beaucoup d'élèves et d'étudiants veulent déjà gagner leur propre argent durant leur formation. Vous trouverez de plus amples détails auprès de l'AMS (contact, voir p. 28).

### RÉINSERTION DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DE TRAVAIL

L'organisation « Entreprises employeurs » (Beschäftigungsbetriebe Steiermark, bbs) met en réseau les organisations d'utilité publique styriennes qui s'occupent de la réinsertion des personnes éloignées du marché du travail et des personnes qui veulent réintégrer le monde actif.

### CONTRAT DE TRAVAIL/ATTESTATION DE FONCTION

Votre employeur doit vous fournir un contrat de travail (Arbeitsvertrag) ou une attestation de fonction (Dienstzettel) comme preuve écrite de votre relation de travail. L'attestation de fonction doit indiquer par exemple le nom et l'adresse de l'employeur ainsi que ceux du salarié, la date du début de la relation de travail, la durée du préavis en cas de résiliation, le salaire, la date de versement du salaire, l'horaire du travail, la durée des congés payés annuels.

Même les travailleurs indépendants ont le droit d'avoir une attestation de fonction. Les contrats d'apprentissage doivent obligatoirement être conclus par écrit. Les contrats de travail peuvent être à durée déterminée ou indéterminée.



Photo : Stadt Graz/Foto Fischer

### i Information

#### Reconnaissance des diplômes : ZEBRA, point de contact AST

Accueil uniquement sur rendez-vous !  
Granatengasse 4, 3e étage, 8020 Graz

☎ +43 316 83 56 30  
@ ast.steiermark@zebra.or.at  
zebra.or.at

#### BürgerInnenamt, Gewerbeverfahren

Schmiedgasse 26, 8011 Graz,  
Amtshaus, 3e étage

☎ +43 316 872-5230  
@ buergerinnenamt@stadt.graz.at

HEURES D'OUVERTURE :  
le lundi, le mercredi, le vendredi de  
7h30 à 13 h, le mardi et le jeudi pas d'ouverture au public

#### Wirtschaftskammer Steiermark

Gründerservice  
Körblergasse 111-113, 8010 Graz

☎ +43 316 601-600  
@ gs@wksmk.at  
gruenderservice.at

### ASSURANCE

Avant le début de la relation de travail, votre employeur doit vous déclarer auprès de la sécurité sociale et payer les cotisations correspondantes. L'employeur est tenu de vous remettre une copie de cette déclaration. Vous bénéficiez ainsi d'une assurance maladie, accident, chômage et retraite et de la « E-Card » qui vous donne accès à des prestations médicales.

Les travailleurs indépendants doivent s'inscrire eux-mêmes à l'assurance des travailleurs non salariés (Sozialversicherungsanstalt für Gewerbliche Wirtschaft). L'assurance obligatoire des travailleurs indépendants comprend également une assurance retraite, maladie et accident ainsi que la prévoyance pour les travailleurs indépendants. Vous trouverez des informations complémentaires au chapitre « Santé ».

### DURÉE DE TRAVAIL, CONGÉS

La durée normale du travail en Autriche pour une activité à temps plein est de 8 heures par



# TRAVAIL

jour, soit 40 heures par semaine. La durée du travail peut changer par rapport à l'activité, comme les emplois non soumis à charges sociales en-dessous d'un certain plafond, à mi-temps, travail saisonnier, etc. Chaque salarié a droit à cinq semaines au minimum de congés payés par an, même ceux qui travaillent à mi-temps ou encore moins.

Il n'existe pas de droit légal à un 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> mois, le salarié y a seulement droit à cela si son contrat de travail le stipule.

## IMPÔTS

Les personnes qui ont leur domicile en Autriche doivent payer des impôts sur leurs revenus. Afin d'éviter une double imposition des revenus de l'étranger, il y a une convention relative à la double imposition avec les pays voisins, de l'Union européenne et de l'Espace Économique Européen. Les salariés et les retraités paient un

impôt sur le salaire/la retraite à la source, donc qui est directement retenu par l'employeur et versé aux services fiscaux. Il est possible de se faire rembourser des impôts payés en trop par une « Arbeitnehmerveranlagung » (demande de remboursement d'impôt). Les travailleurs indépendants paient un impôt sur le revenu et doivent remettre une déclaration de revenu aux services fiscaux (finanzonline.at).

## LICENCIEMENT/DÉMISSION

Par le licenciement, l'employeur résilie une relation de travail à durée indéterminée. Les contrats de travail à durée déterminée ne peuvent pas être résiliés pendant la durée déterminée sauf si une convention expresse entre l'employeur et le salarié le prévoit. Vous trouvez la durée du préavis en cas de licenciement/démission ainsi que la date de licenciement/démission dans votre contrat de travail ou dans la convention collective qui s'applique à votre activité.



## i Information

### Finanzamt Graz-Stadt (Service des impôts)

Conrad-von-Hötzendorf-Str. 14-18, 8010 Graz

+43 316 881-538

@ bmf.gv.at

finanzonline.bmf.gv.at

### bbs - Beschäftigungsbetriebe Steiermark

Keesgasse 3

2e étage

8010 Graz

@ office@bbsnet.at



Photo : Joel Kernasenko

## CIRCULATION : VÉHICULES À MOTEUR, STATIONNEMENT, VÉLOS

### **i** Information

#### **Mobil Zentral**

Jakoministraße 1, 8010 Graz

HEURES D'OUVERTURE :  
du lundi au vendredi de 8 à 18 h  
le samedi de 9 à 13 h

☎ +43 316 887-4224  
@ holding-graz.at/linien  
mobilzentral.at

Graz est une « ville des trajets courts » : de nombreuses activités ou autres démarches en centre-ville peuvent se faire facilement à pied. Cela permet d'économiser de l'argent, cela ménage l'environnement et vous maintient en forme ! Si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas aller à pied, vous avez les possibilités suivantes :

### TRANSPORTS PUBLICS – BUS ET TRAMWAY

Graz dispose d'un vaste réseau de transports en commun – voir le plan du réseau dans votre brochure « Nouveau à Graz » et le dépliant avec les prix des tickets. Les « Graz Linien » (lignes de transport de Graz) vous emmènent entre 5 h du matin et 24 h en bus ou en tramway à tous les endroits de la ville. Les vendredi et samedi, les « Nightline » (bus de nuit) vous ramènent chez vous également après minuit. Vous pouvez acheter des tickets valables 1 heure ou 24 heures auprès du chauffeur de bus (règlement en espèces). Dans les tramways, vous avez des distributeurs qui vous permettent d'acheter des tickets valables 1 heure, 24 heures, 1 semaine, 1 mois (règlement en espèces, par carte bancaire ou carte de crédit). Dans les bureaux de tabacs vous pouvez acheter : des tickets valables 1 heure, 24 heures, 1 semaine ainsi que les tickets multitrajets. Pour des tickets valables 6 mois ou 1 an, adressez-vous au « Mobilitätszentrum » (centre de mobilité) (voir ci-dessous). Le prix des tickets est toujours le même, indépendamment du lieu d'achat (bus, tramway ou bureau de tabac).

Les seniors peuvent bénéficier de réductions (à partir de 60 ans, en fonction du revenu ; vous trouverez des détails dans le chapitre « Seniors ») ; les élèves et les apprentis ont également droit à un tarif réduit.

Les étudiants domiciliés à Graz peuvent obtenir un « Mobilitätsscheck » (chèque de mobilité) par la municipalité, d'une valeur de 30 à 40 Euros par semestre universitaire. Pour connaître les conditions à remplir pour en bénéficier, savoir comment utiliser le « Mobilitätsscheck » et où le demander, rendez-vous sur [graz.at/mobilitaetsscheck](http://graz.at/mobilitaetsscheck).

### CIRCULER À VÉLO

Graz a un très bon réseau de pistes cyclables (environ 120 km). Vous obtiendrez la « Radkarte Graz » (carte des pistes cyclables) gratuitement auprès du « Mobil Zentral » (centre de mobilité), Jakoministraße 1, auprès de Graz Tourismus (centre de tourisme de Graz), Herrengasse 16, à la station vélo de la gare centrale ainsi qu'au Abteilung für Verkehrsplanung (département de la planification des transports), Europaplatz 20, tél. +43 316 872-2882, e-mail : [verkehrsplanung@stadt.graz.at](mailto:verkehrsplanung@stadt.graz.at). À la station vélos de la gare centrale (au sud de l'entrée principale) vous pouvez garer votre vélo en toute sécurité où louer un vélo (tél. : +43 664 61 73 874). [graz.at/radstation](http://graz.at/radstation)

### CIRCULER EN VOITURE

Permis de conduire : Vous devez posséder un permis de conduire en cours de validité. Des restrictions de durées et l'expiration de délais relatives au permis du pays d'origine s'appliquent aussi en Autriche.

### **i** Information

#### **Abteilung für Verkehrsplanung**

Europaplatz 20, 7e étage, 8020 Graz

☎ +43 316 872-2881  
@ [verkehrsplanung@stadt.graz.at](mailto:verkehrsplanung@stadt.graz.at)  
[graz.at/verkehrsplanung](http://graz.at/verkehrsplanung)

#### **Landespolizeidirektion Steiermark**

Service de permis de conduire,  
Parkring 4, 8010 Graz

OUVERTURE AU PUBLIC :  
du lundi au vendredi de 8 à 13 h

☎ +43 316 059 133 60-6211  
@ [lpd-st-verkehrsamtpolizei.gv.at](mailto:lpd-st-verkehrsamtpolizei.gv.at)

Si votre permis de conduire a été délivré dans un pays de l'Union européenne ou de la zone EEE, il est également valable en Autriche (mais vous pouvez demander à l'échanger contre un permis autrichien). Si vous êtes originaire d'un pays tiers et vous déclarez votre domicile principal en Autriche, vous pouvez utiliser votre permis de conduire étranger pour six mois (sa traduction suffit). Si vous en avez besoin pour plus de six mois, vous devez demander au plus tard après six mois l'obtention d'un permis autrichien et repasser l'examen de conduite. Pour des renseignements supplémentaires, adressez-vous à la direction fédérale de la police de Graz (Landespolizeidirektion).

### PORT OBLIGATOIRE DE LA CEINTURE

En Autriche, le port de la ceinture est obligatoire pendant les trajets en voiture – à l'avant et à l'arrière. Les enfants de moins de 14 ans qui mesurent moins de 1,50 mètres doivent avoir un siège d'enfant approprié.

### STATIONNEMENT

Il existe à Graz environ 26 500 places de stationnement payantes dans les rues et sur des places, que l'on appelle les « blaue Zonen » (zones bleues) et les « grüne Zonen » (zones vertes). Si vous souhaitez stationner dans les zones bleues du lundi au vendredi de 9 à 20 h et le samedi de 9 à 13 h, il vous faut un ticket que vous devez placer de manière bien visible derrière le pare-brise. Sur l'Europaplatz (la place devant la gare) le stationnement est payant tous les jours de 8 à 22 heures. Les

zones bleues sont systématiquement signalées par des panneaux aux entrées et sorties des zones et pour les tronçons de rue concernés. La durée de stationnement maximum est de 3 heures. Exceptions : Europaplatz (place devant la gare) – 1 heure ; Kaiser-Josef-Platz, Schlögelgasse et Lendplatz – 90 minutes. Les zones vertes sont également signalées par des panneaux et sont valables les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 9 à 20 h. Ici, le stationnement payant n'est pas limité dans la durée. Le samedi, le stationnement est gratuit dans les zones vertes.

Le ticket de stationnement peut être acheté aux distributeurs de tickets ou par smartphone (handyparken.graz.at). Les véhicules électriques dotés d'un certificat officiel ne paient pas de stationnement.

Dans certaines conditions, les résidents, entrepreneurs et salariés peuvent bénéficier d'autorisations spéciales. Pour les zones vertes (uniquement) il existe aussi des tickets mensuels et annuels. Vous trouverez des informations détaillées sur le thème « Stationnement à Graz » sur [parken.graz.at](http://parken.graz.at).

### TICKET POUR LES TRANSPORTS PUBLICS : EN LIGNE & PAR APPLI

Que direz-vous d'acheter votre ticket de bus ou de tram tout simplement, rapidement et confortablement via la boutique en ligne de Graz Linien ? De chez vous, de votre travail ou en route. Quelques clics suffisent pour obtenir votre ticket ! Des tickets de 3 jours, d'une semaine, d'un mois, d'une heure, les ticket



Photo : Joel Kernasenko

transmissibles de six mois ou d'un an, et même les tickets d'un an pour les personnes ayant leur domicile principal à Graz (« Jahreskarte Graz ») y sont disponibles.

Et encore plus, dans la boutique en ligne vous trouverez également votre ticket pour toutes les zones couvertes par la société styrienne des transports en commun (Steirischer Verkehrsverbund).

Ticket sur le portable ? Aucun problème. À l'aide des applications « Öffi-Ticket » des Graz Linien et « BusBahnBim » de la société des transports en commun, vous aurez votre ticket constamment et partout avec vous sur le smartphone. es deux applications sont disponibles dans Google Play Store (pour Android) et dans App Store (pour IOS). Vous trouverez les liens

pour le téléchargement direct et gratuit dans la boutique en ligne de Graz Linien. En un clic : [ticket.holding-graz.at](http://ticket.holding-graz.at)

### i Information

**Straßenamt – Parkgebührenreferat**  
Keesgasse 6, 8010 Graz

☎ +43 316 872-6565  
@ [parkgebuehrenreferat@stadt.graz.at](mailto:parkgebuehrenreferat@stadt.graz.at)  
[graz.at/parken](http://graz.at/parken)

**GPS – Grazer Parkraumservice**  
Jakominigürtel 20, 8010 Graz

☎ +43 316 872-7565  
☎ +43 316 872-7561  
@ [parkraumservice@stadt.graz.at](mailto:parkraumservice@stadt.graz.at)  
[parken.graz.at](http://parken.graz.at)

La municipalité de Graz accompagne ses citoyens dans toutes les circonstances de la vie.

## MARIAGE

Le premier pas vers une vie commune est la « publication des bans », l'inscription officielle au mariage civil. Veuillez demander un rendez-vous au service de l'état civil du bureau des citoyens de la municipalité de Graz (Standesamt des BürgerInnenamtes der Stadt Graz) au numéro +43 316 872-5140, 5143 jusqu'au 5145 – vous obtiendrez alors des informations sur les documents que vous devrez fournir tout comme sur les frais que vous aurez à régler. Lors de l'inscription, le lieu, la date et le déroulement de votre mariage ainsi que votre futur nom de famille seront fixés. Pour les étrangers, ce sont les lois de leur pays d'origine qui s'appliquent.

## CONTRAT DE SOLIDARITÉ ENTRE PARTENAIRES

Vous pouvez établir un « PACS » avec votre partenaire de même sexe. Pour la procédure nécessaire veuillez prendre rendez-vous au bureau des citoyens, au numéro +43 316 872-5171.

## GROSSESSE

Dès que vous savez que vous attendez un enfant, vous devez déclarer votre grossesse et la date de l'accouchement prévue à votre employeur. Il existe une interdiction absolue de faire travailler une femme enceinte huit

semaines avant et huit semaines après l'accouchement (protection sociale de la femme enceinte).

En ce qui concerne les soins et les mesures de prévention en matière de santé de la mère et du bébé, on vous attribue le « passeport mère et enfant » (Mutter-Kind-Pass) qui prescrit plusieurs examens médicaux pendant la grossesse et jusqu'à l'âge de 5 ans de l'enfant.

Vous recevrez le passeport mère et enfant au service où l'on constatera votre grossesse. Toutes les femmes reçoivent ce passeport, indépendamment de leur nationalité. Les examens sont uniquement gratuits si vous consultez un médecin sous contrat avec votre assurance maladie.

Si vous n'avez pas d'assurance maladie, vous pouvez vous faire délivrer un document de droit (Anspruchsbeleg) de votre caisse maladie régionale (Gebietskrankenkasse) avant de vous faire examiner. L'allocation de garde d'enfant (Kinderbetreuungsgeld) vous sera seulement versé si vous vous présentez à tous les examens ! En cas d'une grossesse involontaire, vous trouverez de l'aide et des conseils auprès de différents services de consultation, par exemple le centre de santé des femmes. Plus d'informations au chapitre « Urgences & crises ».

## APRÈS L'ACCOUCHEMENT

Après l'accouchement, plusieurs démarches administratives vous attendent. Le registre des

naissances du bureau de l'état civil de la municipalité de Graz vous propose un service primé : à l'hôpital du Land et dans les cliniques Ragnitz et Leonhard vous obtiendrez – sous certaines conditions – l'acte de naissance, le certificat de naissance pour la caisse maladie et l'enregistrement de résidence directement à la maternité ! Si la résidence principale de votre enfant est à Graz et que vous avez accouché à l'hôpital LKH Graz, le certificat de nationalité peut aussi vous être délivré au lit de la maternité. Sans frais supplémentaires !

Si vous avez donné naissance à votre bébé dans un autre hôpital, vous devez accomplir les démarches suivantes :

- **Acte de naissance** : vous recevez l'acte de naissance au bureau d'état civil de votre localité. Si votre bébé est né à Graz, adressez-vous au bureau de l'état civil de la municipalité de Graz, registre des naissances. Vous y obtiendrez aussi toutes les informations relatives aux documents dont vous avez besoin.  
Tél. : +43 316 872-5161,  
E-Mail: standesamt@stadt.graz.at, graz.at.
- **Déclaration du domicile** : au centre des services dans Amtshaus, Schmiedgasse 26 ou dans l'un des centres de services des citoyens (voir chapitre « Nouveau à Graz »). Vous devez apporter l'acte de naissance de l'enfant, le formulaire de déclaration de domicile dûment rempli et la carte d'identité de la personne déclarant l'enfant.
- **Certificat de nationalité** : à l'office des affaires de nationalité, tél. : +43 316 872-5185, 5187, 5188. Un enfant légitime est automatiquement citoyen autrichien dès

la naissance si l'un des parents est citoyen autrichien à la date de sa naissance. Les enfants naturels obtiennent automatiquement la nationalité autrichienne si la mère est citoyenne autrichienne au moment de l'accouchement. Les documents requis sont différents selon qu'il s'agit d'un enfant légitime ou naturel et il est donc conseillé de téléphoner au préalable pour vous renseigner.

- **Enregistrement à l'assurance sociale** : il se fait directement par le bureau de l'état civil. Si les deux parents ont une assurance maladie, l'enfant peut être enregistré avec la mère ou le père. L'enfant reçoit sa propre E-Card.
- **Passeport** : pour les voyages à l'étranger chaque enfant a besoin de son propre passeport ! Vous pouvez vous le faire délivrer au centre des services de la municipalité de Graz, Schmiedgasse 26. Veuillez vous informer auparavant sur les documents dont vous avez besoin – tél. +43 316 872-5252. Voir aussi le chapitre « Nouveau à Graz ».

## ACCOUCHEMENT SOUS X/ BOÎTE À BÉBÉ

Les mères qui n'ont pas la possibilité de vivre avec leur enfant, ont deux possibilités :

- Accoucher sous X à l'hôpital
- Déposer l'enfant anonymement à un endroit sûr : la « Boîte à bébé » qui se trouve sur le mur extérieur de la maternité de l'hôpital LKH Graz, Auenbruggerplatz 18. Le bébé est immédiatement pris en charge médicalement et confié à une famille d'accueil le plus rapidement possible.  
Info-Hotline : +43 800 83 83 83.

## ALLOCATION DE MATERNITÉ, ALLOCATION POUR ENFANT À CHARGE

Pendant la période de protection de la maternité de quatre mois, les mères reçoivent, sous certaines conditions, des allocations de maternité hebdomadaires pour compenser la perte de revenu. Vous pouvez faire la demande d'allocation pour enfant à charge au plus tôt le jour de l'accouchement.

Les parents peuvent choisir entre cinq différentes variantes pour bénéficier de l'allocation pour enfant à charge qui est versée pendant 36 mois au maximum. Afin de pouvoir bénéficier de cette allocation, il faut se soumettre aux examens prescrits dans le passeport mère et enfant (Mutter-Kind-Pass).

Vous devez déposer une demande d'allocation auprès de l'assurance maladie ou l'assureur qui vous a versé l'allocation maternité.

## ALLOCATIONS FAMILIALES, ABATTEMENT FISCAL POUR ENFANTS À CHARGE

Indépendamment de la situation professionnelle et des revenus, tous les parents ont droit à des allocations familiales pour leurs enfants. Le montant dépend de l'âge et du nombre d'enfants à charge. Pour les enfants handicapés, la caisse verse une majoration. À partir de 18 ans révolus, les allocations familiales ne sont plus accordées que sous certaines conditions. Vous devez déposer une demande de prestations

familiales auprès de votre centre des impôts. L'abattement fiscal pour enfants à charge (impôt négatif) est payé ensemble avec les allocations familiales. Il n'est pas nécessaire d'en faire une demande à part.

### « CHÈQUE DE COUCHES »

Le bureau de l'environnement finance l'utilisation de couches en tissu lavables en distribuant un « chèque de couches » d'un montant de 80 Euros par bébé.

Détails au numéro : +43 316 872-4304.

### GARDE D'ENFANT

Vous trouvez des informations détaillées sur la garde des enfants en bas âge au chapitre « Enfants & adolescents ». Les informations sur la formation scolaire, l'apprentissage, etc. se trouvent au chapitre « Formation ». ATTENTION : En Styrie, il existe l'année de garde d'enfant obligatoire. Les enfants DOIVENT fréquenter une institution de garde d'enfant durant l'année qui précède leur entrée à l'école. Cette année obligatoire est gratuite jusqu'à 30 heures par semaine (6 heures par jour). Informations au numéro +43 316 877-2103.

### PERSONNES HANDICAPÉES

La municipalité de Graz et de nombreuses institutions prennent soin des besoins des personnes handicapées (chapitre « Égalité de traitement & codécision »). L'interlocuteur principal des personnes handicapées est le bureau d'aide sociale de la municipalité.



Photo : iStockphoto © IvanJekic

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Bundesministerium für Wirtschaft,  
Familie und Jugend

[bmwfj.gv.at](http://bmwfj.gv.at)  
[help.gv.at](http://help.gv.at)  
[zweiundmehr.steiermark.at](http://zweiundmehr.steiermark.at)

### SERVICE D'ASSISTANCE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le service d'assistance aux personnes handicapées est chargé d'appliquer la loi styrienne relative aux personnes handicapées (StBHG) à Graz. Cela comprend le processus de la demande jusqu'à l'établissement de la notification, ainsi que le remboursement des prestations aux prestataires de services ou directement à la personne handicapée.

### L'éventail de prestations de la StBHG comprend

- Des paiements supplémentaires pour les traitements et l'achat de matériel médical
- La prise en charge des frais d'hébergement ou des prestations dans le domaine

- de l'éducation/la formation scolaire
- La prise en charge des frais de garde de jour ou d'établissements résidentiels
- La prise en charge de prestations mobiles
- Des aides financières

### i Information

#### Referat für Behindertenhilfe/Service d'assistance aux personnes handi- capées

Schmiedgasse 26, 8010 Graz

☎ +43 316 872-6432

@ behindertenhilfe@stadt.graz.at

#### Chargé de la ville de Graz pour les personnes handicapées

Mag. Wolfgang Palle  
Herrengasse 3, 8010 Graz

☎ +43 650 66 92 650

@ behindertenbeauftragter.graz@gmx.at

Le devoir du service d'assistance aux personnes handicapées est donc de déterminer si une personne ayant déposé une (ou plusieurs) demande(s) de prestations a effectivement droit à ces prestations et à quelle hauteur. Ce processus est terminé par l'établissement d'une notification. En fonction de la prestation, cette notification donne droit à bénéficier d'une prestation auprès d'un prestataire de services qui la facture directement au service d'assistance aux personnes handicapées. Cependant, il existe toujours la possibilité de vous verser directement des prestations, p.ex. des paiements supplémentaires ou des aides financières. La brochure « Leistungen für Menschen mit Behinderungen » (Prestations pour personnes handicapées) que vous trouvez sur [graz.at](http://graz.at) répond aux questions souvent posées ces dernières années. Elle aborde également les missions ou les prestations fournies ou proposées par d'autres services ou institutions.

## TRAVAIL/CHÔMAGE

Vous trouvez des informations détaillées au chapitre « Travail ». Nous mentionnons en premier l'association ERfA (expérience pour TOUS, voir page 47) qui procure spécifiquement du travail aux personnes dont les chances sont très faibles sur le marché du travail. Un encouragement ciblé, l'aide par le travail de quelques heures et des postes de transition augmentent les possibilités d'intégration ou de réintégration du monde du travail. Le service d'intervention sociale de ERfA (Sozialinterven-

tionsstelle) propose son aide aux personnes menacées d'exclusion sociale ou économique.

## ASSISTANCE DANS LES SITUATIONS DE VIE DIFFICILES

Les personnes qui ne peuvent plus subvenir à leurs besoins par leurs propres moyens, peuvent faire une demande d'assistance, dans les situations de vie particulières, au bureau d'aide sociale (Sozialamt) pour pouvoir conserver leurs logements et pour couvrir leurs besoins essentiels. Dans un certain domaine de prestations – besoins essentiels, besoin de logement et assurance maladie – la loi de garantie minimum de la Styrie (Steiermärkische Mindestsicherungsgesetz (StMSG) s'applique depuis le 1<sup>er</sup> mars 2011, parallèlement à la loi sur l'aide sociale.

Le revenu de garantie minimum en fonction des besoins de la personne est payé 12 fois par an. Sur le site [graz.at](http://graz.at) vous trouvez un simulateur qui vous permet de calculer si vous avez droit à l'aide de garantie minimum. Les personnes qui n'ont pas droit à cette aide sociale de garantie minimum, pourraient avoir d'autres recours selon la loi d'aide sociale. Les femmes et hommes bénéficiaires de la garantie minimum peuvent aussi percevoir des prestations volontaires selon la loi d'aide sociale (par exemple paiement des arriérés d'électricité et de loyer afin d'éviter une expulsion ; aide aux malades qui ne sont pas assurés par la garantie minimum). Le service de garantie minimum et de l'aide sociale du bureau d'aide sociale de



Photo : iStockphoto © ozgurdonmaz

la municipalité de Graz (Referat für Mindestsicherung und Sozialhilfe der Stadt Graz) est compétent en matière d'exécution de ces deux lois. Les employés sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8 à 12h30 par téléphone +43 316 872-6313 et 6368.

## CONSEIL EN CAS DE SURENDETTEMENT

Le service de conseil aux personnes surendettées de Graz (Schuldnerberatung), reconnu par l'État, fournit des conseils à ces personnes pour régler leurs dettes. Ce service de conseil est confidentiel et gratuit. Vous devez au

préalable prendre rendez-vous par téléphone (voir page 47) !

## ASSISTANCE PAR LES AGENTS DE PROBATION

Les agents de probation sont là afin de préserver les femmes et les hommes d'une nouvelle peine d'emprisonnement ou pour les aider à se réinsérer dans la société, après un séjour en prison. En Autriche cette assistance est proposée par l'association « NEUSTART » (nouveau départ) (voir page 47). Les agents de probation aident ces personnes dans la recherche d'un logement et d'un travail, dans les

démarches avec l'administration mais surtout à retrouver personnellement leur place dans la société.

## AIDE AUX PERSONNES SANS ASSURANCE MALADIE

Les personnes qui ne bénéficient pas d'une assurance maladie ont quand même droit à une aide en cas de maladie : l'aide sociale se charge de régler les frais médicaux dans le cadre de l'aide maladie. Les bénéficiaires du revenu de garantie minimum en fonction des besoins sont assurés auprès de la caisse maladie régionale. À Graz, le dispensaire Marienambulanz de l'association Caritas offre des soins gratuits sans contraintes administrative aux personnes qui ne sont pas assurées, mais aussi à ceux qui sont assurées mais qui ne souhaitent pas passer par le système de santé public pour des raisons personnelles (par exemple en cas d'alcoolisme, de toxicomanie).

## AIDE AUX PERSONNES SANS DOMICILE FIXE

Vous trouvez de plus amples informations au chapitre « Situations d'urgence & crises ».

## PRESTATION COMPENSATOIRE ET AIDE AUX SOINS

Les titulaires d'une retraite minimale ont droit, sous certaines conditions, à une prestation compensatoire pour leur garantir le revenu minimum. Les personnes qui ont besoin de

soins plus de 60 heures par mois ont droit éventuellement à une aide aux soins. Pour plus de détails voir le chapitre « Seniors ».

## DÉCÈS

Lors d'un décès dans un logement privé, il faut immédiatement appeler un médecin qui effectue l'examen de la personne décédée et remplit les formulaires « déclaration de décès » (« Anzeige des Todes », Todesbescheinigung) et « certificat de décès » (« Totenbescheinigung »). Jusqu'à l'arrivée du médecin aucun changement du défunt ne doit être effectué (même pas changer les vêtements). Il faut déclarer le décès le prochain jour ouvrable au bureau des citoyens, bureau de l'état civil. Dans la majorité des cas, les pompes funèbres s'occupent de cette formalité et vous informent des démarches administratives. Si une personne décède à l'hôpital ou dans une maison de retraite médicalisée, la déclaration est faite par l'établissement.

Vous recevrez l'acte de décès du bureau des citoyens (BürgerInnenamt) et vous en aurez besoin pour toutes les autres démarches administratives. Les employées du bureau de l'état civil vous indiqueront les documents dont vous avez besoin.

La ville de Graz possède plusieurs cimetières catholiques, deux cimetières de l'église protestante et un cimetière de la communauté israéliite. Le cimetière interconfessionnel de la Holding Graz comporte aussi un carré musulman.

## i Information

### Aide aux chômeurs : Verein ERfA

Exerzierplatzstraße 33, 8051 Graz

☎ +43 660 710 0710  
@ office@erfa-graz.at  
erfa-graz.at

### Referat für Mindestsicherung und Sozialhilfe des Sozialamtes (nouvelles demandes)

Schmiedgasse 26, 2e étage, bureaux 238 à 241, 8010 Graz

☎ +43 316 872-6313, 6368  
@ sozialamt@stadt.graz.at

### Sozialservicestelle des Landes Steiermark

Hofgasse 12, 8010 Graz

☎ +43 800 20 10 10

### Sozialministeriumservice Landesstelle Steiermark

Babenbergerstraße 35, 8020 Graz

☎ +43 316 70 90  
@ bundessozialamt.gv.at  
Hotline pour des questions sociales du « Bundesministerium für Arbeit, Soziales und Konsumentenschutz »

☎ +43 800 20 16 11

### SchuldnerInnenberatung Graz

Annenstraße 47, 8020 Graz

☎ +43 316 37 25 07  
@ office@schuldnerInnenberatung.at  
schuldenberatung.at

### NEUSTART Steiermark

Arche Noah 8-10, 8020 Graz

☎ +43 316 82 02 34  
@ office.steiermark@neustart.at  
neustart.at

### Aide aux personnes sans assurance maladie : Caritas Marienambulanz

Mariengasse 24/entrée Kleiststraße 73, 8020 Graz

☎ +43 316 80 15 351  
@ marienambulanz.caritas-steiermark.at

### Déclaration de décès : BürgerInnenamt, Referat Standesamt

Joanneumring 6, 3e étage, 8010 Graz

☎ +43 316 872-5152 und 5153  
@ standesamt@stadt.graz.at

### Holding Graz Bestattung

Grazbachgasse 44-48, 8010 Graz

☎ +43 316 887-2800 (0 à 24 h)  
@ holding-graz.at/bestattung

### PAX

Alte Poststraße 371, 8055 Graz

☎ +43 316 29 65 66 (0 à 24 h)  
@ pax.at

### Alpha

Conrad-von-Hötzendorf-Straße 151, 8010 Graz

☎ +43 316 81 94 00 (0 à 24 h)  
@ alpha-bestattungen.at

### Bestattung Wolf

Triester Straße 164, 8055 Graz

☎ +43 316 26 66 66  
@ bestattung-wolf.com

### Bestattung Pius

Petersgasse 49, 8010 Graz

☎ +43 316 83 50 00  
@ bestattung-pius.at



## ENFANTS & ADOLESCENTS

### DROITS ET DEVOIRS DES PARENTS, L'AUTORITÉ PARENTALE POUR L'ENFANT MINEUR

L'autorité parentale, c'est le droit et le devoir des responsables légaux d'éduquer et de prendre soin de l'enfant mineur, de gérer sa fortune et de le représenter légalement. Selon la loi, les parents mariés se partagent l'autorité parentale. Si les parents ne sont pas mariés, c'est à la mère qui détient seule l'autorité parentale. Cependant, que les parents vivent ensemble ou pas, ils peuvent demander après la naissance de l'enfant, auprès de l'état civil, le partage de l'autorité parentale. Après une séparation ou un divorce, l'autorité parentale reste exercée par les deux parents s'ils se mettent d'accord sur la garde principale de l'enfant. Vous pouvez demander à tout moment une modification de l'autorité parentale auprès du tribunal.

Si les parents ne sont pas en mesure d'exercer l'autorité parentale au bénéfice de leur enfant, alors le tribunal peut confier cette autorité aux grands-parents, à une famille d'accueil, à une tierce personne adéquate ou à l'office de protection de la jeunesse. Si le père et la mère habitent dans le même foyer avec l'enfant, l'entretien est exercé par les deux parents qui prennent en charge l'enfant. Mais si un parent habite séparément, il est obligé de verser une pension alimentaire. Le montant de la pension alimentaire dépend du revenu du débiteur alimentaire et de l'âge de l'enfant. Le parent qui n'habite pas avec l'enfant a

cependant le droit d'avoir régulièrement contact avec l'enfant et un droit d'information sur des questions importantes le concernant. Vous trouverez des informations supplémentaires auprès du bureau de la jeunesse et de la famille (Amt für Jugend und Familie) qui, dans certains cas, par exemple pour les revendications concernant la pension alimentaire, se charge également de la représentation légale de l'enfant mineur. Au numéro +43 316 872-3199 vous joignez le service d'information central du bureau de la jeunesse et de la famille de la municipalité de Graz. Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 15 h.

Protection des mineurs : les parents qui risquent de blesser leur enfant et ceux qui ont connaissance d'enfants en situation de danger ou ont des questions trouveront des conseils et informations au bureau de la jeunesse et de la famille. Le service de garde est joignable du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00 au numéro +43 316 872-3043.

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre le service de garde au numéro de la municipalité de Graz +43 316 872-0, ou bien appelez le poste de police le plus proche dans des cas urgents (tél. : +43 316 888-0). Une personne du service de l'assistance sociale vous rappellera le plus tôt possible.

### CONSEIL ET ASSISTANCE POUR LES FAMILLES

La municipalité de Graz dispose de nombreux

services pour soutenir les familles dans la vie commune en famille, en cas de problèmes et conflits. Le but est d'accompagner et de soutenir les enfants et les adolescents ainsi que tout le système familial tout en intégrant leurs forces, ressources et possibilités dans le cadre de l'assistance.

La détermination et les objectifs des personnes concernées sont au centre de ce travail. La loi de protection des mineurs stipule que l'office de protection de la jeunesse a le devoir d'assister les familles dans l'accomplissement de leurs tâches et de prendre les mesures nécessaires si un enfant ou un jeune se trouve dans une situation de danger.

Lors d'une séparation ou un divorce, les deux parents peuvent bénéficier d'assistance (juridique) et/ou de médiation. Les enfants et les adolescents qui ne peuvent plus vivre avec leurs parents en raison de la situation familiale trouvent un nouveau foyer dans des communautés socio-pédagogiques ou dans une famille d'accueil.

Les services de consultation pour parents offrent aux parents des nourrissons et d'enfants en bas âge une aide complète concernant toutes questions en matière d'éducation, d'alimentation, de soins et de santé des enfants.

Le travail social scolaire : Dans plusieurs écoles de Graz, les assistantes sociales de l'association ISOP proposent aides et conseils pour tous. Ici les enfants et les adolescents peuvent aborder des sujets graves mais ils reçoivent aussi des informations sur les offres de loisirs et de sports.

### DROITS ET DEVOIRS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS (PROTECTION DES MINEURS)

Afin de protéger les adolescents de dangers

il existe la loi de protection des mineurs du Land de Styrie (Steiermärkisches Jugendgesetz StJG). Elle règlemente par exemple les horaires de sorties :

- Les adolescents jusqu'à 14 ans révolus peuvent sortir de 5 à 21 heures sans être accompagnés par un surveillant,
- De 14 à 16 ans ils peuvent rester dehors de 5 à 23 heures sans être accompagnés, à partir de 16 ans il n'y a plus de restrictions juridiques pour les horaires de sorties.

### REMARQUE

Sur le site web du service pour familles [zweimuehr.steiermark.at](http://zweimuehr.steiermark.at) vous trouverez des informations concernant les enfants et les adolescents.

La section information famille et enfants qui se trouve au Karmeliterhof, Karmeliterplatz 2, propose également des consultations personnalisées.

Tél. : +43 316 877-2222.

Dans tous les cas, ce sont les personnes dépositaires de l'autorité parentale qui décident à quelle mesure les adolescents peuvent faire usage des horaires de sorties déterminés par la loi StJG.

### i Information

#### Amt für Jugend und Familie

Kaiserfeldgasse 25, 8011 Graz

+43 316 872-3199

@ familie.graz.at  
kinder.graz.at

#### Verein ISOP – Schulsozialarbeit

Dreihackengasse 2, 8020 Graz

+43 316 76 46 46

@ isop@isop.at  
isop.at

## ENFANTS & ADOLESCENTS

De plus, la loi régleme les limites d'âge, les interdictions et restrictions de circulation ainsi que la consommation de tabac, d'alcool, les jeux de hasard, etc. En plus des droits et devoirs des adolescents, elle régleme également les obligations des responsables légaux, des surveillants, des commerçants et des organisateurs. Les conséquences pour les adolescents en cas d'infraction sont des entretiens de conseil, des travaux en groupe, des formations, des services sociaux et des amendes (allant jusqu'à 300 Euros). Le Land de Styrie ordonne sur la base du décret d'application relatif à la loi sur la protection des mineurs (StJG) quelle conséquence doit être appliquée. Les adultes peuvent être également condamnés à régler une amende en cas d'infraction.

### **DROITS ET DEVOIRS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS (DROIT CIVIL) CAPACITÉ D'ACCOMPLIR UN ACTE**

#### **JURIDIQUE :**

Jusqu'à l'âge de 7 ans les enfants peuvent faire des petits achats avec leur argent de poche, par exemple acheter du chocolat. Les enfants entre 7 et 14 ans disposent d'une capacité partielle. Ils peuvent mener les opérations de la vie quotidienne, par exemple acheter un billet de cinéma ou accepter des cadeaux. Pour les autres opérations un responsable légal doit les effectuer à leur place ou au moins donner son accord. Les adolescents entre 14 et 18 ans peuvent accomplir certains actes juridiques sans l'assentiment des parents. Ils peuvent disposer

d'objets qui ont été mis à leur disposition, par exemple ils peuvent revendre un cadeau. Les objets qui ont été mis à leur disposition ne leur appartiennent pas, par exemple la lampe de bureau de la chambre d'enfant. Ils peuvent disposer de leur argent de poche ou de leur propre revenu si les besoins de la vie quotidienne ne sont pas menacés. En outre, les adolescents peuvent conclure eux même une convention, par exemple pour un job de vacances. Il y a des règles particulières pour les contrats d'apprentissage. Vous trouverez des informations complémentaires sur ce type de questions juridiques, par exemple « À partir de quelle âge les adolescents peuvent-ils se faire faire un tatouage ou un piercing sans l'assentiment des parents ? Sur : [kinderanwalt.at](http://kinderanwalt.at).

### **ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION ET D'ENCADREMENT D'ENFANTS**

Le point de service ABI vous informe gratuitement sur les structures d'accueil municipales et privées à Graz et sur les allocations. L'entretien conseil peut s'effectuer en allemand et en anglais.

### **GARDE D'ENFANTS DE COURTE DURÉE (GARDE D'ENFANTS FLEXIBLE) :**

Pour une garde d'enfants de quelques heures il y a des offres dans plusieurs quartiers de Graz comme des services de babysitters, services de mamie et papi, etc., vous trouverez des informations supplémentaires dans la brochure « Bildung findet statt » (l'éducation se fait) disponible sur [graz.at](http://graz.at).



Photo : Lupi Spuma

### **GROUPES DE JEUX :**

Il existe des groupes de jeux dans différents quartiers de Graz.

### **CRÈCHES (POUR LES ENFANTS DE 0 À 3 ANS) :**

Des crèches publiques ([kinderbetreuung.graz.at](http://kinderbetreuung.graz.at)) et privées proposent accueil et repas et favorisent le développement social, émotif, moteur et cognitif des enfants. Il existe des journées d'information pour parents et enfants.

### **NOURRICE :**

Les enfants de 0 à 15 ans peuvent être gardés en petits groupes par des femmes ou hommes ayant une qualification de nourrice. Pour les enfants ayant des besoins particuliers il y a des nourrices MIKADO ayant une formation spécialisée. Les coûts dépendent des horaires de garde. Selon les revenus on peut faire

une demande d'allocation. Si vous avez des questions, adressez-vous au point de service ABI au numéro +43 316 872-7474.

### **MAISONS D'ENFANTS (POUR LES ENFANTS DE 1 1/2 À 12 ANS) :**

Dans les trois maisons d'enfants de Graz, on a regroupé en un lieu les enfants en bas âge, les enfants de maternelle et les enfants en âge scolaire. Chaque tranche d'âge dispose de ses propres locaux, mais il est également possible de jouer avec les enfants d'autres groupes et de tranches d'âge.

### **JARDINS D'ENFANTS (POUR LES ENFANTS ENTRE 3 ET 6 ANS) :**

La fréquentation d'un jardin d'enfants favorise le développement de votre enfant ; la fréquentation est obligatoire l'année précédant la scolarité.

## ENFANTS & ADOLESCENTS

Cette année obligatoire pour les enfants de 5 ans est non payante jusqu'à 30 heures par semaine (6 heures par jour). Informations complémentaires : tél. +43 316 872-7474.

À Graz il y a des jardins d'enfants municipaux et 100 jardins d'enfants privés dont la majorité a adapté les tarifs aux tarifs municipaux. Les coûts de garde dépendent des revenus des parents ; vous recevrez des informations lors de l'inscription.

### ENFANTS SOUFFRANT DE RETARDS DU DÉVELOPPEMENT

Pour les enfants souffrant de retards dans leur développement, par exemple en cas de perturbation ou de handicap de la motricité, du langage, de la performance cognitive, il existe la solution d'une garde supplémentaire intégrative. Les parents reçoivent une assistance (d'éducation) et les enfants bénéficient d'une aide individuelle et des thérapies. La garde supplémentaire est gratuite, il faut en faire la demande au bureau des handicapés de la municipalité de Graz (Behindertenreferat der Stadt Graz).

Le service de psychologie scolaire (Schulpsychologischer Dienst) et le centre de pédagogie spéciale (Sonderpädagogisches Zentrum) vous informent sur les possibilités scolaires. En plus de cela, il y a des jardins d'enfants municipaux ayant des groupes intégratifs et quatre jardins d'enfant de pédagogie thérapeutique.

### ÉCOLES À PLEIN TEMPS, GARDERIES POUR L'APRÈS-MIDI (POUR LES ENFANTS DE 6 À 18 ANS)

Dans environ 50 écoles primaires, collèges, écoles spécialisées, lycées (scientifiques) et écoles privées à Graz (liste : [graz.at/Bildung/](http://graz.at/Bildung/) section de l'éducation et de l'intégration) il existe des gardes pour toute la journée avec déjeuner en commun, contrôle des devoirs, révisions des programmes scolaires et loisirs créatifs.

### CAFÉ PÉDAGOGIQUE (POUR LES ENFANTS ENTRE 6 ET 15 ANS)

Dans les quartiers de Lend, de Gries et d'Eggenberg, l'association Caritas propose aux élèves des garderies non payantes l'après-midi.

### HALTES-GARDERIES (POUR LES ENFANTS DE 6 À 15 ANS)

À Graz il y a 28 haltes-garderies municipales et privées : Les enfants et les adolescents sont encouragés à faire leurs devoirs scolaires de façon autonome. En outre, ces haltes-garderies se chargent de tâches d'intégration (interculturalité ou besoins particuliers au niveau de l'éducation). Les frais de halte-garderie sont échelonnés suivant les revenus.

### UNIVERSITÉ DES ENFANTS

En coopération avec les universités de Graz, les enfants de l'école primaire peuvent participer à des ateliers pour découvrir les sciences. Des programmes de vacances magnifiques ! [kinderunigraz.at](http://kinderunigraz.at)



Photo : Lupi Spuma

### i Information

**Amt für Jugend und Familie – Bureau de la jeunesse et de la famille**  
Kaiserfeldgasse 25, 8010 Graz

☎ +43 316 872-3199  
@ familie.graz.at  
kinder.graz.at

**Caritas-Lerncafés**  
Quartier Gries : Andräfoyer (Dreihackengasse à côté de l'église Andräkirche)

Quartier Lend : Marienpfarre (Mariengasse 24)

Quartier Eggenberg : Pfarre Schutzengel (Hauseggerstraße 72)

☎ +43 676 880 15 791

**Lerncafé**  
Südbahnstraße 100, 8020 Graz

**Sozialamt, Referat für Behindertenhilfe**  
Schmiedgasse 26, 2e étage, 8010 Graz

☎ +43 316 872-6432  
@ graz.at  
(Leben in Graz – Gesundheit + Soziales)

**IBOBB-Café**  
Information, Beratung, Orientierung für Bildung und Beruf

☎ +43 664 60 872-7445, -7446, -7447  
@ ibobb@stadt.graz.at

**ABI-Service Bildungsservicestelle Abteilung für Bildung und Integration**  
Keesgasse 6, 8010 Graz

☎ +43 316 872-7474  
@ abiservice@stadt.graz.at  
[graz.at/bildung-integration](http://graz.at/bildung-integration)

**PROMOTION DE LA SANTÉ**

La promotion de la santé par les médecins et thérapeutes du bureau de la jeunesse et de la famille (= service médical) propose pour les parents des cours de préparation à l'accouchement et pour nourrissons et petits enfants la consultation, les soins médicaux ainsi que la promotion précoce du langage auprès des 15 bureaux de consultation pour parents de la municipalité.

Offres pour les enfants en âge scolaire : Lors de l'examen de l'entrée scolaire un examen complet de dépistage, des tests acuité visuelle et d'audition inclus, a lieu au service médical en présence des parents. En cas d'inscription anticipée à l'école, les conditions de santé regardant la maturité scolaire sont vérifiées. Des examens réguliers sont effectués dans les écoles municipales. Le but des consultations médiconnutritionnelles et des programmes de gymnastique et d'exercice est de promouvoir la santé des enfants. Les vaccinations sont effectuées au service de la santé. Dispensaires dentaires scolaires : Le personnel promeut la santé des dents des enfants en âge scolaire, informe sur la santé des dents, apprend aux enfants comment se brosser les dents correctement, fait des examens dentaires et mène des consultations. Pour les enfants hyperanxieux il y a des séances de motivation. Les offres sont gratuites.

Le centre de santé de la femme (Frauengesundheitszentrum) ainsi que le centre de consultation pour hommes (Männerberatungsstelle) propo-

**i Information****Ärztlicher Dienst des Amtes für Jugend und Familie**

Keesgasse 6, 2e étage, 8010 Graz

☎ +43 316 872-4622  
@ aertzl.jugend@stadt.graz.at

**Gesundheitsamt**

Amtshaus, Schmiedgasse 26, 8010 Graz

☎ +43 316 872-3202  
@ gesundheitsamt@stadt.graz.at  
graz.at/gesundheitsamt

**Schulzahnambulatorien der Abteilung für Bildung und Integration**

Nibelungengasse 18, 8010 Graz  
Brucknerstraße 51, 8010 Graz  
Wielandgasse 9, 8010 Graz

☎ +43 316 872-7025, -7035, -7455  
@ graz.at/bildung-integration

**Frauengesundheitszentrum**

Joanneumring 3, 8010 Graz

☎ +43 316 83 79 98  
@ frauen.gesundheit@fgz.co.at  
fgz.co.at

**Männerberatung Graz Verein für Männer- und Geschlechterthemen**

Dietrichsteinplatz 15, 8e étage, 8010 Graz

☎ +43 316 83 14 14  
@ beratung@maennerberatung.at  
maennerberatung.at

sent des informations et conseils tout autour du thème de la sexualité pour les adolescents

**ORGANISATION DES LOISIRS ET DES VACANCES, CULTURE**

« **Ville ludique** » : La municipalité de Graz veut aménager la ville aussi comme une zone d'aventure pour les enfants et les jeunes. Pour cela, du printemps à l'automne, il y a dans les parcs, les lotissements et sur des places publiques des activités comme le graffiti, streetsoccer, des ateliers de théâtre et des jeux créatifs amenés par les bus de jeux de Graz. Trouvez les dates sur [graz.at/spielfobile](http://graz.at/spielfobile).

Vous trouverez une liste de tous les terrains de jeux sur [holding-graz.at/spielplaetze](http://holding-graz.at/spielplaetze). Pendant toutes les périodes de vacances (entre les semestres, pâques, été, hiver) le studio des enfants du bureau de la jeunesse et de la famille ainsi que l'office des sports (Sportamt) proposent un large éventail d'activités de loisirs pour enfants : [graz.at/ferienhits](http://graz.at/ferienhits). Au bureau de la jeunesse et de la famille, bureau du travail pour enfants et jeunes hors institutions scolaires, on peut demander une allocation pour permettre aux enfants d'aller en camp de vacances.

Dans le projet inter-génération « points4action », des seniors et des adolescents de 14 à 18 ans passent des moments (de loisirs) ensemble. Les adolescents qui y participent reçoivent des points de bonus qu'ils peuvent utiliser p.ex. pour des places de cinéma, etc. Trouvez des informations sur [points4action.at](http://points4action.at).

Au musée des enfants il y a des expositions, des zones de jeux et de recherche, des ateliers et du théâtre pour les enfants de 3 à 12 ans. Le « Next Liberty » est un théâtre adapté aux enfants et aux adolescents et dans la ludothèque on peut emprunter une variété de jeux.

La bibliothèque municipale offre beaucoup de documents pour les enfants et les jeunes. Trouvez les offres et les informations sur [stadtbibliothek.graz.at](http://stadtbibliothek.graz.at).

**i Information****Amt für Jugend und Familie, Referat für Offene Kinder- und Jugendarbeit**

Kaiserfeldgasse 25, 8010 Graz

☎ +43 316 872-3191  
@ jugendamt@stadt.graz.at  
jugend.graz.at

**Kindermuseum « FRida & freD »**

Friedrichgasse 34, 8010 Graz

☎ +43 316 872-7700  
@ kontakt@fridaundfred.at  
fridaundfred.at

**Next Liberty – Theater für junges Publikum**

Kaiser-Josef-Platz 10 (à côté de l'opéra, au bas de la statue « sabre laser »), 8010 Graz

☎ +43 316 8000  
@ ticket@ticketzentrum.at  
nextliberty.com

**LandesLudothek**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz

☎ +43 316 90 370 251  
@ office@ludovico.at  
ludovico.at

**Sportamt, Stadion Graz-Liebenau**

Stadionplatz 1, RDC, 8010 Graz

☎ +43 316 872-7878  
@ sportamt@stadt.graz.at  
graz.at/sportamt

HEURES D'OUVERTURE :  
du lundi au jeudi de 8 à 14 h,  
le vendredi de 8 à 12 h

# ENFANTS & ADOLESCENTS

## ACTIONS INTER-CULTURELLE, MOBILES ET AUTONOMES POUR LES ADOLESCENTS

Maisons des jeunes pour les adolescents de 13 à 19 ans : à Graz il y a 13 maisons de jeunes. Vous trouverez une liste des sites et des offres sur le site : [jugend.graz.at/jugendzentren](http://jugend.graz.at/jugendzentren).

## TRAVAILLEURS SOCIAUX DE RUE POUR LES ADOLESCENTS DE 13 À 21 ANS

Les éducateurs de rue circulent dans le centre-ville de Graz et sont à la disposition de tous les adolescents qui se sentent stressés ou qui ont besoin de dialoguer avec quelqu'un ou qui ont besoin d'aide. Le lieu d'accueil à Jakominiplatz 1 est un espace ouvert sans obligation de consommation. Ici les jeunes peuvent aussi manger, se doucher, faire la lessive, etc. et on y dispense des informations, conseils, mises en contact avec d'autres services, etc. (p.ex. aux services d'assistance, à la police). Contact : tél. : +43 316 80 15-470

## TRAVAIL INTERCULTUREL DE JEUNESSE

Les jeunes d'origine étrangère mais aussi les parents ou les enseignants ou toutes personnes intéressées peuvent s'adresser à ISOP lorsqu'il s'agit des questions sur la vie en famille, les filières de formation ou l'intégration sociale et culturelle.

## MOBILITÉ ET CIRCULATION

### PIÉTONS

Enseignez à votre enfant dès son plus jeune âge les principes de base du code de la route.

Évaluez le moment où votre enfant peut aller à l'école tout seul. Pour ce faire, accompagnez votre enfant et montrez-lui les endroits dangereux tout au long de l'itinéraire.

## MICRO-SCOOTER, SCOOTER, SKATEBOARD, ETC.

Ne peuvent être utilisés que là où les piétons circulent, par exemple sur les trottoirs, les zones piétonnes, les rues résidentielles, etc.

Inline skate : ils peuvent être utilisés dans les zones piétonnes et aussi sur les pistes cyclables, voies cyclables, etc.

Faire du vélo à partir de 10 ans : la municipalité propose des séances d'apprentissage de l'utilisation du vélo pour les enfants dès la maternelle. Les enfants qui ont moins de 10 ans peuvent faire du vélo sur les espaces publics réservés à la circulation routière, mais seulement sous surveillance de personnes d'au moins 16 ans. Les enfants de 10 ans ayant le permis cycliste sont autorisés de se déplacer seuls à vélo dans la circulation routière, sinon c'est permis seulement à partir de 12 ans. Le permis cycliste est délivré par le bureau de la voirie de la municipalité de Graz (Straßenamt der Stadt Graz). Ce sont les enseignants de la 4<sup>ème</sup> classe de l'école primaire qui font passer l'examen théorique. L'examen pratique a lieu dans le jardin de circulation de Graz (Verkehrsgarten) dans le parc de la ville (Stadtpark). De plus amples informations sont disponibles en allemand et anglais sur [radfahrtraining.at](http://radfahrtraining.at).



Photo : Lupi Spuma

## TROTTELETTE

Les règles sont les mêmes que pour le vélo. On peut utiliser les pistes cyclables et les voies de circulation, mais pas les trottoirs. Conduire un vélomoteur à partir de 15 ans : les adolescents ayant un permis de conduire de la catégorie AM (jusqu'au 2012 : permis de conduire de cyclomoteur) peuvent conduire un cyclomoteur jusqu'à 45 km/h à partir de l'âge de 15 ans. Pour cela il faut suivre un cours théorique et pratique que l'on peut commencer six mois avant le 15<sup>ème</sup> anniversaire.

## TRAJET EN VOITURE

Il faut que les enfants de moins de 14 ans ou de taille inférieure à 150 cm soient assis sur un siège enfant approprié à leur taille.

## CONDUIRE UNE VOITURE À PARTIR DE 17 ANS

Dès l'âge de 15 ans et demi, un jeune peut commencer la formation de base au permis de conduire dans une auto-école. La conduite pratique en vue de l'obtention du permis de conduire est autorisée dès l'âge de 17 ans, sous forme de conduite accompagnée privée avec une personne habilitée qui possède son permis de conduire depuis sept ans au minimum. Il faut avoir 17 ans révolus pour passer l'examen du permis de conduire.

## TRANSPORTS PUBLICS

Procurez-vous dans les écoles le formulaire de demande de transport gratuit pour les élèves. Sinon, il y a des tarifs réduits par exemple pour les apprentis ou les élèves en internat (voir : [verbundlinie.at/schuelerlehrlinge/tickets/schuelerinnen-ticket](http://verbundlinie.at/schuelerlehrlinge/tickets/schuelerinnen-ticket)). Pendant les vacances d'été les enfants de moins de 15 ans peuvent utiliser les transports publics (Graz Linien) gratuitement, pour les autres transports en commun il existe des billets spécial vacances à prix réduit pour les élèves et les apprentis (voir : [verbundlinie.at/slf/ferienticket.php](http://verbundlinie.at/slf/ferienticket.php)).

## Information

### Straßenamt – Bureau de la voirie

Bauamtsgebäude, Europaplatz 20, 4e et 5e étage, 8020 Graz

+43 316 872-3601

@ [strassenamt@stadt.graz.at](mailto:strassenamt@stadt.graz.at)  
graz.at (Leben in Graz - Verkehr und Parken)

### Logo – JUGEND.INFO !

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz

+43 316 90 370 90

@ [info@logo.at](mailto:info@logo.at) ; [logo.at](http://logo.at)

**SCOLARITÉ OBLIGATOIRE****DE 6 À 15 ANS OU DE LA 11<sup>ÈME</sup> À LA 3<sup>ÈME</sup>**

En Autriche, la scolarité est obligatoire à partir de 6 ans et dure 9 années. Il y a une obligation de formation jusqu'à 18 ans ! L'année scolaire commence toujours en septembre. Les parents sont responsables du fait que les enfants fréquentent l'école : le non-respect de la scolarité obligatoire rend les parents passibles de sanctions pénales.

**ÉCOLE PRIMAIRE – DE 6 À 10 ANS OU DE LA 11<sup>ÈME</sup> À LA 8<sup>ÈME</sup>**

L'inscription de l'enfant doit se faire dans une école proche du lieu de résidence, neuf mois avant le début de l'année scolaire. Si vous souhaitez que votre enfant fréquente une autre école, vous devez demander l'approbation de la section de l'éducation et de l'intégration (Abteilung für Bildung und Integration). Les parents ou les responsables légaux recevront un courrier de la section de l'éducation de l'intégration contenant toutes les informations nécessaires. Il existe plus de 50 écoles primaires municipales et privées ou bien alternatives (liste : lsr-stmk.gv.at – Schulführer). Les enfants soumis à l'enseignement obligatoire mais qui ne sont pas encore scolarisables doivent fréquenter une classe préparatoire afin de s'adapter à la vie scolaire. L'année préparatoire est comprise dans le nombre d'années de scolarité obligatoire. Chaque école doit offrir la possibilité de suivre l'enseignement préparatoire. Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous

à la section de l'éducation de l'intégration (Abteilung für Bildung und Integration). Après l'école primaire, donc après la 8<sup>ème</sup>, il y a différentes filières scolaires.

**COLLÈGE – DE 10 À 14 ANS OU BIEN DE LA 7<sup>ÈME</sup> À LA 4<sup>ÈME</sup>**

À Graz il y a plus de 20 collèges (Neue Mittelschule, NMS) publics et privés. Le collège dispense une formation générale de base et peut aboutir soit à un cours préparatoire à la vie professionnelle (continuation dans l'école polytechnique) soit à la poursuite du cursus dans le second cycle. Pour les élèves particulièrement doués dans les domaines de la musique ou du sport, il y a le conservatoire de musique – Ferdinandeum, ou le collège de sport – Brucknerstraße. Les élèves des collèges sont soutenus individuellement et suivent le programme scolaire du lycée scientifique. Selon les résultats scolaires, les élèves obtiennent à la fin du collège un certificat de fin d'études ou un certificat d'enseignement secondaire général.

**ÉCOLE POLYTECHNIQUE – 15 ANS OU BIEN LA 3<sup>ÈME</sup>**

Dans l'école polytechnique, Herrgottwiesgasse 160c ainsi que dans deux classes du collège de Webling, les élèves se qualifient après la 4<sup>ème</sup> pour entrer en apprentissage et au centre de formation professionnelle. L'école polytechnique dure un an et correspond à la 9<sup>ème</sup> année scolaire pour les élèves qui ont terminé la 4<sup>ème</sup> dans un collège avec succès.

**ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR GÉNÉRAL**

Écoles secondaires moyennes et supérieures d'enseignement professionnel voir page 61 !

**ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE**

Les élèves qui ont une langue maternelle autre que l'allemand peuvent approfondir les connaissances de leur langue maternelle par des cours notés mais facultatifs. La participation à ces cours est également gratuite et il est recommandé de profiter de cette offre parce que de bonnes connaissances de la langue première sont la base pour l'apprentissage d'autres langues ; cela peut avoir des effets positifs sur les résultats dans d'autres matières. L'enseignement de la langue première peut être effectué dans quasiment chaque langue. Actuellement, plusieurs écoles primaires, collèges et l'école polytechnique proposent l'enseignement dans une ou plusieurs des langues suivantes : albanais, arabe, bosniaque/croate/serbe, chinois, français, persan, polonais, portugais, roumain, russe, tchéchène et turc.

Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous à la section de l'éducation et de l'intégration (Abteilung für Bildung und Integration) ou bien à la direction de l'école que votre enfant fréquente. Sur le site [bmukk.gv.at/schulen/unterricht/muttersprachlicher-unterricht](http://bmukk.gv.at/schulen/unterricht/muttersprachlicher-unterricht) vous trouverez toutes les informations en allemand et dans de nombreuses autres langues.

**ENFANTS HANDICAPÉS**

Pour les enfants handicapés et les enfants ayant besoin d'un soutien pédagogique particulier, il y a des possibilités de formations spéciales vers lesquelles les parents peuvent s'orienter.

Il y a la possibilité d'inscrire un enfant dans une école spécialisée, mais il existe aussi des classes d'intégration en école primaire, en collège ou en école polytechnique. Un service de soins et d'assistance est mis à disposition selon les besoins. Quelques écoles sont adaptées aux besoins des handicapés. Il y a également plusieurs écoles adaptées aux élèves malvoyants ou non voyants ou bien malentendants ou sourds. Des informations complémentaires sont disponibles à la section de l'éducation et de l'intégration (Abteilung für Bildung und Integration) ou aux centres pédagogiques spécialisés.

**COURS DE RELIGION**

En Autriche, les religions et confessions reconnues par l'État donnent des cours de religion aux élèves de leur confession. Les cours de religion ont lieu dans le cadre du programme scolaire. Les parents (ou les élèves eux-mêmes à partir de 14 ans révolus) peuvent cependant désinscrire leur enfant des cours de religion.

**i Information****ABI-Service**

Keesgasse 6, 8011 Graz

☎ +43 316 872-7474

@ [abiservice@stadt.graz.at](mailto:abiservice@stadt.graz.at)  
[graz.at/bildung-integration](http://graz.at/bildung-integration)

**ZIS****Spracheheilschule**

Brockmanngasse 119, 8010 Graz

☎ +43 316 872-6725 oder

+43 664 60 872-6725

@ [spz.at](mailto:spz.at)

**APRÈS LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE**

À Graz il existe de nombreux services d'information qui informent sur les filières de formation professionnelle ou sur les établissements d'enseignement secondaire après la scolarité obligatoire : le IBOBB-Café et le centre d'information professionnelle (BIZ). Le département psychologie scolaire et service d'orientation professionnelle du Conseil des écoles du Land (Landesschulrat) donne des conseils aux élèves qui ont une autre langue maternelle que l'allemand, aux parents, aux enseignants et à tout le personnel des établissements lors de problèmes scolaires ou sur la formation professionnelle et la formation continue. Les personnes aux

parcours atypiques et celles qui cherchent des cours d'allemand peuvent également y obtenir des conseils.

**FORMATION JUSQU'À 18 ANS**

La formation jusqu'à 18 ans est une initiative du gouvernement fédéral autrichien dont l'objectif est que tous les adolescents acquièrent une qualification plus élevée que le certificat de fin d'études et de prévenir les arrêts anticipés de la formation. À partir de la fin de l'année scolaire 2016/2017 l'obligation de formation concerne tous les jeunes jusqu'à 18 ans révolus qui ont terminé la scolarité obligatoire et qui séjournent de façon permanente en Autriche

**i Information****Berufsinformationszentrum (BIZ)**

Neutorgasse 46, 8010 Graz

☎ +43 316 70 82 803

@ ams.at

**Landesschulrat für Steiermark**

Körblergasse 23, Postfach 663, 8011 Graz

☎ +43 50 24 83 45

@ lsr@lsr-stmk.gv.at

lsr-stmk.gv.at

**IBOBB-Café – Information, Beratung, Orientierung für Bildung und Beruf**

Keesgasse 6, 8010 Graz

☎ +43 664 60 872 -7445, -7446, -7447

@ ibobb@stadt.graz.at

lsr-stmk.gv.at

**Koordinierungsstelle Steiermark****Ausbildung bis 18**

(incl. transition école-profession)

Team Styria Werkstätten GmbH

Radetzkystraße 31, Tür 1, RDC, 8010 Graz

☎ +43 664 80 295-6001

@ kost.steiermark@remove-this.teamstyria

**Stadtbibliothek**

Kernstockgasse 2, 8020 Graz

☎ +43 316 872-4970

☎ +43 316 872-4969

Stadtbibliothekshotline : +43 316 872-800

@ stadtbibliothek.zanklhof@stadt.graz.at

stadtbibliothek.gv.at

(commençant par la première tranche d'âge en 2017). La mission du coaching pour les jeunes (Jugendcoaching) consiste notamment à informer les adolescents, leurs parents ou responsables légaux sur l'obligation de formation et à accompagner les jeunes.

**LE BACCALAURÉAT****ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR GÉNÉRAL (10 À 18/19 ANS OU DE LA 3<sup>ÈME</sup> À LA TERMINALE)**

Ces établissements transmettent une culture générale complète et leur enseignement se termine avec le baccalauréat (Matura). Le diplôme du baccalauréat permet à l'élève de faire des études universitaires, dans une haute école spécialisée, des collèges spécialisés ou des académies. Pour être admis dans un établissement d'enseignement supérieur général il faut avoir eu en fin d'école primaire la mention « Très bien » ou « Bien » en allemand, en lecture et en mathématiques (sinon il faut passer un examen d'admission). On distingue entre le Gymnasium (lycée classique, matières principales : langues étrangères), Realgymnasium (lycée scientifique, matières principales : sciences naturelles et techniques) et le Wirtschaftskundliches Realgymnasium (lycée à orientation comptable et commerciale) (liste : [ahs-stmk.at/cms/](http://ahs-stmk.at/cms/)). Pour des renseignements complémentaires, adressez-vous au conseil des écoles du Land.

**LYCÉE AXÉ SUR LES SCIENCES DE LA NATURE (14 À 18/19 ANS OU DE LA 3<sup>ÈME</sup> À LA TERMINALE)**

Après avoir fréquenté une école secondaire de premier cycle (si les résultats correspondent) ou un établissement secondaire de formation

générale (premier cycle), on peut s'inscrire à ce type d'établissement, spécialisé dans la musique, la création artistique, la biologie et la connaissance de l'environnement, la technologie de l'information et de la communication ou le sport. Pour les élèves particulièrement doués il y a des possibilités particulières de formation. Informations complémentaires auprès du Conseil des écoles du Land.

**FORMATION PROFESSIONNELLE ÉCOLES SECONDAIRES MOYENNES ET SUPÉRIEURES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (À PARTIR DE 14 ANS, FORMATION DE 3, 4 OU 5 ANS)**

Les écoles moyennes de formation professionnelle (Fachschulen) transmettent un savoir technique de base pour l'exercice d'une profession et se terminent par un examen de fin d'études après trois ou quatre ans. Les écoles d'enseignement professionnel du deuxième cycle offrent une formation complète pour des professions supérieures dans la discipline choisie et se terminent en outre par un examen diplômant qui permet aux élèves d'accéder aux études supérieures. Selon la discipline il existe : des écoles secondaires de formation aux professions techniques, industrielles et artistiques ; des écoles pour d'autres métiers, des écoles axées sur les activités commerciales, dans le secteur des prestations de services ou des affaires sociales, des établissements de formation d'éducateurs d'école maternelle, d'enseignants et d'éducateurs ainsi que des écoles pour les professions agricoles et forestières. Il existe également des écoles moyennes de formation sur un ou deux ans. Informations complémentaires auprès du Conseil des écoles du Land sur [lsr-stmk.gv.at](http://lsr-stmk.gv.at).

**APPRENTISSAGE**

On peut commencer un apprentissage (durée trois à quatre ans) dès la fin de la scolarité obligatoire. Le site [berufskompass.at](http://berufskompass.at) affiche une liste de propositions pour des métiers liés à l'apprentissage. Vous trouverez des informations détaillées sur les droits et les obligations des apprentis sur [menschen.steiermark.at](http://menschen.steiermark.at). L'enseignement dans un centre de formation fait partie de l'apprentissage et se termine par un examen de fin d'apprentissage (Lehrabschlussprüfung, LAP). Après l'examen de fin d'apprentissage il y a plusieurs possibilités pour poursuivre sa formation : par exemple dans des écoles de maîtrise, des académies professionnelles, en passant le brevet professionnel ou le baccalauréat professionnel.

**« LA SECONDE CHANCE »**

Il existe plusieurs possibilités de rattraper une formation de base ou des examens de fin d'études, par exemple le bac de « seconde chance ».

**FORMATION DE BASE ET EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES OBLIGATOIRE**

Il y a un vaste choix de mesures de formation dans le secteur de la formation de base et de la scolarité obligatoire. Si vous n'avez pas terminé la scolarité obligatoire ou l'apprentissage, vous pouvez vous rattraper et suivre une formation pour un (autre) métier. Plusieurs établissements de formation offrent par exemple la possibilité de rattraper l'examen de fin d'études obligatoire. Adressez-vous au

Bildungsnetzwerk Steiermark (réseau de formation) pour des informations supplémentaires, [bildungsnetzwerk-stmk.at](http://bildungsnetzwerk-stmk.at).

**EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE**

Toute personne qui n'a pas terminé son apprentissage peut passer l'examen de fin d'apprentissage sous certaines conditions. Les personnes de 18 ans et plus peuvent également passer cet examen s'ils peuvent faire valoir les connaissances nécessaires (généralement après deux ans d'activité professionnelle).

**EXAMEN EN CANDIDAT LIBRE**

En passant l'examen en candidat libre on peut rattraper des diplômes de fin d'études ou certaines matières d'enseignement d'un niveau scolaire particulier sans fréquenter d'école. Il faut déposer une demande à la direction de l'école concernée.

**i Information****COURS DE FORMATION (CONTINUE)**

**ISOP Innovative Sozialprojekte GmbH**  
Dreihackengasse 2, 8020 Graz

☎ +43 316 76 46 46  
@ [isop@isop.at](mailto:isop@isop.at) ; [isop.at](mailto:isop.at)

**BFI – Berufsförderungsinstitut**  
Mariengasse 24, Paula-Wallisch-Straße 8,  
Eggenberger Allee 15

☎ +43 057 2270-0  
@ [bfi-stmk.at](mailto:bfi-stmk.at)



Photo : Lupi Spuma

**i Information****bit – best in training**

Kärntner Straße 311, 8054 Graz

☎ +43 316 28 55 50 0  
@ [office@bit.at](mailto:office@bit.at)  
[bitonline.com](http://bitonline.com)

**Volkshochschule Steiermark (VHS)**

Hans-Resel-Gasse 6, 8020 Graz

☎ +43 5 77 99 50 00  
@ [vhsan1@akstmk.at](mailto:vhsan1@akstmk.at)  
[vhsstmk.at](http://vhsstmk.at)

**Urania Steiermark**

Burggasse 4/1, 8010 Graz

☎ +43 316 82 56 88 0  
@ [urania@urania.at](mailto:urania@urania.at)  
[urania.at](http://urania.at)

**Bildungsnetzwerk Steiermark**

Niesenberggasse 59, 8010

☎ +43 316 82 13 73  
@ [bildungnetzwerk@eb-stmk.at](mailto:bildungsnetzwerk@eb-stmk.at)  
[bildungsnetzwerk-stmk.at](http://bildungsnetzwerk-stmk.at)

**BACCALURÉAT PROFESSIONNEL**

On peut passer un baccalauréat professionnel dans plusieurs établissements à Graz (cours du soir, cours préparatoires pour le bac) après avoir fréquenté une école ou avoir suivi des cours (à partir de 17 ans). Cet examen correspond au baccalauréat et est la condition préalable pour étudier à l'université, dans une école supérieure, une haute école spécialisée, une académie ou un collège.

**EXAMEN D'ADMISSION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES**

Il est possible de faire des études supérieures (droit limité à certaines études) dans des académies, des hautes écoles spécialisées et des universités sans avoir passé le baccalauréat si on a passé un examen d'admission aux études supérieures.

**ÉCOLES POUR LES PERSONNES ACTIVES**

Ces établissements permettent aux personnes en activité ou aux personnes ayant terminé leur formation professionnelle d'effectuer une formation et de passer les examens correspondants en fréquentant certaines écoles qui dispensent des cours de soir.



Conditions préalables : 17 ans révolus, niveau scolaire de 4<sup>ème</sup> réussi, activité professionnelle ou formation professionnelle terminée. De nombreuses écoles d'enseignement professionnel secondaires moyennes et supérieures et des collèges fonctionnent sous forme de cours du soir.

### ÉTUDES SUPÉRIEURES HAUTES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Les hautes écoles spécialisées mettent l'accent sur la formation pratique dans les domaines de l'économie et de la technologie. Les deux hautes écoles spécialisées de Graz, FH Joanneum ([fh-joanneum.at](http://fh-joanneum.at)) et Campus02 ([campus02.at](http://campus02.at)), proposent plus de 50 formations de types Bachelor et Master ainsi que des études d'enseignement supérieur. Vous trouverez des informations complémentaires sur les modalités d'admission et les conditions à remplir aux hotlines d'orientation professionnelle des hautes écoles spécialisées.

### UNIVERSITÉS

Il existe plusieurs types de diplôme : Bachelor, Master et doctorat. À Graz il y a quatre universités :

- l'université Karl-Franzens comprenant six facultés ([uni-graz.at](http://uni-graz.at))
- l'université technique comprenant sept facultés ([tugraz.at](http://tugraz.at))
- l'université de médecine ([meduni-graz.at](http://meduni-graz.at))
- l'université de musique et d'art dramatique ([kug.ac.at](http://kug.ac.at)).

Pour pouvoir étudier à l'université il faut avoir obtenu le baccalauréat ; dans certains cas il faut également passer un examen complémentaire. Il peut y avoir des restrictions d'accès ou des examens d'entrée. Pour les étudiants internationaux il y a des conditions d'admission spéciales (pour plus d'informations, consultez [oehunigraz.at](http://oehunigraz.at), le conseil pour les étudiants AAI Graz et le bureau des relations internationales de l'université KF) ainsi que des directives particulières en ce qui concerne le niveau d'allemand.

Informez-vous sur les conditions d'étude à l'université concernée ou bien auprès de l'Association nationale autrichienne des étudiants (ÖH). Les étudiants nouvellement arrivés à Graz trouveront des informations utiles sur [graz.at](http://graz.at).

### HAUTES ÉCOLES DE PÉDAGOGIE

Elles forment les enseignants pour différents établissements scolaires (enseignement obligatoire et professionnel) et proposent des formations pour les enseignants de tous les types d'école. À Graz il y a la haute école pédagogique de Styrie ([phst.at](http://phst.at)) et celle du diocèse de Graz-Seckau ([kphgraz.at](http://kphgraz.at)).

### RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES ÉTRANGERS

Les diplômes scolaires, universitaires et de formations diverses acquis à l'étranger, doivent être reconnus en Autriche par la présentation

de plusieurs documents (traduits). Il est possible que certaines parties de la formation sont à rattraper. Vous trouverez les informations détaillées dans le chapitre « Travail ».

### FORMATION POUR ADULTES

Il existe de nombreuses institutions de formation continue et de formation pour adultes qui proposent des cours généraux, de langues ou de cuisine, ainsi que des formations de perfectionnement permettant d'acquérir de nouvelles qualifications professionnelles pointues. Vous trouvez une liste de toutes les institutions de formation ainsi qu'un aperçu général des événements actuels, séminaires, cours, stages et les conseils en formation des adultes sur le site [weiterbildung.steiermark.at](http://weiterbildung.steiermark.at).

Les migrants peuvent effectuer une formation pour devenir assistant de formation à l'association ZEBRA. Le service d'information AST offre des consultations en plusieurs langues sur la reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger. ([zebra.or.at](http://zebra.or.at)).

### COURS DE LANGUE – ALLEMAND

Les connaissances de l'allemand sont indispensables, pour pouvoir se faire comprendre dans la vie privée et professionnelle ainsi lors des contacts avec les autorités (mis à part que la langue parlante diffère fortement de la langue écrite). Les personnes non-ressortissantes de l'Union européenne qui ont leur résidence permanente à Graz sont obligées, dans le cadre de l'accord d'intégration, de

prouver des connaissances suffisantes de la langue allemande pour pouvoir séjourner en Autriche (voir aussi le chapitre « Migration & intégration »).

### BIBLIOTHÈQUES

La formation passe également par les nombreuses bibliothèques publiques et scientifiques de Graz. La bibliothèque municipale (Stadtbibliothek) ([stadtbibliothek.graz.at](http://stadtbibliothek.graz.at)) fait partie du service de culture de la municipalité de Graz et propose, ensemble avec la bibliothèque centrale (Hauptbibliothek Zanklhof), la médiathèque, six bibliothèques de quartier et le bibliobus, un grand nombre de livres, magazines, livres audio, vidéos et CD musicaux.

Il y a également de nombreux livres en langues étrangères pour les enfants et les adultes ainsi que des programmes de langue pour l'apprentissage de la langue allemande et d'autres langues. De plus, la bibliothèque du Land de Styrie (Steiermärkische Landesbibliothek), la bibliothèque de la chambre du travail (Arbeiterkammer-Bibliothek) et les bibliothèques des universités de Graz sont des adresses utiles pour la consultation d'ouvrages concernant la formation (continue).

### MUSÉES

La visite de musées et d'expositions est également très formatrice (voir le chapitre « Art & culture »).

Graz dispose d'un réseau dense de médecins généralistes et spécialisés ainsi que de pharmacies, d'hôpitaux et de thérapeutes. Les habitants de Graz bénéficient de soins médicaux garantis 24 heures sur 24 et qui satisfont des critères de qualité les plus élevés.

### ASSURANCE MALADIE

En Autriche, l'assurance maladie est obligatoire : votre employeur est obligé de vous inscrire à la sécurité sociale lors de la conclusion d'un contrat de travail (votre employeur doit vous donner une copie de l'inscription). Vous bénéficiez ainsi d'une assurance maladie, accident et retraite et vous avez accès à tous les services médicaux. Sur votre contrat de travail, si vous gagnez moins de 425,70 Euros par mois (limite de 2017), vous exercez ce qu'on appelle un emploi de faible importance. Dans ce cas, vous ne bénéficiez que de l'assurance accident. Vous pouvez cependant vous inscrire vous-même à l'assurance maladie en versant une prime réduite à la Gebietskrankenkasse (caisse maladie régionale). Lors de l'inscription à la sécurité sociale, vous obtiendrez un numéro d'immatriculation dont vous aurez régulièrement besoin (il est donc préférable de le mémoriser rapidement). La cotisation à la sécurité sociale est retenue directement sur votre salaire. Les membres de votre famille (conjoint, enfants) peuvent bénéficier de votre assurance (sans frais la plupart du temps ou à tarif réduit). Si vous vous trouvez au chômage, vous êtes assuré par l'AMS (agence pour l'emploi). Votre type

d'assurance sociale dépend de votre profession. À Graz, les salariés, c'est à dire les ouvriers et les employés sont généralement assurés à la Steiermärkischen Gebietskrankenkasse (caisse maladie régionale de Styrie). En Autriche environ 99,5 % de la population bénéficie d'une assurance maladie. Si vous n'en bénéficiez pas et si vous ne pouvez pas être assuré par l'intermédiaire d'un membre de votre famille (conjoint, parents), vous pouvez vous adhérer vous-même à une assurance. Pour cela, il suffit de déposer une simple demande à la caisse maladie régionale de Styrie. Si vous vous assurez vous-même il peut y avoir un délai de carence de six mois. Pour obtenir des renseignements sur votre situation particulière, adressez-vous à la Steiermärkische Gebietskrankenkasse. Pour toute information complémentaire, consultez sozialversicherung.at.

### E-CARD (CARTE D'ASSURANCE MALADIE)

Vous recevrez l'E-Card de votre assurance (une « fiche de prise en charge » au format d'une carte bancaire) – et vous devrez la présenter à chaque visite chez le médecin, à votre caisse maladie ou à l'hôpital. Si vous n'avez pas votre E-Card sur vous lors d'une consultation médicale, vous devrez vraisemblablement vous acquitter d'une franchise. L'E-Card ne porte que votre nom et votre numéro d'immatriculation. Les demandeurs d'asile obtiennent une E-Card s'ils ont été acceptés dans le programme de prise en charge de l'État.



Photo : iStockphoto © sturli

### FRAIS DES PRESCRIPTIONS MÉDICALES

La plupart des consultations médicales en Autriche sont gratuites pour les personnes assurées. Si votre médecin vous prescrit un médicament (au moyen d'une ordonnance) vous devez régler un forfait à la pharmacie. Les frais des prescriptions médicales sont actuellement de 6,10 Euros (au 01/01/2019). Les personnes et les familles à faible revenu et qui nécessitent de nombreux médicaments, peuvent être exonérées des frais des prescriptions médicales. Si vos dépenses en frais des prescriptions médicales sont supérieures à 2 % de votre revenu annuel net, vous êtes automatiquement exonéré de ces frais. Vous trouverez les informations complémentaires à la Steiermärkische Gebietskrankenkasse, tél. +43 316 8035-0.

### SERVICE DE GARDE MÉDICAL

Pour des traitements médicaux nécessaires en dehors des heures de consultation habituelle, il y a le service de garde médical : du lundi au vendredi de 19 à 7 h, service de 24 heures sur 24 le samedi, dimanche et jours fériés. Marburger Kai 51, 8010 Graz ; numéro d'appel d'urgence 141.

### MÉDECIN D'URGENCE/ SERVICE DE SECOURS

Dans tous les cas d'urgence vitale, l'équipe des médecins du réseau des médecins d'urgence/ le service de secours est à la disposition des habitants de Graz. Dans un tel cas, composez le numéro de téléphone d'urgence 144 (service de secours et la Croix-Rouge Autrichienne) ! Vous obtiendrez des informations sur le service de garde médicale et une liste des médecins auprès l'Ärzttekammer für Steiermark (chambre des médecins de Styrie).

### PHARMACIES

Les pharmacies sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, le samedi jusqu'à 12 ou 13 h. Pendant la nuit, le weekend-end et les jours fériés il y a le service de garde des pharmacies (il faut régler une légère majoration).

Vous trouverez la pharmacie de garde proche de chez vous affichée sur chaque pharmacie, dans les journaux ou sur internet, par exemple sur apothekeindex.at, apotheke.or.at. Le numéro d'appel d'urgence des pharmacies est le 14 55.

### SERVICE DE SANTÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAZ (GESUNDHEITSAMT)

Le service de santé propose des vaccinations gratuites pour les enfants, participe à des programmes de vaccination du Land (tiques, grippe) également pour les adultes (service payant), organise des cours de préparation à l'accouchement, des conseils nutritionnels et bien d'autres choses.

### MARIENAMBULANZ : SOINS MÉDICAUX POUR LES PERSONNES SANS ASSURANCE MALADIE

Les personnes qui n'ont pas d'assurance maladie bénéficient quand même d'un droit aux soins en cas de maladie. L'aide sociale se charge des frais médicaux dans le cadre de l'aide pour malades. Les personnes bénéficiaires du revenu de garantie minimum en fonction des besoins sont assurées auprès de la caisse maladie régionale. À Graz, la Marienambulanz de l'association Caritas propose des soins médicaux gratuits sans aucune démarche administrative aux personnes qui n'ont pas d'assurance mais également aux assurés qui ne souhaitent pas s'adresser au système de santé public (par exemple en cas de dépendance à l'alcool ou aux drogues).

#### REMARQUE

**Si vous êtes souffrant : adressez-vous tout d'abord au médecin généraliste (praktischer Arzt/praktische Ärztin) au lieu des consultations externes des hôpitaux !**

### Information

#### Rettung/Rotes Kreuz (Croix-Rouge)

☎ Appel d'urgence 144

#### Médecin d'urgence

☎ 141

#### Service médical d'urgence

Marburger Kai 51, 8010 Graz

☎ 141

Du lundi au vendredi de 19 à 7 h, le samedi, dimanche et jours fériés de 0 à 24 h.

#### Appel d'urgence en cas d'intoxications

☎ +43 1 40 64 343

#### Service de secours mobile – enfants

☎ +43 316 69 15 12

#### Hotline-bébé de LKH Graz

☎ +43 316 385-7450

#### Service dentaire d'urgence LKH Graz

☎ +43 316 385-2248

#### Marienambulanz

Mariengasse 24 / entrée Kleiststr. 73  
8020 Graz

☎ +43 316 80 15 351

@ marienambulanz@caritas-steiermark.at  
marienambulanz.caritas-steiermark.at



Photo : iStockphoto © sturli

### Information

#### Landeskrankenhaus-Universitätsklinik (LKH) – Hôpital régional

Auenbrugger Platz 1, 8036 Graz

☎ +43 316 385-0

#### Landeskrankenhaus Graz-West

Göstinger Straße 22, 8020 Graz

☎ +43 316 5466-0

#### Unfallkrankenhaus Graz

Göstinger Straße 24, 8020 Graz

☎ +43 316 505-0

#### Steiermärkische Gebietskrankenkasse

Josef-Pongratz-Platz 1, 8010 Graz

☎ +43 316 8035-0

@ service@stgkk.at ; stgkk.at

#### Gesundheitsamt der Stadt Graz

Amtshaus, Schmidgasse 26, 2e étage,  
8010 Graz

@ gesundheitsamt@stadt.graz.at ; graz.at

#### Renseignements généraux

☎ +43 316 872-3202

#### Impfuskunft/Impfstelle

☎ +43 316 872-3222

#### HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 8 à 13 h

#### Ärztammer für Steiermark – Chambre des médecins de Styrie

Kaiserfeldgasse 29,  
8010 Graz

☎ +43 316 8044-0

@ aek@aekstmk.or.at  
aekstmk.or.at

Il existe un certain nombre de dispositions légales qui règlementent le séjour des personnes qui n'ont pas la nationalité autrichienne mais désirent résider dans le pays pour un certain temps.

## RESSORTISSANTS DE L'ÉE ET DE LA SUISSE

**(ÉE – Espace Économique Européen : les pays de l'Union européenne plus l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège)**

Les ressortissants de l'ÉE et de la Suisse ont le droit de séjourner plus de trois mois en Autriche s'ils

- exercent une activité salariée ou indépendante en Autriche ou
- disposent d'un patrimoine suffisant et d'une assurance maladie suffisante pour eux et les membres de leur famille.

Des ressortissants de l'ÉE et de la Suisse qui veulent rester plus de trois mois en Autriche sont obligés à le déclarer dans les quatre mois après leur entrée en Autriche à l'autorité d'établissement, dans ce cas au département 3 du gouvernement du Land de Styrie (voir l'information sur la page 69) (demande du « Certificat de déclaration »/« Anmeldebescheinigung »). Après cinq ans de séjour ininterrompu et légal en Autriche, les ressortissants de l'ÉE et de la Suisse obtiennent le droit de séjour permanent en Autriche (demande de « Confirmation de séjour permanent »/« Bescheinigung des Daueraufenthalt » auprès du département 3). Les ressortissants de l'ÉE et

de la Suisse qui appartiennent à la famille de ressortissants de l'ÉE et de la Suisse titulaires du permis de séjour peuvent eux aussi rester plus de trois mois en Autriche s'ils remplissent certaines conditions (par exemple mariage ou partenariat enregistré, parenté directe). Vous trouvez des informations complémentaires auprès du département 3 du Land de Styrie.

## RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS

Tout ressortissant d'un pays tiers (pays qui n'appartient pas à l'Union européenne ou à l'espace économique européen/ÉE) qui souhaite demeurer plus de six mois en Autriche doit avoir un titre de séjour. Pour un séjour jusqu'à six mois, c'est la loi relative à la police des étrangers qui s'applique, et au-delà de six mois la loi relative à l'établissement et au séjour (NAG).

## TITRE DE SÉJOUR

Il existe plusieurs titres de séjour qui donnent le droit à l'établissement limité ou illimité.

### TITRE DE SÉJOUR POUR L'ÉTABLISSEMENT TEMPORAIRE

- Permis de séjour : permis de résidence temporaire
- Carte rouge-blanc-rouge : établissement temporaire, accès limité au marché du travail pour 12 mois
- Carte rouge-blanc-rouge plus : établissement temporaire, accès illimité au marché du travail
- Carte bleue Union européenne : établisse-

ment temporaire, accès limité au marché du travail pour 12 mois

- Permis d'établissement : établissement temporaire, accès limité au marché du travail
- Permis d'établissement – occupation exclue : établissement temporaire, pas d'accès au marché du travail
- Permis d'établissement – parent : établissement temporaire, pas d'accès au marché du travail
- Membre de la famille : établissement temporaire, accès illimité au marché du travail

### TITRE DE SÉJOUR POUR L'ÉTABLISSEMENT PERMANENT

- Permis de résidence permanent – Union européenne : établissement illimité, accès illimité au marché du travail

## PREMIÈRE DEMANDE

Il convient de faire à l'étranger la première demande d'octroi d'un permis de séjour auprès du consulat autrichien ou de l'ambassade d'Autriche. Pour obtenir un titre de séjour il faut remplir certaines conditions (par exemple pouvoir assurer sa subsistance, avoir une assurance, un lieu de résidence). Les personnes qui ont besoin d'un visa pour entrer en Autriche doivent faire une demande de visa d'entrée et peuvent ainsi entrer en Autriche et obtenir un titre de séjour. Les titres de séjour temporaire sont souvent valables pour une durée de douze mois à partir de la date de délivrance. Certains groupes de personnes peuvent également faire une première demande d'octroi de permis de séjour en Autriche, par exemple les membres de la famille de personnes de nationalité autrichienne ou des personnes sans obligation de visa pendant la durée du séjour sans visa.

## PROLONGATION DU TITRE DE SÉJOUR

Si vous voulez prolonger votre titre de séjour il faut faire la demande suffisamment tôt avant l'expiration de sa validité auprès de l'autorité responsable. Pour les personnes domiciliées à Graz, il faut s'adresser au bureau du gouvernement du Land de Styrie, département 3. Attention ! Si vous faites votre demande de prolongation trop tard elle sera traitée comme une première demande ! Les permis de séjour sont tout d'abord prolongés pour une durée d'un an.

## MODIFICATION DU BUT DU SÉJOUR

Les titres de séjour sont toujours délivrés pour un certain but (par exemple le travail). Si vous désirez modifier le but de votre séjour il faut le communiquer à l'autorité responsable (département 3 du bureau du gouvernement du Land de Styrie).

## PERMIS D'ÉTABLISSEMENT POUR LES NOUVEAUX-NÉS

Les nouveaux-nés qui n'ont pas la nationalité autrichienne sont dispensés de l'obligation de visa pendant les six premiers mois de leur vie. Ils n'ont donc pas besoin de titre d'entrée ni de titre de séjour si la mère ou une autre personne chargée des soins et de l'éducation

### **i** Information

**Steiermärkische Landesregierung,  
Abteilung 3 – Verfassung und Inneres**  
Paulustorgasse 4, 8010 Graz

☎ +43 316 877-2084  
✉ abteilung3@stmk.gv.at  
verwaltung.steiermark.at

est installée légalement en Autriche. Si la mère n'a pas de titre de séjour en Autriche il faut effectuer à l'étranger la première demande d'octroi de visa pour communauté familiale pour la mère et l'enfant.

## DROIT D'ÉTABLISSEMENT DES MEMBRES DE LA FAMILLE AYANT LE PERMIS D'ÉTABLISSEMENT

Les membres d'une famille ayant un permis d'établissement disposent donc d'un droit d'établissement de cinq ans qui découle du droit d'établissement de la personne qui a fait venir les membres de sa famille. Cependant, si cette personne perd son permis d'établissement au cours des cinq premières années, alors le droit d'établissement des membres de la famille est également perdu. Ceci ne s'applique pas si le membre de la famille est lui-même en mesure de remplir les conditions d'octroi.

## LE DROIT D'ÉTABLISSEMENT RESTE VALABLE, SI...

Les membres de la famille ne perdent pas les conditions à remplir pour le but du séjour de leur permis d'établissement en cas de :

- Décès du/de la conjoint/e ou de la mère/du père
- Divorce aux torts exclusifs du conjoint
- Raisons particulières à prendre en considération (par exemple, victime de violence familiale).

Pour conserver ce droit il faut que le membre de la famille communique immédiatement sa

situation aux autorités. Vous obtiendrez des informations détaillées sur les dispositions d'entrée et d'établissement pour l'Autriche auprès du Ministère de l'intérieur (Bundesministerium für Inneres) sur la hotline +43 1 531 26 35 57 et sur [bmi.gv.at](http://bmi.gv.at) et [help.gv.at](http://help.gv.at).

## CONNAISSANCES EN ALLEMAND AVANT L'IMMIGRATION

Les ressortissants des pays tiers doivent justifier des connaissances de la langue allemande de niveau « A1 » (du cadre européen commun de référence pour les langues) lors de la demande d'octroi de titre de séjour. Ce sont des connaissances d'allemand du niveau le plus élémentaire. On peut justifier ces connaissances par un diplôme de langue ou par un certificat de cours d'une institution reconnue (voir aussi « Accord d'intégration »). Attention : Le diplôme ou le certificat ne doit pas dater de plus d'un an.

## ACCORD D'INTÉGRATION

L'accord d'intégration (Integrationsvereinbarung, IV) sert à l'intégration des ressortissants de pays tiers (personnes ni originaires des pays de l'Union européenne, ni de l'EEE ou de la Suisse) installés légalement en Autriche et a pour but l'acquisition des connaissances complémentaires de la langue allemande. Pour certains titres de séjour initiaux, le demandeur doit déjà pouvoir justifier des connaissances élémentaires de la langue allemande avant l'immigration, mais cela ne fait pas partie de l'accord d'intégration. L'accord d'intégration consiste en deux



Photo : iStockphoto © Rawpixel

modules qui s'enchaînent. Par la délivrance de certains titres de séjour il faut remplir le module 1 au bout de deux ans. Le module 2 correspond à la condition pour obtenir un droit de séjour permanent et pour l'octroi éventuel de la nationalité autrichienne. Vous trouverez les informations relatives à l'offre de cours et aux subventions auprès du fonds d'intégration autrichien (Österreichischer Integrationsfonds, ÖIF) ([integrationsfonds.at](http://integrationsfonds.at)).

## LOI RELATIVE À L'INTÉGRATION

L'entrée en vigueur d'une loi relative à l'intégration est prévue au moment de l'établissement de cette brochure. Cette loi devrait régler l'extension des cours d'allemand, de formation continue et d'orientation. Un contrat d'intégration et une déclaration des valeurs ainsi que les sanctions sévères lors du non-respect feront partie de cette loi relative à l'intégration. Le programme gouvernemental prévoit également la réglementation d'une année d'intégration obligatoire, trouvez les informations détaillées à ce sujet sur [ams.at](http://ams.at). Pour des informations supplémentaires, veuillez consulter Internet ou adressez-vous à l'ÖIF Steiermark ([integrationsfonds.at](http://integrationsfonds.at)).

## BUREAU DE L'INTÉGRATION DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAZ

Créé le 3 novembre 2005, le bureau de l'intégration a pour but de coordonner et réaliser les mesures d'intégration et d'encourager l'intégration et la participation de toutes les personnes vivant à Graz à la vie sociale. L'unité d'intégration participe activement à la promotion de la diversité de la société urbaine et dessine l'orientation interculturelle de l'administration, établit les contacts entre les parties prenantes et donne des conseils. La stratégie d'intégration adoptée par le conseil municipal en 2015 est la ligne directrice pour les mesures et projets relatifs à la politique d'intégration à Graz. Le service d'intégration finance beaucoup de projets d'intégration.

### **i** Information

**Integrationsreferat der Stadt Graz – Bureau de l'intégration**  
 Keesgasse 6, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 872-7481  
 @ [integrationsreferat@stadt.graz.at](mailto:integrationsreferat@stadt.graz.at)  
[graz.at/integration](http://graz.at/integration)  
[graz.at/menschenrechte](http://graz.at/menschenrechte)

## AXES ESSENTIELS

Pour la municipalité de Graz, l'intégration est une tâche transversale qui touche quasiment tous les domaines de l'administration et de la vie commune dans la ville. L'unité de l'intégration est l'interlocuteur principal en matière d'intégration en générale pour toutes les administrations ; elle aide et conseille les administrations et les institutions municipales, mais aussi les autres institutions et organisations par rapport aux questions de migration, d'intégration et de la vie commune interculturelle. Une autre tâche consiste à attirer l'attention sur les faiblesses et les lacunes du système actuel du point de vue des personnes concernées.

## TÂCHES DU BUREAU DE L'INTÉGRATION

Les tâches du bureau de l'intégration sont :

- la mise en œuvre responsable de la stratégie d'intégration de la municipalité de Graz
- le soutien de l'orientation interculturelle de l'administration par des conseils, des manifestations, des formations et des projets de coopération
- une fonction d'interface entre la municipalité, les organisations, les associations, associations de défense des intérêts, les autoreprésentations, les initiatives et les groupements ainsi que tout citoyen intéressé
- la mise en réseau les services existants dans la ville

- l'initiation des projets et des mesures dans le domaine de la migration et de l'intégration
- les relations publiques actives par la publication des articles spécialisés, la participation aux manifestations et la mise à disposition des informations
- la promotion du dialogue interreligieux
- le soutien financier à des projets mesures d'intégration interculturels

## APPRENDRE L'ALLEMAND À GRAZ

STARTPUNKT DEUTSCH vous aide à trouver l'offre faite pour vous. Pour choisir un cours, vos préférences personnelles ainsi que votre adresse, les heures de travail ou la garde de vos enfants sont prises en considération.

## SERVICE D'INTERPRÉTARIAT

Les personnes qui habitent en Autriche depuis peu de temps et qui ne parlent pas encore suffisamment l'allemand ont besoin d'assistance pour franchir les barrières linguistiques mais également culturelles pour les prestations du service public dans le secteur social, médical et thérapeutique ainsi que pour les démarches administratives.

À cet égard il faut mentionner Traduction [HOISS] pour leurs services variés dans le secteur de la traduction et de l'interprétariat. Il existe aussi d'autres institutions qui proposent des services d'interprétariat ou/et des informations en plusieurs langues.



## REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS POLITIQUES DES MIGRANTS

Le conseil consultatif des migrants de la municipalité de Graz est la plate-forme pour la participation politique des migrants. Par le biais du conseil consultatif des migrants, les migrants peuvent participer à la politique communale en introduisant des prises de position et des propositions. En tant que représentant des intérêts, une des tâches les plus importantes consiste à conseiller les administrations et la politique communale. Le conseil consultatif des migrants n'intervient pas dans des cas particuliers. Son rôle principal est de traiter les affaires qui concernent les migrants de façon générale.

Le conseil consultatif des migrants se charge de transmettre aux responsables politiques les problèmes à résoudre comme la discrimination politique ou sociale, la situation du logement ou les questions de formation, ainsi que des suggestions d'amélioration. Vous trouvez des informations complémentaires sur le conseil consultatif des migrants ainsi qu'une liste d'auto-organisations de migrants (associations des migrants) sur le site de la municipalité de Graz [graz.at/migrantinnenbeirat](http://graz.at/migrantinnenbeirat).

## i Information

### Österreichischer Integrationsfonds – Integrationszentrum Steiermark

Reitschulgasse 19, 8010 Graz

☎ +43 316 84 17 20  
@ steiermark@integrationsfonds.at  
integrationsfonds.at

### STARTPUNKT DEUTSCH

Reitschulgasse 19, 8010 Graz

☎ +43 316 84 17 20  
@ steiermark@startpunktdeutsch.at  
startpunktdeutsch.at

## i Information

### Point de contact pour les migrant(e)s à Graz :

#### MigrantInnenbeirat der Stadt Graz

Keesgasse 6, RDC à droite, 8010 Graz

☎ +43 316 872-2191  
@ mb.graz@stadt.graz.at  
graz.at/migrantinnenbeirat

#### Sozialzentrum der Caritas der Diözese Graz-Seckau

Mariengasse 24, 8020 Graz

☎ +43 316 8015-300  
@ erstkontakt@caritas-steiermark.at  
caritas-steiermark.at

#### Verein DANAIDA – Formation et lieu de rencontre pour femmes

Marienplatz 5, 8020 Graz

☎ +43 316 71 06 60  
@ danaida@aon.at  
danaida.at

#### Antidiskriminierungsstelle Steiermark

Andritzer Reichsstraße 38, 8045 Graz

☎ +43 316 71 41 37  
@ buero@antidiskriminierungsstelle.steiermark.at  
antidiskriminierungsstelle.steiermark.at

#### Ikemba

Burggasse 4, 8010 Graz

☎ +43 316 22 81 13  
@ office@ikemba.at  
ikemba.at

#### ISOP – Innovative Sozialprojekte

Dreihackengasse 2, 8020 Graz

☎ +43 316 76 46 46  
@ isop@isop.at  
isop.at

#### Traduction [HOISS]

Wielandgasse 14-16, 8010 Graz

☎ +43 316 83 82 81-0  
@ office@uebersetzungen-hosis.at  
hosis.at

#### Zebra – Interkulturelles Beratungs- und Therapiezentrum

Granatengasse 4/3e étage, 8020 Graz

☎ +43 316 83 56 30-0  
@ office@zebra.or.at  
zebra.or.at

#### Afro-Asiatisches Institut

(pour les étudiants)

Leechgasse 24, 8010 Graz

☎ +43 316 32 44 34  
@ office@aai-graz.at  
aai-graz.at

#### ARGE

#### Jugend gegen Gewalt und Rassismus

Karmeliterplatz 28, 8010 Graz

☎ +43 316 90 370-101  
☎ +43 316 90 370-105  
@ graz@argejugend.at  
argejugend.at



Foto: iStock | Todor Tsvetkov

## BÉNÉVOLAT

### BÉNÉVOLAT

De nombreuses personnes qui vivent à Graz s'engagent personnellement et participent sous des formes variées pour améliorer la cohabitation dans notre belle ville. À Graz, l'activité de bénévolat présente un large éventail et une multitude de possibilités d'offrir un peu de son temps et indique les organisations ayant un besoin urgent de soutien personnel.

Dans les domaines tels que l'intégration, la santé, le voisinage, la protection de l'environnement, le sport, la culture, les loisirs, l'éducation, etc., les initiatives ne se limitent pas aux grandes organisations sociales et d'urgence comme Caritas, la Croix Rouge, les sapeurs-pompiers volontaires (pour n'en citer que quelques unes),

mais il existe aussi une multitude d'associations de plus ou moins grande envergure où les bénévoles de toutes les générations peuvent s'engager.

### RÉSEAU

Depuis 2015, la ville de Graz consacre aussi davantage d'attention à l'engagement citoyen. À cet effet, elle a créé le réseau « Graz développe le bénévolat » (Graz entwickelt Ehrenamt), avec pour objectif d'échanger avec de nombreuses organisations et initiatives différentes, de se mettre en réseau, mais aussi de réfléchir ensemble à des projets de services et de formation continue. Si vous êtes engagé en tant que bénévole auprès d'une initiative

ou d'une association et que vous souhaitez participer à notre réseau, veuillez nous écrire ; nous serions très heureux de lire votre courrier.

### OFFRE DE FORMATION DANS LE DOMAINE DU BÉNÉVOLAT

Le bureau de l'intégration offre, en fonction des besoins, la possibilité d'une participation gratuite à des formations dédiées au bénévolat. Vous y gagnerez des idées intéressantes et des contributions passionnantes dans le domaine de l'engagement au sein de la société civile. Cela fait un moment que vous réfléchissez à vous engager bénévolement ? Faites-en une réalité !

### CONSEILS EN MATIÈRE DE BÉNÉVOLAT

Pour répondre aux questions en matière de

## i Information

### GeE – Graz entwickelt Ehrenamt/ Graz développe le bénévolat

Integrationsreferat der Stadt Graz/  
Bureau de l'Intégration  
Keesgasse 6, 8011 Graz

☎ +43 316 872 7484  
@ engagiert@stadt.graz.at  
graz.at/engagiert

### fee – Ehrenamtsbörse der Stadt Graz/ Bourse du bénévolat)

Kaiserfeldgasse 25, 8011 Graz

☎ +43 664 88 130 888  
@ ehrenamt@stadt.graz.at

### Ehrenamtsversicherung/ Assurance pour bénévoles

Informations sur l'offre de la ville de Graz

@ graz.at/ehrenamt

droit fiscal et associatif, nous organisons aussi des journées de conseil avec des expert(e)s et proposons des ateliers intéressants et captivants dans différents domaines spécialisés.

### fee – BOURSE DU BÉNÉVOLAT ET ASSURANCE

Par la bourse du bénévolat et l'assurance facultative, la ville de Graz met en contact les personnes qui veulent s'engager pendant leur temps libre avec des organisations qui ont besoin de l'aide de bénévoles.

fee signifie en allemand « freiwillig, engagiert, ehrenamtlich » (volontaire, engagé, bénévole) et se présente sous forme d'une plateforme gratuite en ligne.



## ÉGALITÉ DE TRAITEMENT & CODÉCISION

Il y a des personnes qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas participer à la vie sociale de la même façon que les autres. Parfois des personnes ou des groupes sont défavorisés voire discriminés. C'est pourquoi il y a des lois en Autriche qui interdisent la discrimination et qu'il y a des organismes qui s'engagent pour l'égalité de traitement des femmes et des hommes désavantagés.

### GRAZ – VILLE DES DROITS DE L'HOMME

Depuis 2001, Graz est la première « ville des droits de l'homme » d'Europe et depuis 2006 membre de la « coalition des villes européennes contre le racisme ». C'est une grande responsabilité pour tous les habitants de la municipalité de Graz et signifie s'investir activement pour les droits de l'homme et contre le racisme. Le conseil consultatif des droits de l'homme de Graz publie tous les ans un rapport sur la réalisation et la situation des droits de l'homme dans la ville. Il reste encore beaucoup à faire pour que personne ne soit discriminé en raison de son appartenance ethnique, sa religion ou son sexe ([graz.at/menschenrechte](http://graz.at/menschenrechte)).

### ÉGALITÉ DES DROITS ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES FEMMES ET DES HOMMES

Les femmes et les hommes ont les mêmes droits en Autriche (la loi d'égalité de traitement est valable pour les femmes, les hommes, les personnes transgenres) et théoriquement ils

ont les mêmes chances, par exemple lors de la formation et sur le lieu de travail. Dans la pratique, la situation est souvent différente : les femmes sont encore souvent discriminées en raison de leur sexe. Dans de nombreuses professions, les femmes perçoivent toujours à travail égal, des revenus inférieurs ; dans la famille la distribution des tâches et des devoirs (enfants, soins) est déséquilibrée, et reste à la charge des femmes. En outre, on trouve plus rarement des femmes à des postes élevés ou des postes de direction malgré leur qualification. Les femmes sont exposées plus souvent à la violence sexuelle ou sexualisée et au sexisme dans le cadre de leur famille, du travail ou dans leurs loisirs.

À Graz il y a plusieurs organismes qui donnent des conseils et aident les filles et les femmes en cas de discrimination (voir les coordonnées ci-dessous). Le service des femmes & de l'égalité de traitement prend activement des mesures pour réaliser l'égalité des femmes par rapport aux hommes dans tous les terrains de la vie. Le service de médiation pour les femmes et les jeunes filles de Graz donne des conseils et les aide dans les quartiers. La déléguée à la défense de l'égalité des femmes par rapport aux hommes de la municipalité de Graz et le barreau d'égalité de traitement – bureau régional de Styrie sont responsables de toute personne s'estimant victime d'une discrimination, indépendamment de son sexe. Les jeunes filles peuvent aussi s'adresser à l'association de



Photo : iStockphoto © apomares

« MAFALDA – association pour la promotion et l'assistance des jeunes filles et des jeunes femmes » ; qui a son propre centre pour jeunes filles, le JAM. Au centre de santé des femmes, les jeunes filles et les femmes peuvent obtenir des conseils sur la contraception, la grossesse, l'interruption de grossesse ainsi que sur les problèmes psychiques et sur les droits de santé, en outre, les informations sur la santé sont disponibles en diverses langues. Les femmes migrantes peuvent aussi s'adresser à l'association DANAIDA qui traite leurs problèmes spécifiques. Les femmes qui sont exposées à la violence (sexuelle) trouvent refuge au foyer pour femmes (Frauenhaus Graz) (avec leurs enfants) vingt-quatre heures sur vingt-quatre. En cas de violence sexuelle et/ou domestique, les femmes et les jeunes filles trouvent de l'aide

auprès de TARA et du centre de l'aide contre la violence (Gewaltschutzzentrum). L'association Hazissa travaille dans le secteur de la prévention de violence sexualisée contre les filles et les garçons. L'institut de recherche et de formation PERIPHERIE analyse les faits et chiffres en matière d'égalité des femmes par rapport aux hommes en Styrie. En outre l'institut PERIPHERIE propose du coaching, des conseils et des ateliers sur le thème de Gender Mainstreaming (égalité des sexes). Les affaires des hommes ne sont pas ignorées non plus : Le numéro d'appel d'urgence pour les hommes et l'association pour les thèmes masculins et de genre (conseil pour les hommes/Männerberatung) assistent les hommes et les jeunes garçons dans les situations de crise, les discriminations et après des violences exercées.

**i** Information**Referat Frauen & Gleichstellung**

Kaiserfeldgasse 17, 1er étage, 8010 Graz

☎ +43 316 872-4671

@ frauenreferat@stadt.graz.at  
graz.at**Ombudsstelle für Grazer Mädchen und Frauen**

☎ +43 664 26 20 134

@ frauenombudsstelle-graz.at

**Gleichbehandlungsbeauftragte der Stadt Graz**

Rathaus, 1. Stock, linker Trakt, Zi 1.45

Sprechstunden nach Vereinbarung

☎ +43 664 60 872-2243

@ graz.at/gleichstellung

**Gleichbehandlungsanwaltschaft Regionalbüro Steiermark**

Europaplatz 12, 8020 Graz

☎ +43 316 72 05 90

@ gleichbehandlungsanwaltschaft.at

**Frauenhaus Graz**

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

☎ +43 316 42 99 00

@ beratung@frauenhaeuser.at ;  
frauenhaeuser.at**TARA – Conseils, thérapie et prévention de violence sexualisée contre les filles et femmes**

Haydngasse 7, RDC/1, 8010 Graz

☎ +43 316 31 80 77

@ office@taraweb.at ;  
taraweb.at**Gewaltschutzzentrum Steiermark**

Granatengasse 4, 2e étage, 8020 Graz

☎ +43 316 77 41 99

@ office@gewaltschutzzentrum.at  
gewaltschutzzentrum-steiermark.at**Hazissa – Fachstelle für Prävention**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz

☎ +43 316 90 370 160

@ office@hazissa.at ; hazissa.at

**Frauenservice Graz**

Lendplatz 38, 8020 Graz

☎ +43 316 71 60 22

@ office@frauenservice.at ; frauenservice.at

**Mafalda und Mädchenzentrum JAM**

Arche Noah 9-11, 8020 Graz

☎ +43 316 33 73 00

@ office@mafalda.at ; mafalda.at

**Centre de santé de la femme**

Joanneumring 3, 8010 Graz

☎ +43 316 83 79 98

@ frauen.gesundheit@fgz.co.at ; fgz.co.at

**DANAIDA – formation et lieu de rencontre pour femmes**

Marienplatz 5, 8020 Graz

☎ +43 316 71 06 60

@ danaida@aon.at ; danaida.at

**PERIPHERIE**

Schwimmschulkai 6/II, 8010 Graz

☎ +43 660 73 16 200

@ office@peripherie.ac.at ; peripherie.ac.at

**Männerberatung Graz Verein für Männer- und Geschlechterthemen**

Dietrichsteinplatz 15, 8e étage, 8010 Graz

☎ +43 316 83 14 14

@ beratung@maennerberatung.at  
maennerberatung.at**Männernotruf Steiermark**

☎ +800 24 62 47

@ hilfe@maennernotruf.at  
maennernotruf.at**PROMOTION DES DROITS ET DE LA CODÉCISION DES ENFANTS ET DES JEUNES**

Les droits des enfants sont des droits de l'homme dont certains sont inscrits dans la constitution autrichienne. Les droits de l'enfant impliquent le droit d'être protégé contre la violence, le droit à la formation, au meilleur développement possible et à l'information. Les enfants sont particulièrement protégés contre la violence (comme la gifle « qui n'a jamais fait de mal ») et surtout la violence sexualisée. Il faut respecter et promouvoir la dignité des enfants. Les enfants peuvent exprimer des demandes et contribuer à organiser leur environnement et l'espace public (par exemple les parcs). À Graz, plusieurs organismes assistent les enfants dans la réalisation de leurs droits et dans la promotion de leurs intérêts.

« LOGO ! », une institution du Land de la Styrie, propose plusieurs services pour les jeunes, de l'orientation professionnelle à la délivrance de la carte checkit (pièce d'identité gratuite de la Styrie avec photo pour les élèves et les apprentis). ESO.INFO offre aux jeunes des informations sur l'ésotérisme, l'occultisme, le satanisme, l'extrémisme de droite et le fondamentalisme religieux. La Défense des enfants et des adolescents de Styrie (Kinder- und Jugendanwaltschaft Steiermark, kijja) informe les enfants et les adolescents par un numéro de téléphone dédié sur leurs droits et propose des conseils et de l'assistance. Le bureau des enfants de Styrie (Kinderbüro Steiermark) assiste les enfants pour tout ce qui concerne leurs droits, la formation et la science, l'aménagement de la ville et les projets d'infrastructure routière, le logement et le travail.

Graz possède son propre Parlement d'enfants

pour les enfants de 8 à 14 ans, avec une mairesse et un maire, qui se réunit régulièrement pour participer aux décisions relatives aux futurs changements à Graz. Le Parlement d'enfants dépose par écrit des motions auprès des conseillers communaux responsables ou s'adresse personnellement aux femmes et hommes politiques. Parmi les idées qui ont déjà été mises en œuvre, on trouve la planification des terrains de jeux ou l'installation d'un mur de graffitis. Le droit de vote est accordé aux adolescents à partir de 16 ans ; à partir de 18 ans ils peuvent se présenter comme candidat aux élections (exception : élections du président de la République fédérale).

Graz possède actuellement 13 maisons des jeunes, des lieux de rencontre où les jeunes trouvent des interlocuteurs s'ils ont des problèmes ou des questions. Pour les jeunes filles il existe aussi le centre JAM et les jeunes mélomanes notamment profitent de la maison des jeunes et de la culture « Explosiv ».

En cas de problèmes dans la famille (jusqu'à la violence) les quatre filiales de l'office de protection de la jeunesse de la municipalité de Graz (Außenstellen des Jugendamtes des Magistrats Graz) sont des centres de service pour les enfants, les jeunes et leurs familles. Dans des situations d'urgence les adolescents à partir de 13 ans peuvent s'adresser à « Tartaruga » qui est un refuge et service de consultation. Ici, les jeunes peuvent parler ou passer la nuit s'ils ne veulent ou ne peuvent pas retourner dans leur famille ou chez le parent avec qui ils vivent. Bien entendu, les parents ont aussi la possibilité de s'adresser à Tartaruga en cas de difficultés avec leurs enfants. La « Schlupfhaus » de la Caritas propose également un dortoir d'urgence pour les adolescents et les jeunes adultes.

**i** Information**« Logo – JUGEND.INFO ! »**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz

☎ +43 316 90370221  
@ info@logo.at  
logo.at

**Kinder- und Jugendanwaltschaft  
Steiermark**

Paulustorgasse 4, 8010 Graz

☎ +43 316 877-4921  
@ kija@stmk.gv.at  
kija.at

**Kinder- und Jugendrechtetelefon**

☎ +43 316 877-4921

**Kinderbüro Steiermark –  
Die Lobby für Menschen bis 14**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz

☎ +43 316 90 370 180  
@ info@kinderbuero.at  
kinderbuero.at

**KinderParlament**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz

☎ +43 650 83 36 663  
@ info@kinderparlament.at  
kinderparlament.at

**Schlupfhaus – Notschlafstelle  
der Caritas für Jugendliche**

Mühlgangweg 1 (au coin de Fröhlichgasse, bus 34 arrêt Seifenfabrik), 8010 Graz

☎ +43 316 48 29 59  
@ schlupfhaus@caritas-steiermark.at  
caritas-steiermark.at

**Jugendamt Graz-Nordwest**

responsable pour les quartiers Eggenberg, Gösting et Lend

☎ +43 316 872-4683

**Jugendamt Graz-Nordost**

responsable pour les quartiers Andritz, Mariatrost, Geidorf, Ries, Innere Stadt, St. Leonhard, Waltendorf

☎ +43 316 872-3098

**Jugendamt Graz-Südost**

responsable pour les quartiers Jakomini, St. Peter, Liebenau

☎ +43 316 872-3001

**Jugendamt Graz-Südwest**

responsable pour les quartiers Gries, Puntigam, Straßgang, Wetzelsdorf

☎ +43 316 872-2031  
@ graz.at (Generationen – Jugend))

**MigrantInnenbeirat**

Keesgasse 6, RDC à droite, bureau 6 8010 Graz

☎ +43 316 872-2191  
@ ab.graz@stadt.graz.at  
graz.at/migrantInnenbeirat

**Tartaruga –  
Schutz und Hilfe für Jugendliche**

Unergasse 23, 8020 Graz

☎ +43 50 7900 32 00 (24 heures sur 24)  
@ tartaruga@jaw.or.at  
jaw.or.at

**CODÉCISION ET DROITS DES PERSONNES N'AYANT PAS LA NATIONALITÉ AUTRICHIENNE**

Les ressortissants de l'Union européenne ont plus de droits que les ressortissants des « pays tiers » (hors de l'Union européenne). Les citoyens de l'Union européenne peuvent, par exemple, participer aux élections du conseil municipal. Pour les citoyens de l'Union européenne, il n'y a pas de centre de conseil particulier, étant donné que les mêmes services que ceux pour les Autrichiens sont compétents. Les personnes ressortissantes des pays hors Union européenne (« pays tiers ») qui habitent à Graz, ont leur propre représentation politique – le conseil consultatif des migrants de la municipalité de Graz (MigrantInnenbeirat der Stadt Graz). Les représentants du conseil consultatif sont élus tous les cinq ans, en même temps que le conseil municipal de Graz, par les personnes ressortissantes des pays non membres de l'Union européenne.

**ÉGALITÉ DE DROITS ET DE TRAITEMENT DES PERSONNES INDÉPENDAMMENT DE LEUR ORIGINE, COULEUR DE PEAU, LANGUE OU RELIGION**

Durant les deux dernières décennies, de nombreux hommes et femmes de pays étrangers se sont installés à Graz et ont choisi Graz comme

centre de vie pour eux et leur famille. Beaucoup d'entre eux sont entre-temps devenus citoyens autrichiens. Il y a de plus en plus de citoyens, dont les parents étaient des migrants, qui sont nés et ont grandi ici comme habitants de Graz ou bien comme Autrichiens. Cela a changé le visage de la métropole sur la Mur, il y a une plus grande diversité de dialectes et de langues, de cultures, de traditions et de religions. Graz tire aussi profit de cette nouvelle diversité. Mais cette diversité crée aussi parfois des peurs et provoque une attitude de refus chez certains individus. Il peut ainsi arriver que certaines personnes sont discriminées en raison de leur langue, leur apparence ou leur religion. Elles se voient par exemple refuser l'accès à des bars et restaurant, subissent une discrimination lors de la recherche d'un logement ou d'un travail et sont privées de certains droits. Cela constitue une violation de la loi sur l'interdiction de la discrimination. En cas de discrimination, les personnes concernées peuvent s'adresser à la police et/ou au service anti-discrimination de la Styrie.

La municipalité de Graz encourage, par l'intermédiaire de son service de l'intégration, de nombreux projets et établissements qui œuvrent en faveur d'une meilleure vie commune à Graz et contre la discrimination. Parmi ces institutions on compte ARGE – jeunes contre la violence et le racisme, ETC Graz, le bureau de la paix ou Omega.

Graz est une ville universitaire dotée de plusieurs universités. Beaucoup d'étudiants viennent de l'étranger. Il existe plusieurs institutions qui les aident. En cas de questions les étudiants peuvent s'adresser à l'institut afro-asiatique. Les étudiants de l'université Karl-Franzens trouvent

**i** Information**Steiermärkische Landesregierung,  
Abteilung 3 – Verfassung und Inneres**

☎ +43 316 877-2089  
@ abteilung3@stmk.gv.at,  
verwaltung.steiermark.at

de l'aide auprès du service des étudiants étrangers de l'ÖH Graz, les étudiants inscrits à l'université technique en trouvent au service de politique sociale du HTU Graz. Les étudiants des Beaux-Arts peuvent s'adresser au service des étudiants étrangers de l'ÖHKUG. Une personne qui s'estime victime d'une quelconque discrimination, indépendamment de la raison et de la base juridique, peut s'adresser personnellement, par téléphone et par e-mail au service anti-discrimination (Antidiskriminierungsstelle Steiermark). Elle y obtiendra des conseils sur la méthode à employer pour réagir. Si une situation devient menaçante ou en cas d'agression physique il faut absolument contacter la police : téléphone 133.

Le conseil consultatif interconfessionnel de la municipalité de Graz conseille le maire au sujet de la vie commune pacifique des religions. Ce conseil consultatif se compose de représentants des religions reconnues par l'État.

## ÉGALITÉ DES DROITS ET DE TRAITEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Nombreuses sont les barrières qui excluent les femmes, les hommes et les enfants handicapés. Dans la municipalité de Graz, plusieurs services sont à la disposition des personnes handicapées (voir encadré page 84) ; la municipalité se préoccupe continuellement à éliminer les barrières dans la ville, en abaissant les trottoirs, en installant des feux tricolores

### i Information

#### **ARGE Jugend gegen Gewalt und Rassismus**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz

☎ +43 316 90 370 101  
@ argejugend.at

#### **Europäisches Trainings- und Forschungszentrum für Menschenrechte und Demokratie (ETC Graz)**

Elisabethstraße 50B, 8010 Graz

☎ +43 316 380  
@ office@etc-graz.at  
etc-graz.at

#### **Friedensbüro Graz**

Keesgasse 6, RDC à gauche, 8010 Graz

☎ +43 316 872-2183  
@ office@friedensbuero-graz.at  
friedensbuero-graz.at

#### **Afro-Asiatisches Institut**

Leechgasse 24, 8010 Graz

☎ +43 316 32 44 34  
@ office@aai-graz.at, aai-graz.at

#### **Referat für ausländische Studierende der ÖH Graz Schubertstraße 6a, 8010 Graz**

☎ +43 316 380-2962  
@ foreignstudents@oehunigraz.at

#### **Referat für ausländische Studierende an der ÖHKUG**

Brandhofgasse 21, 8010 Graz

☎ +43 316 3891600  
@ oeh@kug.ac.at



Photo : iStockphoto © XiXinXing

sonores, des toilettes pour handicapés et en concevant les bâtiments municipaux exempts de barrières, par exemple.

Baucoup d'organismes à Graz proposent des conseils, des informations et de l'assistance aux personnes handicapées. Parmi eux alpha nova, Atempo ou Jugend am Werk, Lebenshilfe et Odilieninstitut. L'association autrichienne des malentendants et l'association styrienne des aveugles et des malvoyants sont des institutions d'autoreprésentation des intérêts des personnes concernées. Vous trouvez des

informations complémentaires sur le « Handicap » au chapitre « Affaires sociales ».

### i Information

#### **Antidiskriminierungsstelle Steiermark**

Andritzer Reichsstraße 38, 8045 Graz

☎ +43 316 71 41 37  
@ buero@antidiskriminierungsstelle.steiermark.at  
antidiskriminierungsstelle.steiermark.at

## ÉGALITÉ DES DROITS ET DE TRAITEMENT DES PERSONNES INDÉPENDAMMENT DE LEUR ORIENTATION SEXUELLE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les couples homosexuels ont la possibilité de contracter un PACS à la municipalité de Graz (Magistrat Graz) (voir aussi le chapitre « Situations de vie & affaires sociales »).

Les personnes qui se sentent discriminées en raison de leur orientation sexuelle ou souhaitent un conseil trouvent entre autre de l'aide auprès de Rosalila PantherInnen, Annenstraße 26, 8020 Graz, tél. : +43 316 36 66 01, e-mail : info@homo.at, homo.at.

## INFORMATION ET COORGANISATION

Le service de la participation des citoyens organise des manifestations sur les démarches et projets de la municipalité de Graz, mais aussi pour les communautés d'intérêts et les citoyens actifs. Ainsi, les habitants de Graz ont aussi leur mot à dire au sujet des projets de la municipalité. Il conseille aussi les initiatives citoyennes pendant leur phase de fondation et leur permet de se présenter gratuitement sur leur propre site internet. Vous trouvez des informations sur les offres et les prestations de la municipalité sur le site : graz.at ou bien auprès de l'information pour les citoyen(ne)s (BürgerInnen-Information « BIG »).

### i Information

#### Referat Barrierefreies Bauen der Stadt Graz

Europaplatz 20, 8020 Graz

☎ +43 316 872-3508  
@ barrierefrei@stadt.graz.at  
barrierefrei.graz.at

#### Beauftragter der Stadt Graz für Menschen mit Behinderungen

☎ +43 650 66 92 650  
@ behindertenbeauftragter.graz@gmx.at

#### Referat für Behindertenhilfe des Sozialamtes der Stadt Graz

Amtshaus, Schmiedgasse 26, 8010 Graz

☎ +43 316 872-6432  
@ behindertenhilfe@stadt.graz.at

#### WOIST – Wohnungsinformationsstelle

Amt für Wohnungsangelegenheiten  
Schillerplatz 4, 8010 Graz

☎ +43 316 872-5450

#### Hotline des Bundesministeriums für Arbeit, Soziales und Konsumentenschutz

☎ +43 800 20 16 11 (gratuit)

#### alpha nova

Idlhofgasse 63, 8020 Graz

☎ +43 316 72 26 22  
@ office@alphanova.at  
alphanova.at

### i Information

#### Lebenshilfen Soziale Dienste GmbH/Centre d'assistance et de services sociaux

Conrad-von Hötzendorf-Str. 37a, 8010 Graz

☎ +43 316 71 55 06  
@ office@lebenshilfe-guv.at  
lebenshilfe-guv.at

#### Odilieninstitut

Leonhardstraße 130, 8010 Graz

☎ +43 316 322 667 0  
@ verwaltung@odilien.at  
odilien.at

#### Steirischer Landesverband der Gehörlosenvereine im österreichischen Gehörlosenbund

Plabutscher Straße 63, entrée sur la face ouest), 8051 Graz

☎ +43 316 68 02 71  
@ office@stlvgv.at  
stlvgv.at

#### Atempo

Heinrichstraße 145, 8010 Graz

☎ +43 316 81 47 16 0  
@ atempo.graz@atempo.at  
atempo.at

#### Jugend am Werk

Lendplatz 35, 8020 Graz

☎ +43 50 79 00 10 00  
@ office@jaw.or.at  
jaw.or.at

#### Zentrum Integriert Studieren (ZIS)

Universitätsplatz 3, RDC, 8010 Graz

☎ +43 316 380-2225  
@ barbara.levc@uni-graz.at  
integriert-studieren.uni-graz.at

#### ÖZIV – Österreichischer Zivil-Invalidenverband

Triester Straße 388–390, 8055 Graz

☎ +43 316 82 33 46  
@ oezivstmk@aon.at  
oeziv-steiermark.at

#### Hochschülerinnen- und Hochschülerschaft an der TU Graz

Rechbauerstrasse 12, 8010 Graz

☎ +43 316 873-5111  
@ info@htu.tugraz.at

#### Referat für BürgerInnenbeteiligung

Hauptplatz 1, 8011 Graz

☎ +43 316 872-3530  
@ buergerinnenbeteiligung@stadt.graz.at

#### Steiermärkischer Blinden- und Sehbehindertenverband

Augasse 132, 8051 Graz

☎ +43 800 20 20 71 Hotline „Blindline“  
+43 316 68 22 40  
@ office@bsvst.at  
stbsv.info

Graz dispose de grandes richesses culturelles et artistiques (capitale culturelle en 2003 ; le centre-ville historique et le château Eggenberg sont classés au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO). Il faut dire que les influences et contributions culturelles et artistiques des immigrants au cours des siècles ont été d'une importance considérable : on peut citer par exemple les édifices de maîtres d'œuvre et artisans italiens ou les performances scientifiques de Johannes Kepler ou Nicola Tesla. Vous trouverez des informations sur les sites historiques et l'architecture contemporaine à l'information touristique de Graz ou sur le site [graztourismus.at](http://graztourismus.at). Dans le secteur culturel il y a les grandes scènes comme l'opéra et le théâtre Schauspielhaus, le musée Universalmuseum Joanneum ainsi que la « scène libre » culturelle qui est particulièrement active et variée. [kultur.graz.at](http://kultur.graz.at)

### THÉÂTRE, CAFÉ-THÉÂTRE

La Theaterholding Graz/Steiermark GmbH gère plusieurs scènes : l'opéra et le théâtre Schauspielhaus, le théâtre pour enfants et adolescents Next Liberty, l'Orpheum, le Dom im Berg et la scène Schloßbergbühne Kase-matten. S'y ajoutent de nombreuses initiatives de théâtre de la « scène libre » qui agissent de manière professionnelle comme le Theater im Bahnhof, TaO ! – Theater am Ortweinplatz, TAL – Theater am Lend, Mezzanin Theater, Theater im Keller, THEATERMeRZ, Drama

Graz, Theater t' eig, « follow the rabbit ». « Das andere Theater » financé par la municipalité offre des possibilités de répétition et est une plate-forme d'information importante pour le monde du théâtre ([dasanderetheater.at](http://dasanderetheater.at)).

### MUSIQUE

Dans le secteur de la musique il y a l'opéra de Graz (Grazer Oper) ainsi que les théâtres de Graz (Grazer Spielstätten GmbH) de la Theaterholding Graz/Steiermark GmbH. De nombreux concerts de musique de différentes époques sont également organisés dans d'autres salles. Grâce à l'université d'art de Graz, de nombreux concerts de musique contemporaine sont organisés. Une particularité est le grand nombre de festivals comme la Styriarte ([styriarte.com](http://styriarte.com)) ou encore l'académie d'été de l'American Institute for Musical Studies (AIMS) qui se produit depuis plusieurs décennies. Le jazz est un secteur exceptionnel avec des artistes de réputation internationale comme la Jazz BigBand Graz. Les clubs Stockwerk Jazz ou Royal Garden Jazz Club permettent une découverte exhaustive. La scène de jazz de Graz est rassemblée sur un site unique [grazjazz.at](http://grazjazz.at). L'université d'art de Graz (Grazer Kunstuniversität, KUG) dispose du MUMUTH, une salle de spectacle particulière. Il existe aussi d'autres salles de spectacles pour la musique contemporaine et la musique pop comme la Postgarage, le ppc, la Generalmusikdirektion et le festival de renommée internationale : elevate.



Photo : Graz Tourismus © Harry Fischer

### LITTÉRATURE

La ville de Graz doit son image littéraire positive à un groupe d'écrivains qui étaient engagés au « Forum Stadtpark » il y a plusieurs décennies. La maison de la littérature (Literaturhaus) offre de nombreuses possibilités pour les gens de lettres contemporains. Notons par ailleurs que plusieurs magazines littéraires sont publiés à Graz : « manuskripte », « Sterz », « Lichtungen », « Perspektive » et « Schreibkraft ». La ville reçoit en outre chaque année des douzaines de candidatures pour la bourse littéraire octroyée par la municipalité.

### DANSE, THÉÂTRE-DANSE

À Graz, ce secteur est particulièrement dynamique, à commencer par les ballets d'opéra jusqu'au Festival Off de la « scène libre ». L'atelier de danse international (Internationale Bühnenwerkstatt) se consacre par exemple depuis de

nombreuses années à la danse contemporaine et au théâtre-danse. Depuis 2010 il y a aussi un programme de danse au « Anderes Theater ».

### BEAUX ARTS, PHOTOGRAPHIE, DESIGN, ARCHITECTURE

En plus des grands départements de l'Universalmuseum Joanneum (Kunsthau, Alte Galerie, Neue Galerie avec le « Bruseum », Künstlerhaus – Halle für Kunst und Medien) vous trouverez ici bien d'autres institutions dans le secteur des beaux-arts et des arts médiatiques comme la Camera Austria, la maison de l'architecture (Haus der Architektur) et l'initiative libre « Schaumbad ». Sans oublier les nombreuses initiatives comme l'association artistique <rotor>, Werkstatt Graz ou l'association culturelle de Graz (Grazer Kunstverein) ainsi que de nombreuses galeries privées qui complètent l'offre.

### FILM, ART MÉDIATIQUE & RADIOS LIBRES

Le festival du film autrichien Diagonale (diagonale.at) revêt une importance particulière. Au « ESC » et dans d'autres centres culturels on trouve des initiatives artistiques dans le contexte des « nouvelles » technologies et des émissions d'information. La Radio libre Helsinki fournit un important travail de documentation dans les domaines de l'art et de la science.

### CINÉMA

En plus des cinémas des chaînes internationales il existe à Graz des cinémas d'art et d'essai comme le KIZ Royal et le centre cinématographique au Rechbauerkinio. Vous trouverez le programme de cinéma sur : uncut.at

### SPHÈRES D'ACTIVITÉ TRANSVERSALES ET CENTRES CULTURELS

De nombreuses organisations travaillent de manière pluridisciplinaire. Citons des festivals comme le « steirischer herbst » (steirischerherbst.at), « la Strada » (lastrada.at), des nouveaux festivals « jeunes » comme « elevate » (elevate.at) ou encore le festival du design « Assembly » ainsi que les institutions comme le « Forum Stadtpark » (forum.mur.at).

### MUSÉES

Après sa grande transformation, le musée Universalmuseum Joanneum (museum-joanneum.at) est le deuxième musée autrichien par la

superficie et répond aux critères de modernité les plus élevés. On y trouve, à côté de la Neue Galerie et le « Bruseum », dédié à Günter Brus avec sa production d'art contemporain et ses collections multimédia, la bibliothèque du Land et des collections scientifiques.

D'autres musées se consacrent à l'histoire culturelle : le Stadtmuseum Graz, le Landeszeughaus, le château d' Eggenberg, le musée du folklore, la collection Hanns Schell (musée de clés et serrures), le musée criminel Hans Gross faisant partie du nouveau musée universitaire, la maison de la science, le musée du diocèse et les collections archéologiques du Joanneum. Vous trouverez des trésors historiques aux archives municipales faisant partie de Stadtmuseum Graz GmbH et aux archives du Land. Graz dispose de plusieurs musées sur le thème de la mobilité : le musée de tramway de Graz, le musée de l'aviation autrichien et le musée Johann Puch. Le musée des enfants FRida & freD ainsi que le jardin botanique valent aussi d'être mentionnés.

### ART DANS L'ESPACE PUBLIC

En plus des galeries et des musées, l'art occupe une place de choix dans l'espace public. Surtout les sujets de politique et d'histoire sociale trouvent ici un moyen d'expression. Vous en trouverez un aperçu sur le site kultur.graz.at contenant le « offsite Graz », une présentation de l'art dans l'espace public depuis 1945.



Photo : Graz Tourismus

### BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques municipales de Graz (stadtbibliothek.graz.at), la médiathèque et le bibliobus disposent à eux seuls de plus de 300 000 livres, magazines, livres audio, CD-ROM, vidéos et DVD, CD musicaux, jeux et médias à télécharger (voir aussi le chapitre « Formation »).

### SERVEUR CULTUREL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAZ

Vous trouverez toutes les dates des manifestations et les informations sur les institutions culturelles et les artistes de Graz sur le site : kultur.graz.at

### PASSEPORT CULTUREL

L'initiative « Hunger auf Kunst & Kultur » (faim d'art et de culture) a introduit le passeport culturel pour les personnes à faibles revenus ou sans revenus. Le passeport culturel permet l'accès gratuit à toutes les institutions culturelles d'Autriche qui sont partenaires de cette initiative. La carte « SozialCard » de Graz (voir le chapitre « Affaires sociales ») permet également de profiter de l'initiative « Hunger auf Kunst und Kultur ».

hungeraufkunstundkultur.at/stiermark

### i Information

#### Graz Tourismus Information

Herrengasse 16, 8010 Graz

☎ +43 316 8075-0

@ info@graztourismus.at ; graztourismus.at

#### Kulturamt

Stigergasse 2, 2e étage - Mariahilfer Platz, 8020 Graz

☎ +43 316 872-4901

@ kulturamt@stadt.graz.at ; kultur.graz.at

#### Bühnen Graz/Theater Holding Graz

Gleisdorfer Gasse 10A, 8010 Graz

☎ +43 316 8008-0

@ buehnen-graz.com ; theaterholding.at

#### Theaterkasse

Kaiser-Josef-Platz 10, 8010 Graz

☎ +43 316 8000

## SPORTS & LOISIRS

Graz offre une vaste gamme de disciplines sportives les plus variées, tout comme des activités de loisirs ou de détente, au cœur de la ville ou dans les environs. Pour plus d'informations consultez le site de l'office des sports de Graz (Sportamt) sur [graz.at/sportamt](http://graz.at/sportamt).

### TERRAINS DE SPORT DE QUARTIER

L'office des sports de la municipalité de Graz met 24 terrains de sport de quartier à la disposition de ses habitants. Ici vous pouvez jouer au foot, au tennis, au volley et au basket ou vous adonner à d'autres disciplines sportives gratuitement.

Vous trouvez des installations de skating près des terres de Eustacchio-Gründe, au parc Volksgarten, Am Grünanger, à St. Veit-Andritz, dans la Theodor-Körner-Straße et dans la Salfeldstraße.

### TERRAINS DE JEUX

Vous en trouvez la liste sur le site [holding-graz.at/spielflaetze](http://holding-graz.at/spielflaetze).

### PISCINES

Vous trouvez un aperçu sur les piscines couvertes, les piscines en plein air et les zones de détente de la municipalité de Graz sur [holding-graz.at/freizeit](http://holding-graz.at/freizeit).

### FAIRE DE LA RANDONNÉE OU DU VÉLO

Vous recevez le guide des randonnées, de walking et de vélo avec toutes les informations

nécessaires auprès du portier de l'hôtel de ville et à l'Amtshaus, à l'office du tourisme (Herrengasse 16), dans les centres de service et à l'office des sports (Stadionplatz 1, RDC) ou bien en ligne sur le site internet [graz.at](http://graz.at).

### FITNESS

Vous trouvez des kilomètres de parcours de santé aux quartiers Mariatrost et St. Peter ainsi qu'au sud du parc Augarten. En outre il y a des parcours pour courir qui indiquent les kilomètres. [graz.at/sportamt](http://graz.at/sportamt) – guide de sport de Graz

### SPORTS DE BALLON

À Graz vous trouvez des terrains de beachball, de volleyball, de minigolf, de squash et des cours de tennis et de badminton couverts. Les matchs de football de la ligue 1 autrichienne et les rencontres internationales ont lieu au stade Merkur-Arena, quartier Liebenau.

### SPORTS D'HIVER

Vous pouvez faire du patinage ou du ski du fond à Graz. Vous trouvez des informations détaillées auprès de l'office des sports, [graz.at](http://graz.at).

### FAIRE DE L'ESCALADE

Vous pouvez faire de l'escalade sur le mur entre l'île de la Mur (Murinsel) et le pont principal (Hauptbrücke), auprès de SportUNION, dans le BLOC House Graz, dans le Boulder Club, dans le City Adventure Center et dans la parc d'escalade près du lac Hilmteich.

### CLUBS SPORTIFS, SALLES DE SPORT ET GYMNASES

Il y a un registre des associations en ligne. (réservation en ligne sur [venuzle.at](http://venuzle.at)). Outre les salles de sport et les gymnases des clubs, le centre de sport du Land (Landessportzentrum) ou celui de l'université Rosenhain pour les étudiants offre d'autres activités. Vous trouvez une liste de tous les terrains de sport sur [graz.at](http://graz.at).

### ESPACES DE LOISIRS ET DE DÉTENTE

Les parcs de Graz offrent de nombreuses possibilités de loisirs. Veuillez toutefois être conscient que certaines disciplines sportives et activités ne sont pas permises en raison du respect de la protection de la nature.

Vous trouvez des informations sur les parcs et les espaces verts sur le site [graz.at](http://graz.at) – BürgerInnenservice – Verwaltung – Dienststellen – Grünraum und Gewässer.

### ACTIVITÉS SPÉCIALES POUR LES

### ADOLESCENTS ET LES SÉNIORS

L'office des sports organise différents stages pour les adolescents de Graz, par exemple natation, patinage, ski, snowboard, etc. pendant les vacances (indemnité pour frais unique de 10 € par stage/enfant). Réservation en ligne sur [partner.venuzle.at/sportamt-graz](http://partner.venuzle.at/sportamt-graz). Un programme d'exercice physique 60+ est proposé aux personnes âgées au centre de sport du Land (Landessportzentrum).

### SIQ ! SPORT – INTÉGRATION – QUALIFICATION

Le projet de Caritas « SIQ ! » propose et encourage l'intégration par l'intermédiaire d'activités sportives en commun. On trouve régulièrement des modules sportifs, des concours et des jours d'aventure (escalade, rafting, ski, etc.) ; en outre il est possible de suivre une formation dans le secteur sportif (entraîneur, gardien enseignant, arbitre, etc.).

### Information

#### Sportamt, Stadion Graz-Liebenau

Stadionplatz 1, RDC, 8011 Graz

☎ +43 316 872-7878

@ [sportamt@stadt.graz.at](mailto:sportamt@stadt.graz.at) ; [graz.at/sportamt](http://graz.at/sportamt)

ACCUEIL DU PUBLIC :

Du lundi au jeudi de 8 à 14 h,  
le vendredi de 8 à 12 h

#### SIQ !

Sport – Integration – Qualifikation

Caritas Campus,  
Mariengasse 24  
8020 Graz

☎ +43 676 880 15 345

@ [caritas-steiermark.at](https://www.caritas-steiermark.at)



La municipalité de Graz aide ses citoyens à rester en forme et actifs jusqu'à un âge avancé. Le point d'accueil pour les personnes âgées de Graz est le SeniorInnenreferat (service des séniors), le premier en Autriche. Pour ceux qui ont besoin d'une aide pour le ménage ou qui ne peuvent plus vivre de façon autonome chez eux, un réseau dense d'assistance et de soins est proposé par les Geriatriche Gesundheitszentren de la municipalité de Graz (centres de gériatrie) et par de nombreuses associations. La municipalité met également à disposition des logements spécialement aménagés pour répondre aux besoins des personnes âgées.

### SERVICE DES SÉNIORS

Le SeniorInnenreferat (service des séniors) est un point de service pour et avec les séniors. Il propose :

- diverses manifestations comme le « Café Graz », danse et sport, rencontres en langues étrangères, entraînement de la mémoire et programme d'été
- délivrance du « Kulturpass » (passeport culturel)
- délivrance de la « SeniorInnencard » (carte pour les séniors) offrant de nombreuses réductions.
- Renseignez-vous sur les conditions au service des séniors de la municipalité de Graz.
- Il n'y a pas de limites concernant les revenus, mais les titulaires de la retraite minimum bénéficient de réductions particulières dans certaines institutions.

- une assistance pour trouver un service de nettoyage, un « Rollender Essenzustell-dienst » (service de portage de repas à domicile) et un « Mittagstisch für SeniorInnen » (menu de déjeuner pour les séniors)
- prise en compte des demandes pour des trajets en taxi pour handicapés

### ASSISTANCE À DOMICILE

Les personnes qui ont besoin d'une assistance dans la vie quotidienne en raison d'une maladie ou de dépendance peuvent profiter de soins médicaux à domicile – du personnel de santé et de soins diplômé, une aide aux soins et le service d'aide et de soins à domicile se rendent au domicile des personnes concernées. L'objectif est de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible dans leur environnement familial. Le Grazer Sozialamt (bureau d'aide sociale) a passé un accord contractuel d'assistance avec cinq organisations spécialisées qui s'occupent des divers arrondissements. Les tarifs sont échelonnés selon les revenus et sont calculés

### **i** Information

**SeniorInnenreferat der Stadt Graz**  
Stigergasse 2, 3e étage, 8020 Graz

HEURES D'OUVERTURE :  
Du lundi au vendredi de 8 à 12h30

☎ +43 316 872-6390, -6391, -6392, -6393  
@ graz.at/seniorInnen



Photo : iStockphoto © nico\_blue

par l'organisation compétente. Informations complémentaires au numéro de téléphone +43 316 872-6421 ou [graz.at/sozialamt](http://graz.at/sozialamt).

### CENTRES DE GÉRIATRIE

Les Geriatriche Gesundheitszentren der Stadt Graz GGZ (centres de gériatrie de la municipalité de Graz) proposent des soins médicaux de première qualité : hôpital de jour, gériatrie d'urgence/remobilisation, ambulance gériatrique, Intermediate Care (service de convalescence après une hospitalisation aigüe), gériatrie médicale, clinique de mémoire pour les patients atteints de démence, hospice de jour à l'hôpital, résidence service senior, soins à court et à long terme dans les résidences médicalisées Rosenhain et Geidorf/Seniorenzentrum ainsi que le service de conseil gériatrique en résidence médicalisée. Des nouvelles résidences médicalisées et un hôpital de jour gérontopsychologique sont en construction. Ces dernières années, les résidences médicalisées et les hôpitaux des centres de gériatrie ont été rénovés ou entièrement reconstruits.

Les centres de gériatrie de la municipalité de Graz accueillent tous les Autrichiens et les citoyens de l'Union européenne qui ont un

besoin important ou très important de soins, en général, à partir du 60<sup>ème</sup> anniversaire. L'équipe interdisciplinaire (médecins, personnel soignant, thérapeutes) des centres de gériatrie décide dans quel service de soins le patient est accueilli. Les frais de soins dépendent de divers facteurs (par exemple du montant du Pflegegeld – allocation de soins).

### **i** Information

**Geriatriche Gesundheitszentren der Stadt Graz (GGZ)**

Albert-Schweitzer-Gasse 36, 8020 Graz

Inscription pour les patients et les résidents

☎ +43 316 7060-1111

@ ggz.aufnahme@stadt.graz.at

Service d'information sur les offres de soins

☎ +43 316 7060-1150

@ ggz.infostelle@stadt.graz.at

ggz.graz.at

**Sozialamt der Stadt Graz**  
**Referat für Heimzuzahlungen**

Schmiedgasse 26, 2e étage, 8010 Graz

HEURES D'OUVERTURE de 8 à 12h30

☎ +43 316 872-6350

Pour des informations complémentaires sur les soins gériatriques, adressez-vous au service d'information (joignable par téléphone le jeudi de 14 à 17 h ou prenez rendez-vous pour un entretien individuel).

### VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Si le revenu/patrimoine du patient ne suffit pas à couvrir les frais de séjour en résidence médicalisée (accréditée par le Land de Styrie), l'institution d'aide sociale de la municipalité de Graz accorde un supplément.

### CONDITIONS

Il faut que la résidence principale soit à Graz. Vous obtiendrez des informations auprès du bureau d'aide sociale de la municipalité de Graz. Même pour les « résidences service seniors » il est possible de recevoir un appoint financier- mais seulement si l'organisation spécialisée a passé un accord avec la municipalité de Graz. Les frais pour l'assistance à domicile sont échelonnés selon la situation sociale.

### RÉDUCTIONS CARTE SÉNIOR

Les transports publics Graz Linien accordent aux hommes et aux femmes à partir de 60 ans des réductions sur les tickets mensuels, semestriels et annuels. Le prix dépend du montant brut de la retraite. En vente dans le centre de mobilité et de distribution des Graz Linien, Jakoministraße 1.

### GRAZER SOZIALCARD MOBILITÄT

Si vous êtes détenteur d'une carte sociale (SozialCard) émise par le bureau d'aide sociale de la municipalité de Graz (voir conditions au chapitre « Affaires sociales »), vous avez droit à la carte sociale de mobilité « Grazer SozialCard Mobilität ». Vous pouvez l'obtenir au centre de mobilité et de distribution des Graz Linien, Jakoministraße 1. Le ticket coûte 50 Euros (ascenseur de Schloßberg « Schloßbergbahn » inclus 60 Euros), et est valable un an à compter de la date de délivrance et ne peut pas être transféré à une autre personne. Vous devez vous munir d'une photo récente (format passeport). La carte sociale « SozialCard » doit être valable le jour d'émission de la carte sociale de mobilité « Grazer SozialCard Mobilität » ! La carte sénior et la carte sociale de mobilité sont valables tous les jours du début à la fin du service.

### ÖBB-VORTEILSCARD (ÖSTERREICHCARD)

Les chemins de fer autrichiens accordent des réductions aux séniors. Pour cela vous avez besoin d'une « ÖBB-Vorteilscard » (ÖSTERREICHcard) que vous pouvez demander à toutes les gares ou au « Mobil Zentral », Jakoministraße 1.

### TARIF RÉSEAU

Les seniors ayant atteint les 61 ans reçoivent pour tous les trajets en bus, tramway et train le billet de une à cinq heures et le billet de

24 heures tarif réseau de Styrie avec une réduction d'environ 40 %. La ÖBB-Vorteilscard (ÖSTERREICHcard) fait office de justificatif.

### LOGEMENTS POUR SÉNIORS

Le bureau d'aide sociale dispose d'environ 370 logement spécialement équipés et aménagés pour les personnes âgées. Pour y avoir droit, les demandeurs doivent être domiciliés à Graz, percevoir une retraite et remplir d'autres conditions comme par exemple avoir une mobilité réduite. Informations au Referat für Sozialarbeit des Sozialamtes (service d'action sociale au bureau d'aide sociale), tél. +43 316 872-6344.

### INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Si vous avez une retraite trop faible vous pouvez demander une indemnité compensatoire. Vous obtiendrez des informations plus détaillées auprès de votre assureur retraite. Les bénéficiaires de l'indemnité compensatoire sont exonérés des frais des prescriptions médicales, de redevance audiovisuelle et de taxes pour l'E-Card.

### ALLOCATION DE SOINS

Les personnes qui, en raison d'un handicap physique, mental ou psychique de plus de six mois et qui nécessitent plus de 60 heures de soins par mois, peuvent bénéficier en Autriche de l'allocation de soins sous certaines conditions. Il y a sept niveaux de besoins de soins. Il faut déposer la demande auprès de votre assurance retraite. Si vous ne percevez pas de retraite, vous pouvez déposer votre demande auprès de FA 11A du gouvernement du Land de la Styrie, Hofgasse 12, 8010 Graz. Un médecin viendra vous voir à votre domicile afin de déterminer l'étendue des soins dont vous besoin. Votre médecin de famille est à

vos disposition pour vous renseigner.

### SERVICE DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

Le Beratungsdienst des Sozialamtes (service de renseignement du bureau d'aide sociale) est à la disposition de tous les séniors du lundi au vendredi de 8 à 12h30, Schmiedgasse 26, tél. +43 316 872-6344, pour des informations générales sur les affaires sociales et des questions concernant la vieillesse.

### CONSEILS PAR RAPPORT AUX SOINS ET AUX RÉSIDENCES MÉDICALISÉES

Chaque premier mercredi du mois, des personnes compétentes vous informent et traitent de façon exhaustive tous les thèmes liés à l'assistance médicale à domicile et l'hébergement en résidence médicalisée à l'Amtshaus, Schmiedgasse 26, 1<sup>er</sup> étage, bureau 142, entre 9 et 16 h. Inscription aux numéro de téléphone : +43 316 872-6421.

### i Information

**Mobilitäts- und Vertriebscenter**  
Jakoministraße 1, 8010 Graz

☎ +43 316 887-4224  
@ linien@holding-graz.at  
holding-graz.at/linien

**Sozialamt der Stadt Graz, Referat  
für Sozialarbeit, Beratung**  
Schmiedg. 26, entrée Rauberg., bureau 38

HEURES D'OUVERTURE :  
Du lundi au vendredi de 8 à 12h30

☎ +43 316 872-6344  
@ sozialamt@stadt.graz.at

# ASSISTANCE EN CAS D'URGENCE OU DE CRISES

## **i** Numéros d'appel d'urgence importants

**Numéro d'appel d'urgence Euro**  
☎ 112

**Pompiers**  
☎ 122

**Police**  
☎ 133

**Service de secours, transports sanitaires**  
☎ 144

**Numéro d'appel d'urgence pour les sourds**  
par texto : +43 800 133 133  
@ gehoerlosennotruf@polizei.gv.at  
☎ +43 800 133 133

**AUTRES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE :**  
**Centrale d'avertissement du Land/ numéro d'urgence eau**  
☎ 130

**Service de secours en montagne**  
☎ 140

## **i** Foyer familial

**Numéro d'appel d'urgence – gaz**  
☎ 128

**Holding Graz – approvisionnement en eau**  
☎ +43 316 887-0

**Energie Graz – gaz, chauffage urbain**  
☎ +43 316 8057-0

**Service de défaillance – électricité**  
☎ +43 316 9395-0

**Hotline – obstruction réseau de canal**  
24 heures sur 24  
☎ +43 316 887-7272

## **CE QU'IL FAUT DIRE LORS D'UN APPEL D'URGENCE :**

L'identité de l'appelant ?	Qu'est-ce qui s'est passé ?
Lieu du problème ?	Nombre de blessés ?

## **i** Santé

**Service d'urgence médicale**  
☎ 141

**SOS Amitié**  
☎ 142

**Numéro d'appel d'urgence – pharmacie**  
☎ 14 55

**Service de secours – dentiste**  
☎ +43 316 385 8 32 81 (à partir de 16 h)

**Centre d'intoxication**  
☎ +43 1 40 64 343

**Hôpital du Land – centre hospitalier universitaire (LKH)**  
☎ +43 316 385-0

**Hôpital de l'ouest (LKH-West)**  
☎ +43 316 5466-0

**Hôpital de traumatologie**  
☎ +43 316 505-0

**Croix-Rouge**  
☎ +43 5 01 44 5 0

**Transport sanitaire Croix-Rouge**  
☎ 14 8 44

**Numéro d'appel d'urgence – intoxication**  
☎ +43 1 40 64 343

**Service de secours mobile – enfants**  
☎ +43 316 69 15 12

**Hotline-bébé de LKH Graz**  
☎ +43 316 385-7450



Photo : Jasmin Schuller

## **i** Sécurité

**Direction de police et état major de la police municipale de Graz**  
☎ +43 5 91 33 65 0

**Direction de police du Land**  
☎ +43 059 133 60 0

**Pompiers professionnels de Graz, renseignements généraux et transmission**  
☎ +43 316 872-5858

**Numéro d'urgence pour les femmes**  
☎ +43 800 222 555

**Numéro d'urgence pour les enfants « Rat auf Draht »**  
☎ 147

**Numéro d'urgence pour les victimes**  
☎ +43 800 112 112

**Gardiens de l'ordre de Graz**  
☎ +43 316 872-2266

## **i** Panne de voiture

**Service d'urgence d'assistance routière**  
☎ 120 ÖAMTC

**Service d'urgence d'assistance routière**  
☎ 123 ARBÖ

## **i** Animaux domestiques

**Service de garde – vétérinaires**  
☎ +43 316 68 11 18

**Service des pompiers – secours animal**  
☎ +43 316 872-5888, Notruf 122

**Service de secours animal Arche Noah**  
☎ +43 316 42 19 42 (pendant la journée) +43 676 55 08 943 (de 18 à 8 h, ainsi que le weekend et les jours fériés 24 heures sur 24), @ archenoah.at

**i** Information**Foyer pour femmes de la municipalité de Graz**

Hüttenbrennergasse 41, 8010 Graz

RÉCEPTION : de 8 à 18 h

☎ +43 316 872-6491

**Foyer pour hommes de la municipalité de Graz**

Rankengasse 24, 8020 Graz

RÉCEPTION : de 8 à 18 h

☎ +43 316 872-6481

**Arche 38 – Consultation pour les SDF majeurs, nuitée et approvisionnement pour hommes SDF**

Eggenberger Gürtel 38, 8020 Graz

☎ +43 316 80 15 730

@ arche@caritas-steiermark.at  
caritas-steiermark.at**Centre de protection contre la violence**

Granatengasse 4, 2e étage, 8020 Graz

HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi de 8 à 16 h,  
le vendredi de 8 à 13 h☎ +43 316 77 41 99 les jours de la semaine  
jusqu'à 22 h@ office@gewaltsschutzzentrum.at  
gewaltsschutzzentrum-steiermark.at**Foyer pour femmes de Graz : institution de protection pour les femmes et leurs enfants en situation de crise****NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE**

☎ +43 316 42 99 00 24, heures sur 24

**Numéro d'urgence pour les femmes**

☎ +43 800 222 555

**Consultation externe des victimes  
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE**

☎ +43 664 84 38 241, 24 heures sur 24

**Défense des enfants et des jeunes**

Paulustorgasse 4, 3e étage, 8010 Graz

HEURES D'OUVERTURE : Le lundi, le mercredi et  
le jeudi de 9 à 15 h, le mardi de 13 à 15 h, le  
vendredi de 9 à 12h30

☎ +43 316 877-4921

@ kinderanwalt.at

Vous trouverez d'autres organisations d'assistance  
aux chapitres « Enfants et adolescents » et  
« Égalité de traitement & codécision ».**Assistance pour hommes de Graz Association pour les thèmes masculins et de genre**

Dietrichsteinplatz 15, 8e étage, 8010 Graz

HEURES D'OUVERTURE : Le lundi et le mercredi  
de 10 à 12 h, le mardi et le jeudi de 16 à 18 h

☎ +43 316 83 14 14

@ beratung@maennerberatung.at  
maennerberatung.at**Foyer d'urgence pour les jeunes –  
« Schlupfhaus » de la Caritas**

Mühlgangweg 1, 8010 Graz

RÉCEPTION : De 18 à 9 h

CONSULTATION : Du mardi au vendredi  
de 9 à 11 h

☎ +43 316 48 29 59

@ caritas-steiermark.at

**Caritas Steiermark**

☎ +43 316 8015-0 ou +43 316 8015-300

@ caritas-steiermark.at

**AIDE AUX PERSONNES****SANS DOMICILE FIXE**

Les personnes sans logement peuvent être hébergées, conseillées et assistées dans la recherche d'un logement et d'un emploi et soutenues dans leurs difficultés personnelles au Frauenwohnheim (foyer pour femmes) et au Männerwohnheim (foyer pour hommes) de la municipalité de Graz, à l'Arche 38 et au Notschlafstelle (foyer d'urgence) pour les adolescents.

**ASSISTANCE AUX VICTIMES  
DE VIOLENCE**

La violence au sein de la famille, contre des femmes et des enfants, est interdite en Autriche. La police dispose de vastes possibilités d'intervention en cas de violence dans la famille. Pour les femmes et les enfants qui sont menacés de violence ou subissent des violences, il y a diverses institutions qui proposent une assistance. Si vous-même ou votre ou vos enfants sont en danger, si vous venez d'être blessée ou si vous vous sentez menacée, appelez immédiatement la police au numéro de téléphone 133 ! En attendant la police, essayez de vous mettre, avec vos enfants le cas échéant, à l'abri, par exemple dans une chambre qui ferme à clé ou chez des voisins.

**ACCOUCHEMENT ANONYME/  
BOITE À BÉBÉ**

Les mères qui n'ont pas la possibilité de vivre avec leur enfant, ont deux possibilités :

- l'accouchement anonyme à l'hôpital. La femme n'est pas obligée de révéler son nom ou ses données personnelles. Après l'accouchement, le Jugendamt (office pour la protection de la jeunesse) assume les soins de l'enfant et le remet le plus rapide-

ment possible à une famille d'accueil.

- Remettre anonymement l'enfant dans un lieu sûr : la « Boîte à bébé » (Babyklappe) se trouve sur le mur extérieur de la maternité du Landeskrankenhaus Graz (hôpital du Land de Graz), Auenbruggerplatz 18. Après avoir été déposé, le bébé est immédiatement pris en charge et confié le plus rapidement possible à une famille d'accueil. Hotline : 0800 83 83 83.

**PLAN DE VILLE DE SÉCURITÉ &  
DEFI-APP**Le plan interactif de sécurité de la ville de Graz affiche les emplacements de la police, des pompiers, des services d'urgence, des pharmacies, des hôpitaux, etc. D'autres services du bureau de gestion de sécurité sont la « Defi-App » avec laquelle vous pouvez trouver toutes les positions des défibrillateurs à Graz et le téléphone de trajet du retour (Heimwegtelefon) des gardiens de l'ordre (0316 872-2277 ; le vendredi, le samedi, avant les jours fériés de 22 à 3 h). Trouvez les détails et les informations sur [sicherheit.graz.at](http://sicherheit.graz.at).**i** Perte**Perte de carte de crédit**

Mastercard ☎ 0800 07 06 138

Diners Club ☎ +49 69 900 150 135, 136

Visa Card ☎ 0800-200-288

**Perte de carte bancaire**

Depuis l'Autriche : ☎ 0800 204 8800

Depuis un pays étranger :

☎ +43 1 204 8800

**Bureau des objets trouvés**

☎ +43 316 872-2390

**RELIGIONS**

À Graz, il y a beaucoup de communautés religieuses, à commencer par les communautés religieuses reconnues par l'État, les petites communautés confessionnelles avec un faible nombre de fidèles jusqu'aux groupes et communautés religieux-spirituels. La municipalité de Graz et les communautés religieuses mettent l'accent sur le dialogue, la rencontre et la coopération pour vivre ensemble en paix. On demande à tous les citoyens de s'engager en faveur du dialogue entre les religions, confessions et cultures et d'y participer.

Le conseil consultatif interreligieux de la municipalité de Graz a été fondé en 2006. Ce conseil est convoqué par le maire et donne sa position sur les questions concernant le dialogue en cas de nécessité. Les membres du conseil consultatif interreligieux représentent les églises catholique romaine, vieille-catholique, protestante, évangélique-méthodiste, orthodoxe grecque et copte-orthodoxe ainsi que les communautés religieuses islamique, bouddhiste, israélite et l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (mormons).

**SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE**

En Autriche tous les citoyens masculins entre 17 ans et 50 ans sont soumis au service militaire obligatoire. Tous les citoyens autrichiens masculins sont obligés de se présenter aux « tests de sélection militaire » (« Musterung ») à partir de 17 ans. Lors de ces tests, on évalue les forces et faiblesses psychologiques et physiques de

l'individu pour qu'il puisse effectuer le service militaire dans une position correspondante. Même les objecteurs de conscience qui optent pour le service civil sont obligés de se présenter aux tests de sélection militaire. Celui qui est déclaré « apte » (et ne veut pas faire le service civil) est incorporé au service militaire. Ceux qui sont « temporairement inaptes » sont, après un certain délai, à nouveau convoqués aux tests de sélection militaire. Ceux qui sont déclarés « inaptes » ne sont incorporés ni au service militaire ni au service civil.

Les conscrits peuvent être appelés au service militaire qui dure six mois jusqu'à l'âge de 35 ans. Le service civil dure neuf mois et peut être effectué auprès de différentes organisations. L'alternative au service civil est le service civil à l'étranger (12 mois) ou le service d'aide au développement (deux ans). [bundesheer.at](http://bundesheer.at)

**ANIMAUX DOMESTIQUES/  
ANIMAUX DANGEREUX**

La loi autrichienne sur la protection des animaux règlemente la protection et le bien-être des animaux. La cruauté envers les animaux (utilisation de colliers provoquant de la douleur, appareils électriques de dressage, le fait d'enchaîner les animaux, d'écourter les queues ou les oreilles, d'enlever les griffes et les dents) est interdite, du même que de tuer ou d'abandonner des animaux sans raison. Une personne qui souhaite avoir un animal doit être en mesure de lui procurer un hébergement adapté, de la nourriture et des soins



Photo : Graz Tourismus © Harry Schiffer

ainsi qu'une assistance vétérinaire en cas de maladie ou de blessure. Il est interdit de vendre des animaux dans les lieux publics ! Si vous acquérez pour la première fois un chien, vous devez sous certaines conditions, dans un délai d'un an, suivre un stage sur la connaissance des chiens et en apporter la preuve par un document spécifique (Hundekundenachweis) (inscription au service vétérinaire/ Referat für Veterinärangelegenheiten).

Posséder un chien est soumis à un impôt : le montant de l'imposition pour un chien est actuellement de 60 Euros par an (au 01.01.2017), pour chaque animal supplémentaire 90 Euros. La taxe sur les chiens est perçue par le service des impôts locaux (Abteilung für Gemeindeabgaben) et doit être réglée jusqu'au 15 avril

de l'année en cours. Si le chien meurt ou si vous l'abandonnez, il faut le déclarer dans le délai d'un mois au service des impôts locaux. Si vous vendez ou donnez le chien, vous devez déclarer le nom et l'adresse de son nouveau propriétaire. Le non-respect de ces obligations déclaratives vous rend passible d'une amende ! Les particuliers ont le droit de posséder certaines espèces d'animaux sauvages (par exemple reptiles, amphibiens, certains oiseaux), mais ils doivent le déclarer au service vétérinaire de la municipalité de Graz (Veterinärreferat). La possession d'animaux dangereux doit faire l'objet d'une autorisation par le service vétérinaire ! Il convient de déclarer au service vétérinaire toute activité visant à l'élevage d'animaux et ce avant la création

de l'élevage. Les petits animaux domestiques non dangereux peuvent être emmenés dans le bus ou le tramway – dans des cages ou sacs de transport adaptés. Le port de la laisse et de la muselière est obligatoire pour les chiens. Vous trouverez plus d'informations sur les parcs canins et les plus de 350 « distributeurs de sacs pour déjections canines » sur le site [graz.at/haustiere](http://graz.at/haustiere).

Si vous trouvez un chien ayant une plaque d'identification, appelez le service des impôts locaux (Abteilung für Gemeindeabgaben) du lundi au vendredi de 7 à 14 h, tél. +43 316 872-3440 ou 3444, en dehors de ces horaires, adressez-vous aux pompiers professionnels (Berufsfeuerwehr), tél. +43 316 872-5888 ou au numéro d'appel d'urgence 122 (24 heures sur 24). Avec la plaque d'identification du chien, le propriétaire peut être aisément retrouvé. Si vous trouvez un animal en difficulté appelez l'ambulance animalière des pompiers : tél. : +43 316 872-5888.

Tous les chiens en Autriche doivent avoir une puce électronique. Si vous voulez partir en voyage avec votre chien, votre chat ou votre furet il faut que ces animaux aient aussi une puce implantée par le vétérinaire sur le côté gauche du cou (« chipping »). La puce a un code de chiffres enregistré dans une base de données centrale – on peut ainsi retrouver le propriétaire de l'animal plus facilement si l'animal s'échappe. En outre, il vous faut un passeport pour animal de compagnie qui est un document de voyage certifié (Pet Passport) et

qui est délivré par le vétérinaire. Certains pays (par exemple Angleterre, Finlande) exigent des examens supplémentaires. Si un animal domestique décède, vous pouvez laisser le corps chez un vétérinaire. Vous pouvez également apporter le corps à l'organisme collecteur des corps animaux de la municipalité de Graz (jusqu'à 30 kg au maximum), Lagergasse 158 (entrée des abattoirs du côté de la Mur).

### **i** Information

#### **Service de garde vétérinaire**

De 19 à 7 h chaque jour  
ainsi que le weekend et les jours fériés  
☎ +43 316 68 11 18

#### **Tierfriedhof Pirka**

☎ +43 316 68 31 62  
+43 664 20 49 633  
@ [steirischer-tierfriedhof.at](mailto:steirischer-tierfriedhof.at)

#### **Tierkrematorium Steiermark, Landscha**

☎ +43 699 10 54 09 11  
+43 699 11 62 44 79  
@ [tierkrematorium.at](mailto:tierkrematorium.at)

#### **Franz von Assisi Tierbestattung, Graz**

☎ +43 800 22 00 43  
@ [tierbestattung.at](mailto:tierbestattung.at)

#### **Referat für Veterinärangelegenheiten der Stadt Graz**

Lagergasse 132, 8020 Graz

HEURES D'OUVERTURE :  
De lundi au vendredi de 8 à 12 h

☎ +43 316 872-3281  
@ [veterinaerreferat@stadt.graz.at](mailto:veterinaerreferat@stadt.graz.at)  
graz.at – Leben in Graz – Haustiere



Photo : Joel Kernasenka

### **i** Information

#### **Abteilung für Gemeindeabgaben**

Schmiedgasse 26, 1er étage, 8010 Graz

HEURES D'OUVERTURE :  
De lundi au vendredi de 8 à 12h30

☎ +43 316 872-3444  
@ [gemeindeabgaben@stadt.graz.at](mailto:gemeindeabgaben@stadt.graz.at)

#### **Tierrettung der Grazer Berufsfeuerwehr**

☎ +43 316 872-5888  
dans les cas particulièrement urgents,  
composez le numéro d'urgence 122

#### **Landestierschutzverein für Steiermark**

Grabenstraße 113, 8010 Graz

☎ +43 316 68 42 12  
@ [tierheimgraz@aon.at](mailto:tierheimgraz@aon.at)  
[landestierschutzverein.at](http://landestierschutzverein.at)

#### **Tierheim « Aktiver Tierschutz – Arche Noah »**

Neufeldweg 211, 8041 Graz

☎ +43 316 42 19 42 0  
@ [office@archenoah.at](mailto:office@archenoah.at)  
[archenoah.at](http://archenoah.at)

**Abfall- und Umweltberatung der Stadt Graz/Service de conseil des déchets et de l'environnement**

Schmiedgasse 26, 8011 Graz  
 ☎ +43 316 872-74388  
 @ umwelt.graz.at

**Abteilung für Bildung und Integration/Section de l'éducation et de l'intégration**

Keesgasse 6, 8011 Graz  
 ☎ +43 316 872-7474  
 +43 664 60 872-7445 HOTLINE  
 @ abiservice@stadt.graz.at, graz.at

**Abteilung für Gemeindeabgaben/Service des impôts locaux**

Amtshaus, Schmiedgasse 26, 1er étage, 8011 Graz  
 ☎ +43 316 872-3402  
 @ gemeindeabgaben@stadt.graz.at

**Abteilung für Verkehrsplanung/Département de la planification des transports**

Europaplatz 20, 7e étage, 8020 Graz  
 ☎ +43 316 872-2881  
 @ verkehrsplanung@stadt.graz.at, graz.at/verkehrsplanung

**Afro-Asiatisches Institut/Institut afro-asiatique**

Leechgasse 24, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 32 44 34  
 @ office@aai-graz.at ; aai-graz.at

**alpha nova – Service pour personnes avec affaiblissements**

Idlhofgasse 63, 8020 Graz  
 ☎ +43 316 72 26 22  
 @ office@alphanova.at ; alphanova.at

**Amt der Stmk. Landesregierung/Bureau du gouvernement du Land de la Styrie**

Department 3, Paulustorgasse 4, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 877-2084  
 @ abteilung3@stmk.gv.at, verwaltung.steiermark.at

**Amt für Jugend und Familie/Bureau de la jeunesse et de la famille**

Kaiserfeldgasse 25, 8011 Graz  
 ☎ +43 316 872-3199  
 @ jugendamt@stadt.graz.at, familie.graz.at, kinder.graz.at

**Referat für Offene Kinder- und Jugendarbeit/Bureau du travail pour enfants et jeunes hors institutions scolaires**

Kaiserfeldgasse 25, 8011 Graz  
 ☎ +43 316 872-3191

**Ärztlicher Dienst/Service médical**

Keesgasse 6, 2e étage, 8011 Graz  
 ☎ +43 316 872-4622  
 @ aerztl.jugend@stadt.graz.at ; graz.at/aerztlicherdienst

**AMS Arbeitsmarktservice / Agence pour l'emploi**

**AMS Graz ouest et alentours**  
 Niesenberggasse 67-69, 8020 Graz  
 ☎ +43 316 70 80

**AMS Graz est**

Neutorgasse 46, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 70 82

**Berufsinformationszentrum (BIZ)/Centre d'information professionnelle**

Neutorgasse 46, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 70 82 803  
 @ biz.graz@ams.at, ams.at

**AMS AusländerInnenfachzentrum/AMS Centre spécialisé pour étrangers**

Niesenberggasse 67-69, 8020 Graz  
 Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30, le vendredi de 7h30 à 13 h  
 ☎ +43 316 70 80 0, +43 316 70 80 590  
 @ afz.steiermark@ams.at, ams.at

**Antidiskriminierungsstelle Steiermark/Service anti-discrimination Styrie**

Andritzer Reichsstraße 38, 8045 Graz  
 ☎ +43 316 71 41 37  
 @ buero@antidiskriminierungsstelle.steiermark.at, antidiskriminierungsstelle.steiermark.at

**Arbeiterkammer Steiermark/Chambre du travail de Styrie**

Hans-Resel-Gasse 8-14, 8020 Graz  
 ☎ +43 5 77 99 0  
 @ info@akstmk.net, akstmk.at

**ARGE Jugend gegen Gewalt und Rassismus/Jeunes contre la violence et le racisme**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 90 370 101  
 @ graz@argejugend.at, argejugend.at

**Ärztammer für Steiermark/Chambre des médecins de Styrie**

Kaiserfeldgasse 29, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 8044-0  
 @ info@aekstmk.or.at, aekstmk.or.at

**Ärztlicher Bereitschaftsdienst, Ärztenotdienst/Service d'urgence médicale**

Marburger Kai 51, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 71 92 01 oder 141

**Atempo – Centre d'égalité de traitement des personnes handicapées**

Heinrichstraße 145, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 81 47 16 0  
 @ atempo.graz@atempo.at, atempo.at

**bbs – Entreprises d'emploi Styrie**

Keesgasse 3, 2e étage, 8010 Graz  
 @ office@bbsnet.at

**Beauftragter der Stadt Graz für Menschen mit Behinderung/Délégué chargé des personnes handicapées de la municipalité de Graz**

Mag. Wolfgang Palle  
 Herrngasse 3, 8010 Graz  
 ☎ +43 650 66 92 650  
 @ behindertenbeauftragter.graz@gmx.at

**Bestattung Alpha/Pompes funèbres Alpha**

Conrad-von-Hötzendorf-Straße 151  
 ☎ +43 316 81 94 00 (24 heures sur 24)  
 @ office@alpha-bestattungen.at, alpha-bestattungen.at

**Bestattung PAX/Pompes funèbres PAX**

Alte Poststraße 371, 8055 Graz  
 ☎ +43 50 19 96 766 (24 heures sur 24)  
 @ pax.at

**Bestattung Pius/Pompes funèbres Pius**

Petersgasse 49, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 83 50 00  
 @ bestattung.pius@gmx.at, bestattung-pius.at

**Bestattung Wolf/Pompes funèbres Wolf**

Triester Straße 164, 8055 Graz  
 ☎ +43 316 26 66 66  
 @ beate.stowasser@bestattung-wolf.com, bestattung-wolf.com

**Bestattung Holding Graz/Pompes funèbres Holding Graz**

Grazbachgasse 44-48, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 887-2800 (24 heures sur 24)  
 @ bestattung@holding-graz.at, holding-graz.at/bestattung

**BFI – Berufsförderungsinstitut/Institut pour la promotion professionnelle**

Mariengasse 24,  
 Paula-Wallisich-Strasse 8,  
 Eggenberger Allee 15  
 ☎ +43 316 05 72 70 0  
 @ bfi-stmk.at

**bit – best in training**

Kärntner Straße 311, 8054 Graz  
 ☎ +43 316 28 55 50 0  
 @ office@bit.at, bit.at

**Bildungsnetzwerk Steiermark/Réseau de formation de Styrie**

Niesenberggasse 59, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 82 13 73  
 @ bildungsinformation@eb-stmk.at

**Bühnen Graz, Theater Holding Graz**

Gleisdorfer Gasse 10A, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 8008-0  
 @ office@theaterholding.at  
 buehnen-graz.com,  
 theaterholding.at

**Caisse du théâtre :**

Kaiser-Josef-Platz 10  
 ☎ +43 316 8000  
 @ tickets@ticketzentrum.at  
 ticketzentrum.at

**Bürgerinnenamt/Bureau des citoyen(ne)s**

Amtshaus - centre administratif  
 Schmiedgasse 26, 3e étage, 8011 Graz  
 ☎ +43 316 872-5201

**Caritas Steiermark**

Grabenstraße 39, 8011 Graz  
 ☎ +43 316 8015-0  
 @ kontaktstelle@caritas-steiermark.at  
 office@caritas-steiermark.at  
 caritas-steiermark.at

**Caritas Marienambulanz**

Mariengasse 24, entrée Kleiststr. 73, 8020 Graz  
 ☎ +43 316 8015-351  
 @ marienambulanz@caritas-steiermark.at  
 marienambulanz.caritas-steiermark.at

**Caritas Schlupfhaus -****Foyer d'urgence pour jeunes**

Mühlgangweg 1, au coin de Fröhlichgasse,  
 bus 34, arrêt Seifenfabrik  
 ☎ +43 316 48 29 59  
 @ schlupfhaus@caritas-steiermark.at

**DANAIDA – Bildung und Treffpunkt für Frauen/  
Formation et rencontre pour femmes**

Marienplatz 5, 8020 Graz  
 ☎ +43 316 71 06 60  
 @ danaida@aon.at,  
 danaida.at

**ERFA**

Exerzierplatzstraße 33, 8051 Graz  
 ☎ +43 066 071 007 10  
 @ office@erfa-graz.at  
 erfa-graz.at

**Energieberatung des Umweltamtes der  
Stadt Graz/Conseil en énergie de l'office  
de l'environnement**

Schmiedgasse 26, 4e étage, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 872-4302  
 @ umweltamt@stadt.graz.at  
 umwelt.graz.at

**ETC Graz – Centre de training et de  
recherche pour les droits de l'homme et  
la démocratie**

Elisabethstraße 50B, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 380-1533  
 @ office@etc-graz.at  
 etc-graz.at

**fee – Ehrenamtsbörse der Stadt Graz/  
Bourse de bénévolat**

Kaiserfeldgasse 25, 8011 Graz  
 ☎ +43 664 88 130 888  
 @ ehrenamt@stadt.graz.at

**Finanzamt Graz-Stadt/Service du fisc**

Conrad-von-Hötendorf-Straße 14-18, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 881-538  
 @ bmf.gv.at, finanonline.bmf.gv.at

**Frauengesundheitszentrum/  
Centre de santé de la femme**

Joanneumring 3, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 83 79 98  
 @ frauen.gesundheit@fgz.co.at  
 fgz.co.at

**Frauenhaus Graz/Foyer pour femmes**

Numéro d'urgence  
 ☎ +43 316 42 99 00 (24 heures sur 24)

**Frauenservice Graz/  
Service de femmes de Graz  
bureau pour les femmes**

Lendplatz 38, 8020 Graz  
 ☎ +43 316 71 60 22  
 @ office@frauenservice.at  
 frauenservice.at

**Frauenwohnheim der Stadt Graz/Foyer  
pour femmes de la municipalité de Graz**

Hüttenbrennergasse 41, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 872-6491

**Friedensbüro Graz/  
Bureau de la paix de Graz**

Keesgasse 6, RDC à gauche, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 872-2180  
 @ office@friedensbuero-graz.at  
 friedensbuero-graz.at

**Gebäudemanagement  
Gestion des bâtiments**

Schillerplatz 4, 1er étage, 8011 Graz  
 ☎ +43 316 872-5432  
 +43 316 872-5489  
 @ gebaedemanagement@stadt.graz.at

**Gemeindewohnungen, Wohnungsma-  
nagement/Logements sociaux, gestion  
des logements**

Schillerplatz 4, 3e étage, 8011 Graz  
 ☎ +43 316 872-5413 logements sociaux  
 +43 316 872-5444 logements sociaux  
 exempte de barrières  
 ☎ +43 316 872-5409  
 @ wohnungsmanagement@stadt.graz.at

**Geriatrische Gesundheitszentren der  
Stadt Graz (GGZ)/Centres de gériatrie  
de la municipalité de Graz**

Albert-Schweitzer-Gasse 36, 8020 Graz  
 ☎ +43 316 7060-0  
 @ ggz.office@stadt.graz.at  
 ggz.graz.at

**Gesundheitsamt der Stadt Graz/Service  
de santé de la municipalité de Graz**

Amtshaus, Schmiedgasse 26, 2e étage, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 872-3202  
 @ gesundheitsamt@stadt.graz.at  
 graz.at

**Gewaltschutzzentrum  
Centre de protection contre la violence**

Granatengasse 4, 2e étage, 8020 Graz  
 ☎ +43 316 77 41 99  
 @ office@gewaltschutzzentrum.at

**GIS – Gebühren Info Service des ORF/  
Service d'information sur les redevances  
audiovisuelle de l'ORF**

☎ +43 810 00 10 80 (Service Hotline)  
 Heures d'ouverture : du lundi au vendredi  
 de 8 à 21 h, le samedi de 9 à 17 h  
 @ kundenservice@gis.at ; gis.at  
 Vous recevez les formulaires d'inscription auprès des  
 centres de service de la municipalité de Graz

**Gleichbehandlungsanwaltschaft/  
Barreau d'égalité de traitement**

Regionalbüro Steiermark  
 Bureau régional de Styrie  
 Europaplatz 12, 8020 Graz  
 ☎ +43 316 72 05 90  
 @ graz.gaw@bka.gv.at  
 gleichbehandlungsanwaltschaft.at

**Gleichbehandlungsbeauftragte  
der Stadt Graz/Déléguee à la défense de  
l'égalité de traitement**

Rathaus, 1. Stock, linker Trakt, Zi 145  
 Sprechstunden nach Vereinbarung  
 ☎ +43 664 60 872-2243  
 @ graz.at/gleichstellung

**GPS – Grazer Parkraumservice/Service  
de zones de stationnement de Graz**

Jakominigürtel 20, 2e étage, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 872-7565  
 @ parkraumservice@stadt.graz.at  
 ordnungswache@stadt.graz.at  
 parken.graz.at

**Graz Tourismus Information**

Herrngasse 16, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 80 75-0  
 @ info@graztourismus.at  
 graztourismus.at

**Hazissa – Fachstelle für Prävention/  
Service spécialisé de prévention contre  
violence sexualisée**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz  
 ☎ +43 316 90 370 160  
 @ office@hazissa.at, hazissa.at



**Holding Graz**

**Kundenservice-Center der Energie Graz/  
Service clientèle de l'Énergie Graz**  
Andreas-Hofer-Platz 15, 8010 Graz  
☎ +43 316 80 57-1857,  
@ energiegraz.at

**Holding Graz Wasserwirtschaft/  
Holding Graz approvisionnement en eau**  
Wasserwerkergasse 9-11, 8045 Graz  
☎ +43 316 887-7272  
@ wasserwirtschaft@holding-graz.at  
holding-graz.at/wasserwirtschaft

**Holding Graz Linien/  
Lignes de transport de Graz**  
Jakoministraße 1, 8010 Graz  
☎ +43 316 887-4224  
@ linien@holding-graz.at ; holding-graz.at/linien

**Holding Graz Abfallwirtschaft Recyclingcenter**  
Industrie des déchets, centre de recyclage  
demander/commander/changer une poubelle  
marron et noire ; taxe d'enlèvement des ordures  
Sturzgasse 16, 8020 Graz  
☎ +43 316 887-7272  
☎ +43 316 887-7117  
@ holding-graz.at  
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 7 à 17,  
le samedi, dimanche et jours fériés de 8 à 18 h

**tim-Service-Center**  
Steyrergasse 116, 8020 Graz  
(ouvert du lundi au vendredi de 8 à 18 h)  
☎ +43 316 887-4755  
@ office@tim-graz.at ; tim-graz.at

**IBOBB-Café**  
Information, Beratung, Orientierung für  
Bildung und Beruf/Information, conseils,  
orientation pour formation et profession  
Keesgasse 6, 8011 Graz  
☎ +43 316 872-7445, 7446, 7447  
@ ibobb@stadt.graz.at

**Ikemba – Services lors des conflits  
interculturels et empowerment**

Burggasse 4, 8010 Graz  
☎ +43 316 22 81 13  
@ office@ikemba.at  
ikemba.at

**Integrationsreferat der Stadt Graz/  
Bureau de l'intégration**

Keesgasse 6, 8010 Graz  
☎ +43 316 872-7481  
@ integrationsreferat@stadt.graz.at  
graz.at/integration  
graz.at/menschenrechte

**ISOP – Schulsozialarbeit/Travail social  
scolaire, projets sociaux innovatifs**

Dreihackengasse 2, 8020 Graz  
☎ +43 316 76 46 46  
@ isop@isop.at  
isop.at

**Jugend am Werk/Jeunesse au travail**  
Soutien, encouragement et hautes qualifica-  
tions pour personnes handicapées

Lendplatz 35, 8020 Graz  
☎ +43 50 79 00 10 00  
@ office@jaw.or.at  
jaw.or.at

**Kinderbüro Steiermark/  
Bureau pour enfants –  
le lobby des enfants jusqu'à 14 ans**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz  
☎ +43 316 90 370 180  
@ office@kinderbuero.at  
kinderbuero.at

**Kinder- und Jugendanwaltschaft/  
Défense des enfants et des jeunes**

Paulustorgasse 4, 8010 Graz  
☎ +43 316 877-4921  
@ kinderanwalt.at

**Kindermuseum « FRida & freD »/  
Musée des enfants « FRida & freD »**

Friedrichgasse 34, 8010 Graz  
☎ +43 316 872-7700  
@ kontakt@fridaundfred.at  
fridaundfred.at

**KinderParlament Graz/  
Parlement d'enfants**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz  
☎ +43 650 833 666 3  
@ info@kinderparlament.at  
kinderparlament.at

**Koordinierungsstelle Steiermark AusBil-  
dung bis 18 (incl. Übergang Schule-Be-  
ruf) / Point de coordination formation jus-  
qu'à 18 ans (transition école-profession)**

Team Styria Werkstätten GmbH, Radetzkystraße 31,  
porte 1, RDC, 8010 Graz  
☎ +43 664 80 295-6001  
@ kost.steiermark@remove-this.teamstyria.at

**Kulturamt/Bureau de culture**

Stigergasse 2, 2e étage, 8020 Graz  
☎ +43 316 872-4900  
@ kulturamt@stadt.graz.at, kultur.graz.at

**Kundenservice-Center Energie Graz/  
Service clientèle de l'Énergie Graz**

Andreas-Hofer-Platz 15, 8010 Graz  
Heures d'ouverture : Le lundi, le mardi, le mercredi  
et le vendredi de 7h30 à 15 h, le jeudi de 7h30 à  
18 h  
☎ +43 316 80 57 18 57  
@ energiegraz.at

**Landeskrankenhaus-Universitätsklinik  
(LKH)/Hôpital régional**

Auenbrugger Platz 1, 8036 Graz  
☎ +43 316 385-0

**Landeskrankenhaus Graz-West  
Hôpital de Graz ouest**

Göstinger Straße 22, 8020 Graz  
☎ +43 316 5466-0

**LandesLudothek/Ludothèque**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz  
☎ +43 316 90 370 251  
@ office@ludovico.at  
ludovico.at

**Landespolizeidirektion Steiermark/  
Direction de police de Styrie**

Führerscheinangelegenheiten/  
Office de permis de conduire  
Parkring 4, 8010 Graz  
☎ +43 59 133 60 62 11

**Landesschulrat Steiermark/  
Conseil des écoles du Land**

Körblergasse 23, Postfach 663, 8011 Graz  
☎ +43 50 24 83 45  
@ lsr@lsr-stmk.gv.at  
lsr-stmk.gv.at

**Landestierschutzverein für Steiermark/  
Société de protection des animaux**

Grabenstraße 113, 8010 Graz  
☎ +43 316 68 42 12  
@ tierheimgraz@aon.at  
landestierschutzverein.at

**Lebenshilfen Soziale Dienste GmbH/  
Centre d'assistance et de services sociaux**

Conrad-von-Hötzendorf-Straße 37a, 8010 Graz  
☎ +43 316 71 55 06  
@ office@lebenshilfe-sd.at  
lebenshilfe-sd.at

**Lerncafé Don Bosco/  
Café d'apprentissage Don Bosco**

Südbahnstraße 100, 8020 Graz

**Logo – JUGEND.INFO !**

Karmeliterplatz 2, 8010 Graz  
☎ +43 316 90 370 90  
@ info@logo.at  
logo.at

**Mafalda**

Arche Noah 11, 8020 Graz  
☎ +43 316 33 73 00  
@ office@mafalda.at  
mafalda.at

**Mädchenzentrum JAM**

Centre pour les jeunes filles  
Arche Noah 9-11  
☎ +43 316 33 73 00-15  
@ office@mafalda.at  
mafalda.at/jam

## LISTE D'ADRESSES

**Männerberatung Graz**

Verein für Männer- und Geschlechterthemen/  
Centre de conseil aux hommes, association  
pour les thèmes masculins et de genre

Dietrichsteinplatz 15, 8e étage, 8010 Graz

☎ +43 316 83 14 14

@ beratung@maennerberatung.at  
maennerberatung.at ; vmg-steiermark.at

**Männerwohnheim der Stadt Graz/  
Foyer pour hommes de la municipalité**

Rankengasse 24, 8020 Graz

☎ +43 316 872-6481

**Mieterschutzverband Österreichs/  
Association de protection des  
locataires en Autriche**

Sparbersbachg. 61, RDC, 8010 Graz

☎ +43 316 38 48 30

@ office@mieterschutz-steiermark.at  
mieterschutzverband.at

**Mietervereinigung Steiermark/  
Association des locataires de Styrie**

Feuerbachgasse 1, 8020 Graz

☎ +43 50 195 43 00

@ steiermark@mietervereinigung.at  
mietervereinigung.at

**Mietzinszahlungsreferat/  
Service d'octroi de suppléments  
pour le loyer**

Du lundi au vendredi de 7 à 15 h/

rez-ce-chaussée INFO-Point/Mietzinszahlung

4e étage : le mardi et le vendredi de 8 à 12 h

☎ +43 316 872-5423

☎ +43 316 872-5409

@ Mietzinszahlung@stadt.graz.at

**MigrantInnenbeirat der Stadt Graz/  
Conseil consultatif des migrant(e)s**

Keesgasse 6, RDC à droite, bureau 6, 8010 Graz

☎ +43 316 872-2191

@ mb.graz@stadt.graz.at  
graz.at/migrantinnenbeirat

**Mobilitäts- und Vertriebscenter/  
Centre de mobilité**

Jakoministraße 1, 8010 Graz

☎ +43 316 887-4224

@ linien@holding-graz.at  
mobilzentral.at ; holding-graz.at

**NEUSTART Steiermark/  
REDÉMARRAGE Styrie**

Arche Noah 8-10, 8020 Graz

☎ +43 316 82 02 34

@ office.steiermark@neustart.at  
neustart.at

**Next Liberty – Theater für junges Publikum/  
Théâtre pour auditoire jeune**

Kaiser-Josef-Platz 10, 8010 Graz

☎ +43 316 8000

@ nextliberty.com

**NIL – Kunstraum + Café/  
Espace culturel et Café**

Interkulturelles Jugend-, Kunst- und

Kommunikationszentrum/Centre interculturel

pour jeunes, art et communication

Lazarettgasse 5, 8020 Graz

☎ +43 316 67 10 41

@ nil@mur.at, nil.mur.at

**Odilieninstitut – Institut pour personnes  
aveugles et malvoyantes**

Leonhardstraße 130, 8010 Graz

☎ +43 316 322 667 0

@ verwaltung@odilien.at  
odilien.at

**Traduction [HOISS]**

Albert-Schweitzer-Gasse 22, 8020 Graz

☎ +43 316 77 35 54 0

@ office@uebersetzungen-hoiss.at,  
uebersetzungen-hoiss.at

**ÖGB Region Graz/****Confédération fédérale des syndicats**

Karl-Morre-Straße 32, 8020 Graz

☎ +43 316 70 71

@ steiermark@oegb.at ;  
oegb.at

**Österreichischer Integrationsfonds**

Integrationszentrum Steiermark/

Fonds autrichien d'intégration,

centre d'intégration de Styrie

Reitschulgasse 19, 8010 Graz

☎ +43 316 84 17 20

@ steiermark@integrationsfonds.at  
integrationsfonds.at

**ÖZIV**

Österreichischer Zivil-Invalidenverband/  
Association autrichienne des invalides civils

Triester Straße 388-390, 8055 Graz

☎ +43 316 82 33 46

@ oezivstmk@aon.at  
oeziv-steiermark.org

**PERIPHERIE – Institut pour les études de  
genre orientées sur la pratique**

Schwimmschulkai 6/II, 8010 Graz

☎ +43 660 73 16 200

@ office@peripherie.ac.at  
peripherie.ac.at

**Recyclingcenter der Holding Graz/  
Centre de recyclage**

Sturzgasse 16, 8020 Graz

☎ +43 316 887-7272

@ abfallwirtschaft@holding-graz.at  
holding-graz.at/abfallwirtschaft

**Referat Barrierefreies Bauen der Stadt  
Graz/Service de construction exempte de  
barrières**

Europaplatz 20, 8011 Graz

☎ +43 316 872-3508

@ barrierefrei@stadt.graz.at  
barrierefrei.graz.at

**Referat für BürgerInnenbeteiligung  
Service de participation des citoyens**

Rathaus, 1er étage, Hauptplatz 1, 8011 Graz

☎ +43 316 872-3530

@ buergerbeteiligung@stadt.graz.at

**Referat Frauen & Gleichstellung der Stadt  
Graz/Bureau pour les femmes & égalité  
des femmes par rapport aux hommes**

Kaiserfeldgasse 17, 1er étage, 8011 Graz

☎ +43 316 872-4671

@ frauen.gleichstellung@stadt.graz.at  
graz.at/frauen

**Referat für Veterinärangelegenheiten der  
Stadt Graz/Service des affaires  
vétérinaires de la ville de Graz**

Lagergasse 132, 8011 Graz

☎ +43 316 872-3281

@ veterinaerreferat@stadt.graz.at

**Rosalila PantherInnen – Soutien et con-  
seils pour les personnes homosexuelles**

Annenstraße 26, 8020 Graz

☎ +43 316 36 66 01

@ info@homo.at  
homo.at

**SAB – Schul- und Ausbildungsberatung/  
Service de renseignement d'école et de  
formation**

Grillparzerstraße 26, 8010 Graz

☎ +43 316 68 93 10

@ sab@ausbildungsberatung.at  
ausbildungsberatung.at ; maturawasnun.at

**Schlichtungsstelle  
Wohnungsangelegenheiten  
Office de conciliation logement**

Point de réception central :

du lundi au vendredi de 7 à 15 h

RDC INFO-Point, office de conciliation

4e étage : le mardi et le vendredi de 8 à 12 h

☎ +43 316 872-5424

☎ +43 316 872-5409

@ schlichtungsstelle@stadt.graz.at

**Schlupfhaus/Foyer d'urgence pour  
jeunes**

Mühlgangweg 1, au coin de Fröhlichgasse -

bus 34 arrêt Seifenfabrik, 8010 Graz

☎ +43 316 48 29 59

@ schlupfhaus@caritas-steiermark.at  
caritas-steiermark.at

## LISTE D'ADRESSES

**Schulzahnambulatorien der Abteilung für Bildung und Integration/ Dispensaires dentaires scolaires de la section de l'éducation et de l'intégration**

Nibelungengasse 18, Brucknerstr. 51, Keesgasse 6  
 ☎ +43 316 872-7025, 7035, 7455

**SeniorInnenreferat der Stadt Graz/ Service des retraités de la ville de Graz**

Stigergasse 2, 3e étage (D3), 8020 Graz  
 ☎ +43 316 872-6390, -6391, -6392

**Centres de service de la ville de Graz**
**Centre de service Andritzer Reichsstraße 38**

Lundi à vendredi 7 à 13 h et mercredi 13 à 18 h

**Centre de service Bahnhofgürtel 85, 1er étage**

Lundi - vendredi 7 à 13 h et mardi 13 à 18 h

**Centre de service Conrad-von-Hötzendorf-Straße 104 (gare de l'est)**

Lundi - vendredi 7 à 13 h et jeudi 13 à 18 h

**Centre de service Kärntner Straße 411**

Lundi - vendredi 7 à 13 h et jeudi 13 à 18 h

**Centre de service Schmiedgasse 26**

Entrée principale du bâtiment auprès du concierge, RDC

Lundi - vendredi 7 à 13 h et lundi 13 à 18 h

**Centre de service St. Peter-Hauptstraße 85**

Lundi - vendredi 7 à 13 h et mardi 13 à 18 h

**Centre de service Stiftingtalstraße 3, 1er étage**

Lundi - vendredi 7 à 13 h et mercredi 13 à 18 h

**Antenne Mariatroster Straße 37**

Mercredi 7 à 13 h

**LES COORDONNÉES**

☎ +43 316 872-6666

✉ +43 316 872-6689

@ servicestelle@stadt.graz.at  
 graz.at/servicestellen

**SIQ ! Sport | Integration | Qualifikation**

Caritas Campus, Mariengasse 24, 8020 Graz

☎ +43 676 880 15-345, -666

@ m.teichmann@caritas-steiermark.at  
 caritas-steiermark.at

**Sozialamt der Stadt Graz/ Bureau d'aide sociale de la ville de Graz**

Schmiedgasse 26, 2e et 3e étage, 8010 Graz

☎ +43 316 872 6402

@ graz.at/sozialamt

**Referat für Behindertenhilfe/ Service de l'assistance aux personnes handicapées**

☎ +43 316 872-6432

@ behindertenhilfe@stadt.graz.at

**Referat für Heimzahlung/ Service d'octroi de suppléments pour les résidences**

☎ +43 316 872-6350

@ sozialamt@stadt.graz.at

**Referat für Mindestsicherung und Sozialhilfe/ Service de garantie minimum et d'aide sociale**

☎ +43 316 872-6313, -6368

@ mindestsicherung@stadt.graz.at

**Referat für Sozialarbeit/ Service de travail social**

Schmiedgasse 26, entrée Raubergasse, 8011 Graz

☎ +43 316 872-6344, -6349

**Sozialministeriumservice Landesstelle Steiermark/Service du Ministère des affaires sociales**

Babenbergerstraße 35, 8020 Graz

☎ +43 316 70 90

@ bundessozialamt.gv.at

**Sozialservicestelle des Landes Steiermark Services des affaires sociales**

Hofgasse 12, 8010 Graz

☎ +43 316 877-5454

+43 800 20 10 10 HOTLINE

**Sozialtelefon des Bundesministeriums für Arbeit, Soziales und Konsumentenschutz/Téléphone sociale du Ministère du travail, des affaires sociales et de protection des consommateurs**

☎ +43 800 20 16 11

**Schuldnerberatung Graz/ Service médiation de dettes**

Annenstrasse 47, 8020 Graz

☎ +43 316 37 25 07

@ office@schuldnerInnenberatung.at  
 schuldenberatung.at

**Stadtbibliothek/Bibliothèque municipale**

Kernstockgasse 28, 8020 Graz

☎ +43 316 872 4970

+43 316 872 800 (Hotline)

✉ +43 316/872 4969

@ stadtbibliothek.zanklhof@stadt.graz.at  
 stadtbibliothek.graz.at

**Sportamt/Office des sports**

Stadion Graz-Liebenau

Stadionplatz 1, RDC, 8011 Graz

☎ +43 316 872-7878

@ sportamt@stadt.graz.at  
 graz.at/sportamt

**Startpunkt Deutsch**

Reitschulgasse 19, 8010 Graz,

☎ +43 43 316 8417-20

@ steiermark@startpunktdeutsch.at  
 startpunktdeutsch.at

**Steiermärkischer Blinden- und Sehbehindertenverband/Association styrienne des aveugles et des malvoyants**

Augasse 132, 8051 Graz

☎ +43 800 20 20 71 Hotline „Blindline“

+43 316 68 22 40

@ office@BSVst.at  
 stbvsv.info

**Steiermärkische Gebietskrankenkasse/ Caisse maladie régionale**

Josef-Pongratz-Platz 1, 8010 Graz

☎ +43 316 8035-0

@ stgkk.at

**Straßenamt/Bureau de la voirie**

Bauamtsgebäude, Europaplatz 20,

4e und 5e étage, 8020 Graz

☎ +43 316 872-3601

@ strassenamt@stadt.graz.at, graz.at

**Parkgebührenreferat/ Département de la taxe de stationnement**

Keesgasse 6, 8010 Graz

☎ +43 316 872-6565

@ parkgebührenreferat@stadt.graz.at  
 graz.at/parken

**Steirischer Landesverband der Gehörlosenvereine im österreichischen Gehörlosenbund/Association des sourds de Styrie**

Plabutscher Straße 63, entrée ouest, 8051 Graz

☎ +43 316 68 02 71

@ office@stlv.gv.at,  
 stlv.gv.at

**TARA - Conseils, thérapie et prévention de violence sexualisée contre les filles et femmes**

Haydngasse 7/RDC/1, 8010 Graz

☎ +43 316 31 80 77

@ office@taraweb.at,  
 web.at

**Tartaruga**

Ungergasse 23, 8020 Graz

☎ +43 50 79 00 32 00

@ tartaruga@jaw.or.at  
 jaw.or.at

**Tierheim « Aktiver Tierschutz – Arche Noah »/Refuge pour animaux**

Neufeldweg 211, 8041 Graz

☎ +43 316 42 19 42 0

@ office@archenoah.at

**Tierrettung Grazer Berufsfeuerwehr/  
Ambulance animale des pompiers  
professionnels**

☎ +43 316 872-5888, numéro d'urgence 122

**Unfallkrankenhaus Graz (UKH)/  
Hôpital de traumatologie**

Göstinger Straße 24, 8020 Graz

☎ +43 316 505-0

**Urania – École publique de Styrie**

Burggasse 4, 1.Stock, 8010 Graz

☎ +43 316 82 56 88 0

@ urania@urania.at ; urania.at

**Volkshochschule Steiermark/  
Université populaire de Styrie**

Hans-Resel-Gasse 6, 8020 Graz

☎ +43 5 77 99-0

@ vhsstmk.at

**Wirtschaftskammer Steiermark/  
Chambre économique de Styrie**

Körblergasse 111-113, 8021 Graz

☎ +43 316 601-203

@ wko.at

**Service des fondateurs**

☎ +43 316 601-600

@ gs@wkstmk.at

gruenderservice.at

**Weichenstellwerk Graz/  
Service pour changer l'aiguillage**

Sprach- und Lebensschule

Steyrergasse 114, 8010 Graz

☎ +43 677 61 43 92 81

**WOIST – Wohnungsinformationsstelle  
der Stadt Graz/Service d'information sur  
le logement de la ville de Graz**

Schillerplatz 4, 8011 Graz

☎ +43 316 872-5450

@ wohnungsinformationsstelle@stadt.graz.at  
graz.at**INFO-POINT:** Schillerplatz 4, RDC, 8011 Graz**Bureau centrale** de dépôt pour demandes et documents : du lundi au vendredi de 7 à 15 h**Remise des clés :** du lundi au vendredi de 7 à 13 h, dans RDC chez INFO-Point**Distribution de ticket** pour pouvoir prendre rendez-vous au management de logement :

le mardi et le vendredi de 7 à 9 h

sous-sol (max. 60 tickets/jour)

☎ +43 316 872-5402 ou -5403

☎ +43 316 872

@ wohnungswesen@stadt.graz.at

**Zebra – Interkulturelles Beratungs- und  
Therapiezentrum mit Anlaufstelle AST/  
Centre interculturel de consultation et de  
thérapie, service d'information AST**

Granatengasse 4, 3e étage, 8020 Graz

☎ +43 316 83 56 30

@ office@zebra.or.at

ast.steiermark@zebra.or.at

zebra.or.at

**Zentrum Integriert Studieren/  
Centre d'intégration universitaire**

Universitätsplatz 3, RDC, 8010 Graz

☎ +43 316 380-2225

@ barbara.levc@uni-graz.at

integriert-studieren.uni-graz.at

**ZIS – Sprachheilschule/  
École de logopédie**

Brockmanngasse 119, 8010 Graz

☎ +43 316 872-6725 ou

+43 664 60 872-6725

@ spz.at

**Mesto mojega življenja** | Slowenisch

**Città della mia vita** | Italienisch

**Die Stadt meines Lebens** | Deutsch

**من زندگی شهر** | Dari/Farsi

**Grad mog života** | Bosnisch, Kroatisch, Serbisch

**Orasul vietii mele** | Rumänisch

**Город моей жизни** | Russisch

**Életem városa** | Ungarisch

**Ma ville** | Französisch

**Qyteti i jetës sime** | Albanisch

**Сан дахаран ГТала** | Tschetschenisch

**حياتي مدينة** | Arabisch

**The city of my life** | Englisch

**Hayatimin Sehri** | Türkisch

**Градът на моя живот** | Bulgarisch

